

**Rapport administratif
et compte rendu financier**
Exercice 2011



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

A photograph of a forest path in autumn. The path is covered in fallen orange and yellow leaves. The trees on either side have vibrant autumn foliage in shades of orange, red, and yellow. The year '2011' is overlaid in white text in the center of the image.

2011

Table des matières

Editoriaux des Maires

- 4 M. Daniel Fabbi
- 6 Mme Catherine DuPasquier
- 7 Détail des élections 2011

Autorités communales

- 9 Conseil administratif et dicastères
- 10 Conseil municipal
- 11 Composition des commissions du Conseil municipal
- 12 Bureau du Conseil municipal
- 12 Composition des Groupements intercommunaux
- 14 Activités du Conseil municipal

Dicastères de M. Daniel Fabbi

- 25 Editorial
- 27 Administration générale et ressources humaines
- 30 Etat Civil
- 31 Sécurité
- 37 Déchets

Compte rendu financier:

- 39 Bilans comparés 2010 - 2011
- 40 Tableau de bouclage des comptes 2011
- 41 Budget - Résultat 2011
- 42 Comptes de fonctionnement
- 49 Tableau de la dette communale
- 50 Crédits d'engagement en cours
- 51 Crédits d'engagement terminés
- 52 Tableau des amortissements du patrimoine administratif et financier
- 55 Compte d'exploitation pour l'exercice 2011 (tableaux immeubles)
- 56 Comptes de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant
- 59 Rapport de l'organe de contrôle sur l'exercice 2011

Dicastères de Mme Catherine DuPasquier

- 61 Editorial
- 63 Aide sociale de la commune de Bellevue
- 66 Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations
- 76 Manifestations
- 77 Sociétés communales culture et loisirs

Dicastères de M. Marcel Beauverd

- 83 Editorial
- 85 Développement durable
- 87 Sociétés communales sports et sauvetage

GIVB

- 96 Groupement intercommunal de la Vigne Blanche

FLB

- 99 Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

114 Renseignements utiles

Editorial

Daniel Fabbi Maire de janvier à juin 2011

**Chères citoyennes, chers citoyens,
Mesdames, Messieurs,**

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

C'est avec beaucoup d'émotion que je rédige ce rapport administratif en tant que dernier Maire de la commune de Bellevue avant le passage en Conseil administratif. Cette fonction de Maire, j'ai eu la chance de l'assumer durant quatre ans dans un cadre agréable et une harmonie enviable. Pour présenter d'une meilleure façon le changement politique qui s'est opéré en 2011, il me tenait à cœur d'améliorer le visuel de ce rapport administratif et financier. Ainsi, vous constaterez une mise en page plus professionnelle et agréable à l'œil dans la ligne des efforts qui ont été fournis par la Commune ces deux dernières années pour revoir et moderniser son identité visuelle.

Afin de tirer un bilan politique de ces quatre années de Maire, il est nécessaire de mentionner les importants projets intercommunaux qui ont été réalisés durant la législature 2007-2011, tels que :

- la création du Centre Sportif de la Vigne Blanche avec la commune de Genthod,
- la réalisation des vestiaires du Stade Marc Burdet à Collex-Bossy avec les communes de Collex-Bossy, de Genthod et de Pregny-Chambésy.

Notons qu'au courant de ces quatre années a également été finalisé un projet strictement belleviste initié sous la législature 2003-2007, durant laquelle le Maire était M. Claude Etter, soit l'assainissement de la toiture de l'école Menuiserie et sa réfection par la pose de tuiles photovoltaïques. Les travaux ont débuté au printemps 2008 et l'inauguration de

l'installation solaire a eu lieu à l'automne 2009. Malheureusement, le bilan actuel de la production énergétique ne correspond pas aux objectifs fixés et la Mairie met tout en œuvre pour que ceux-ci soient atteints dans les meilleurs délais.

Maintenant, dissertons à propos de sujets et de projets qui ont été menés et ont été achevés à notre entière satisfaction sur le territoire de notre belle commune :

- Les derniers immeubles de la Roselière ainsi que leurs aménagements extérieurs ont été terminés. C'est un réel succès ; les nouveaux habitants ont pris leurs marques, le cadre de vie et l'environnement sont une réussite.
- La Commune a fait l'acquisition de la parcelle de Port Gitana. En parallèle, l'Etat et la Commune ont réalisé un bassin « pataugeoire » à l'intérieur du lac.
- Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe dans l'école Menuiserie, il a fallu déplacer la halte garderie des Ticoquins qui se trouvait entre les murs de l'école. Ainsi, le Conseil municipal a voté un crédit investissement de Frs 350 000.- pour la transformation du chalet sur « l'ex-propriété Dubois », parcelle n°2846, propriété de la commune de Bellevue. Durant cette législature, c'est le seul projet comportant un dépassement de crédit de Frs 279 883.15 dont 97 648.- qui ont été couverts par le compte de fonctionnement du développement durable en 2010, vu leur nature.

D'autres projets sont encore en cours de réalisation alors que je prends ma nouvelle fonction de Conseiller administratif :

- Il est prévu, en collaboration avec la commune de Genthod, de rénover et transformer le local du Sauvetage au Port Gitana.
- La parcelle n°3855 de 5125 m² a également été acquise par la commune au chemin des Tuilots avec pour objectif d'y réaliser de petits immeubles de logement.

- Au centre du village, la construction des deux immeubles dit de « la Tuilière » a débuté, 25 appartements y seront livrés à l'été 2012. Le maître de l'ouvrage de cet ambitieux projet est notre Fondation communale. La Commune, quant à elle, se charge du réaménagement complet du Parc Simon Eggly et de la renaturation du Nant-des-Limites. Ces derniers travaux ainsi que la transformation de la Résidence des Marettes seront achevés dans le courant de l'automne 2012.

Le bilan financier de la Commune est l'un des points forts de la législature 2007-2011. En effet, en juin 2007, lorsque j'ai pris mes fonctions de Maire, la dette communale, purement bancaire, s'élevait à Frs 18 728 268.40.

Durant les quatre années de mon mandat, la Commune a fait des amortissements pour un montant total de Frs 4 209 575.40.-. Notre dette bancaire actuelle se monte à Frs 14 518 693.- et ce, malgré l'acquisition comptant de deux parcelles: les Tuilots d'une valeur de Frs 1 800 000.- et le Port Gitana à Frs 2 557 108.-, pour une valeur totale de Frs 4 357 108.-. De plus, tous nos investissements ont été payés sans emprunt totalisant un montant de Frs 6 491 628.40.-.

En outre, la Commune dispose de plus de Frs 7 000 000.- en caisse pour ses futurs investissements.

Notons également un fait historique: le vote de la baisse du centime additionnel par le Conseil municipal. Cette décision émane d'une proposition de résolution de mon groupe politique « l'Entente Libérale » dont la suggestion de baisser le centime de 43 à 42 centimes, réétudiée en commission des Finances et Patrimoine, a été approuvée par le Conseil municipal. Sachez qu'aucune baisse n'avait été proposée depuis plus de 40 ans.

Durant cette législature, comme vous pourrez le constater, mon objectif premier a été une diminution de la dette communale, par une gestion rigoureuse de nos finances et ce, en vue de bien préparer les futurs projets communaux, dont la construction devrait être initiée en 2012, soit la crèche intercommunale de 80-90 places et le bâtiment des activités parascolaires.

Au printemps 2011, de nouvelles élections communales se sont déroulées sur le Canton de Genève.

Pour la commune de Bellevue, un tournant de la vie politique a eu lieu avec le changement de la configuration de l'Exécutif, qui était jusqu'alors d'un Maire et deux Adjoints, par trois Conseillers administratifs qui se partagent les responsabilités autour de leurs dicastères respectifs. Ces dernières responsabilités vous seront détaillées tout au long de ce rapport administratif et financier que vous aurez, je l'espère, du plaisir à parcourir.

Editorial

Catherine DuPasquier Maire de juin à décembre 2011

**Chères citoyennes, chers citoyens,
Mesdames, Messieurs,**

Le 31 décembre 2010, Bellevue comptait plus de 3000 habitants. La commune a, par conséquent, quitté la catégorie politique des « petites » et est passée au système de Conseil administratif en lieu et place du système de Maire et d'Adjoints qui prévalait jusqu'alors. Après des élections relativement disputées et, pour la première fois, un débat public réunissant les quatre candidats en lice, les trois magistrats sortants ont été réélus. M. Fabbi, M. Beauverd et moi-même sommes allés prêter serment le 31 mai 2011 à la cathédrale St Pierre devant le Conseil d'Etat. Ce fut un moment émouvant et solennel. Les communes étaient placées par ordre alphabétique et nous avons pris place sur le premier banc, aux côtés de Bernex.

Dans cette nouvelle organisation, chaque magistrat est entièrement responsable de ses propres dicastères et de ses propres dossiers. Nous avons pris la décision de prévoir la signature de deux

magistrats dans certains cas particuliers comme les documents juridiques et financiers. Chaque mardi, une séance de l'Exécutif permet aux trois magistrats de se concerter sur certains dossiers et de prendre des décisions communes. C'est également le moment de mettre à jour le calendrier des rendez-vous et des invitations... qui ne manquent pas.

Dans ce nouveau dispositif, le titre de Maire est essentiellement honorifique. Il préside les séances de l'Exécutif et représente la commune lors des manifestations officielles sur et à l'extérieur de la commune. J'ai eu l'honneur de remplir ce rôle et porter ce titre dès le 1er juin 2011 et ceci pour la durée d'une année. Je suis également la première femme à porter ce titre à Bellevue et j'en retire une certaine fierté.

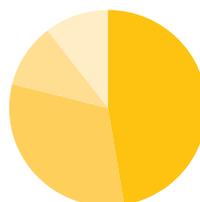
Je garderai en particulier un souvenir ému de la première séance du nouveau Conseil municipal, en juin, durant laquelle les Conseillers municipaux ont prêté à leur tour serment et de la manifestation du premier août 2011 lors de laquelle de nombreuses marques de sympathie m'ont été adressées par vous, chers concitoyens.

Vive la démocratie et vive Bellevue !

Election des Conseils municipaux du 13 mars 2011

Conseil municipal

Libéral	■	9 sièges
Bellevue d'Avenir	■	6 sièges
Radical	■	2 sièges
Démocrate-Chrétien	■	2 sièges



Suffrage nominatif des candidats

Fabbi Daniel, Libéral	élu	376	Clivaz Beetschen Y., Bellevue d'Avenir	élue	243
Viret Jean-Daniel, Libéral	élu	356	Hurny Cabezas A.-C., Bellevue d'Avenir	élue	242
Luyet Aurélie, Libéral	élue	348	Petite Raphaël, Bellevue d'Avenir	élu	232
Beauverd Marcel, Libéral	élu	340	Malacrida Fabrice, Bellevue d'Avenir	élu	220
Gobert Rémy, Libéral	élu	338	Fiusa Alicia, Bellevue d'Avenir		215
Taschini Bernard, Libéral	élu	326	DuPasquier Catherine, Radical	élue	165
Schopfer Sandoz Mylène, Libéral	élue	323	Carrillo-Graf Valérie, Radical	élue	141
Gagliardi Pascal, Libéral	élu	317	Gatti Sonia, Démocrate-Chrétien	élue	124
Baschy Marc-André, Libéral	élu	312	Garcia-Gill Isabel, Démocrate-Chrétien	élue	116
Dugué Patrick, Libéral		301	Fogarasi Bernard, Radical		105
Jimenez Ruben, Libéral		290	Lazaro Pablo, Démocrate-Chrétien		98
Schiavo-Abel Delphine, Libéral		268	Leemann Jean-Claude, Radical		90
Anklin Dominique, Bellevue d'Avenir	élu	256	Tamayo Rodrigo, Démocrate-Chrétien		90
Rüegsegger Gérald, Bellevue d'Avenir	élu	253			

Elections administratives du 17 avril 2011

Conseil administratif

DuPasquier Catherine	élue	437
Fabbi Daniel	élu	436
Beauverd Marcel	élu	383
Rüegsegger Gérald		253



Autorités communales

Les élus pour la législature 2011-2015

D'un Exécutif à un Conseil administratif

Si de la législature 2007-2011 à celle de 2011-2015, les trois magistrats n'ont pas changé, leur fonction s'est, quant à elle, quelque peu modifiée. En effet, notre petite commune ayant passé le cap des 3000 habitants en 2008, elle se voit désormais administrée par trois Conseillers administratifs (CA) qui se relayent d'une année à l'autre en tant que Maire (Article 39 de la LAC - Loi sur l'Administration des communes B 6 05). Il n'y a donc plus un Maire et deux Adjoints. La différence? Chaque CA est autonome dans ses décisions et peut engager la commune en son nom dans le cadre de ses attributions (dicastères). L'esprit de collégialité reste néanmoins la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des Conseillers administratifs au 31 décembre 2011



M. Daniel Fabbi

Administration communale
Ressources humaines
Bâtiments, patrimoine communal
Cimetière, parc et promenades,
environnement
Travaux publics
Etat civil
Finances
Gestion des déchets
Sécurité, police, pompiers



Mme Catherine DuPasquier

Aînés et Jeunesse
Culture
Ecole, parascolaire
Location de salles
Manifestations
Petite enfance
Santé
Social
Sociétés communales culture-
social-scolaire



M. Marcel Beauverd

Développement durable
Informatique
Ports et plages
Sociétés communales sports
et sauvetage
Sports
Mobilité
Urbanisme, aménagement
du territoire

Dicastères communs

Communication, Juridique

Le Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'organe délibératif et consultatif de la Commune. Il fonctionne comme parlement communal et contrôle la gestion d'une commune. C'est un organe consultatif pour l'Exécutif communal, élu également pour quatre ans. Il débat, dans les limites des compétences communales, de tous les objets d'intérêt public touchant la Commune, ses habitants et contribuables. Il suit l'activité de l'Exécutif en se faisant renseigner et la contrôle dans les limites de ses compétences. Enfin, il veille au respect de l'autonomie communale. Les prérogatives principales du Conseil municipal sont le vote du budget annuel, des crédits et emprunts de la Commune.

Composition du Conseil municipal dès le 1er juin 2011

Le Conseil municipal de Bellevue se compose depuis le début de la législature 2011-2015 de 19 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du 6 juin 2011.

Entente libérale



M.-A. Baschy

P. Gagliardi
jusqu'au 31.10.2011M. Pais
dès le 13.12.2011

R. Gobert



R. Jimenez



A. Luyet



D. Schiavo-Abel



M. Schopfer Sandoz



B. Taschini



J.-D. Viret

Bellevue d'Avenir



D. Anklin



Y. Clivaz Beetschen



A.-C. Hurny Cabezas



F. Malacrida



R. Petite



G. Rügsegger

Pro Bellevue Radical



V. Carrillo-Graf



B. Fogarasi-Szabo



I. Garcia-Gill



S. Gatti

Parti démocrate-chrétien

Composition des commissions du Conseil municipal au 31 décembre 2011

Commissions	CA Délégué(e)	Président(e)	Vice-président(e)	Membres
Finances et Patrimoine communal	Daniel Fabbi (lib)	Bernard Taschini (lib)	Raphaël Petite (bda)	Dominique Anklin (bda) Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Sonia Gatti (pdc) Ruben Jimenez (lib) Jean-Daniel Viret (lib)
Urbanisme, Aménagement du territoire et Mobilité	Marcel Beauverd (lib)	Dominique Anklin (bda)	Isabel Garcia-Gill (pdc)	Marc-André Baschy (lib) Valérie Carrillo-Graf (rad) Yvette Clivaz Beetschen (bda) Bernard Taschini (lib) Jean-Daniel Viret (lib)
Social, Ecole et Petite enfance	Catherine DuPasquier (rad)	Gérald Rüeegsegger (bda)	Mylène Schopfer Sandoz (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Rémy Gobert (lib) Fabrice Malacrida (bda) Delphine Schiavo-Abel (lib)
Bâtiments, Travaux publics et Environnement	Daniel Fabbi (lib)	Rémy Gobert (lib)	Fabrice Malacrida (bda)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Anne-Catherine Hurny (bda) Marco Rodrigues Pais (lib) Mylène Schopfer Sandoz (lib)
Manifestations, Culture et Sports	Catherine DuPasquier (rad)	Sonia Gatti (pdc)	Marc-André Baschy (lib)	Yvette Clivaz Beetschen (bda) Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Anne-Catherine Hurny (bda) Ruben Jimenez (lib) Aurélie Luyet (lib)
Feu, Protection civile et Sécurité	Daniel Fabbi (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad)	Ruben Jimenez (lib)	Marc-André Baschy (lib) Sonia Gatti (pdc) Aurélie Luyet (lib) Raphaël Petite (bda) Gérald Rüeegsegger (bda)
Réclamations	Daniel Fabbi (lib)	Jean-François Ruchet (rad) (proposé au CE par le CA ou le maire)	Marc-André Baschy (lib) (nommé par le CA ou le maire)	Michel Chappuis (rad) Bridget Dommen (bda) Rodrigo Tamayo (pdc)
Comité de pilotage du DD	Marcel Beauverd (lib)	Dominique Anklin (bda)	Jean-Daniel Viret (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc)
Groupe du DD	Marcel Beauverd (lib)	Dominique Anklin (bda)	Jean-Daniel Viret (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Fabrice Malacrida (bda) Ruben Jimenez (lib) Delphine Schiavo-Abel (lib) Raphaël Petite (bda) Marc-André Baschy (lib)
Bureau du Conseil municipal	Steve Dominé (secrétaire)	Bernard Taschini (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad)	Gérald Rüeegsegger (bda)
Chef-fe de groupe/ suppléant-e				Jean-Daniel Viret/ Marc-André Baschy (lib) Dominique Anklin/ Raphaël Petite (bda) Valérie Carrillo-Graf/ Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Sonia Gatti/ Isabel Garcia-Gill (pdc)

Le bureau du Conseil municipal

Le bureau est chargé de veiller à la régularité des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des Conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal et lui en fassent rapport (Article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111).

Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2011



B. Taschini
Président



V. Carrillo-Graf
Vice-Présidente



G. Rügsegger
Membre



S. Dominé
Secrétaire du CM



M. Tinguely
Secrétaire

Composition des Groupements

Groupements, groupes, etc.	CA (pour info)	Anciens membres	Nouveaux membres	Remarques
GIBC Bâtiment de la Crèche définitive Nomination de deux Conseillers municipaux en qualité de membres de la commission consultative du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche pour la législature en cours	Daniel Fabbi (lib)	Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Daniel Viret (lib)	Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Daniel Viret (lib)	1 représentant du CA désigné par le CA 2 représentants du CM désignés par le CM Pour la législature en cours selon décision du CM lors de leurs nominations
GIGDT Gestion des déchets des Tuileries Nomination de trois représentants, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e, en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries pour la législature en cours	Daniel Fabbi (lib) Marcel Beauverd (lib)	Patrick Dugué (lib) Gérald Margueron (bda) Jean-François Ruchet (rad)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Fabrice Malacrida (bda) Sonia Gatti (pdc)	2 représentants du CA désignés par le CA 3 représentants du CM désignés par le CM, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e
GIVB Centre sportif Vigne Blanche Nomination de trois représentants, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e, en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche pour la législature en cours	Daniel Fabbi (lib) Marcel Beauverd (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Laurence Froidevaux (bda) Mylène Schopfer Sandoz (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Fabrice Malacrida (bda) Mylène Schopfer Sandoz (lib)	2 représentants du CA désignés par le CA 3 représentants du CM désignés par le CM, dont au moins un en son sein
GICORD Compostage de la Rive-Droite Nomination d'un-e Conseiller-ère municipal-e en qualité de membre de la commission consultative du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite pour la législature en cours	Daniel Fabbi (lib)	Jean-François Ruchet (rad)	Fabrice Malacrida (bda)	1 représentant du CA désigné par le CA 1 représentant du CM désigné par le CM 3 membres désignés par le Conseil intercommunal du Groupement



Salle du Conseil municipal

Activités du Conseil municipal 2011

Rétrospective des décisions du Conseil municipal et des informations de l'Exécutif

Séance du 1er mars 2011

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour la participation financière de la commune de Bellevue d'un montant de F 900'000.-- au réaménagement de la route de Lausanne, tronçon « chemin des Mollies (Bellevue) – Giratoire rte de Collex (Genthod) », et accès à la place de la Mairie.

Approbation à la majorité des candidatures de Mme Anne-Catherine Hurny et de M. Jean-Daniel Viret en tant que représentants du Conseil municipal aux postes de membres de la commission consultative du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC).

Approbation à la majorité de la nomination de M. Rémy Gobert pour remplacer M. Jean-Daniel Viret, vu son obligation de s'abstenir, en qualité de membre du comité d'évaluation dans la procédure d'appel d'offres pour le projet de réalisation d'un immeuble destiné à accueillir les activités parascolaires sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue.

Réponse de l'Exécutif de la commune de Bellevue à la motion du Conseil municipal du 10 juin 2008 relative à une politique de soutien à l'intégration socioprofessionnelle des jeunes en rupture.

Informations de l'Exécutif

Les noms de 11 familles nécessiteuses nous ont été remis par l'Hospice général. Il y a une augmentation de six familles dans ce cas par rapport à l'an dernier.

En ce qui concerne le futur bâtiment du parascolaire, cinq mandataires ont été retenus pour le 2ème tour par Mmes Catherine DuPasquier, Adjointe, et Véronique Barbey, Directrice technique.

Suite à la loi votée le 11 février 2011 par le Grand

Conseil, les communes doivent s'engager à offrir des places de garde de différentes sortes pour les familles ayant des enfants de 0 à 4 ans et jusqu'à 12 ans pour les enfants qui sont gardés par des mamans de jour. Les mamans de jour indépendantes devront désormais se déclarer et demander une autorisation d'exercer. La commune souhaiterait rejoindre Versoix dans le système des « Supernounou », organisme de coordination des mamans de jour.

M. Charles Beer, Conseiller d'Etat, souhaite rencontrer les conseils d'établissements de la rive droite pour faire un bilan. A Bellevue, les parents et enseignants ont préparé un memento avec les adresses utiles. Ce recueil sera distribué au mois de mars 2011. L'école a déjà prévu une semaine à thème comme l'an passé. Cette année, le thème retenu est « les sciences » et la semaine choisie est celle du 28 mars au 1er avril 2011.

Mme Véronique Barbey, Directrice technique, a décidé de réorienter sa carrière professionnelle. Elle nous quittera le 31 juillet 2011. Il s'agit d'une lourde perte pour la commune.

Mme Anne Dufour remplace Mme Isabelle Isch depuis le début de l'année pour l'administration et le secrétariat du Groupement intercommunal de la Vigne Blanche.

Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat, nous a confirmé que le département qu'elle dirige soutiendra la renaturation du Nant des Limites sur la partie de La Tuilière à hauteur de F 100'000.--. Le montant a déjà été versé à la commune de Bellevue. Le crédit qui a été voté est de F 440'000.--.

La commune a renégocié ses contrats d'assurances. Gain annuel: F 10'000.--.

Le 20 janvier 2011, le Groupement intercommunal du bâtiment de la crèche (GIBC) a déposé une autorisation de construire. Les 30 jours de délai destinés aux remarques sont passés. Personne ne s'est manifesté, aucune opposition n'a été enregistrée. Des gabarits ont été posés afin de se rendre compte

des hauteurs et de l'impact de la future construction sur le site.

Les travaux du cheminement des Grands-Bois ont bien avancé. Il ne reste plus que la traversée de la route de Collex.

Le chalet des Ticoquins qui a fait l'objet d'un crédit voté par le Conseil municipal d'un montant de F 350'000.-- a suscité des recommandations du ScanE. De ce fait, le Maire annonce un dépassement de crédit qu'il assume entièrement.

Certains dossiers peuvent faire l'objet de décisions du service de surveillance des communes et éviter ainsi le passage obligatoire devant le Conseil d'Etat (accélération du traitement de la demande) pour des arrêtés.

Séance du 5 avril 2011

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 420'000.-- pour la réalisation d'un trottoir au chemin des Limites sur le tronçon «route de Collex - ch. des Chênes» avec la participation financière de la commune de Genthod (50/50).

Approbation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 230'000.-- pour la réalisation d'un drainage, ainsi que d'un passage carrossable pour l'accès aux parcelles riveraines depuis le nouveau chemin créé à la suite de diverses cessions à la commune de Bellevue (DP 3970).

Informations de l'Exécutif

Suite à la tragédie survenue au Japon, la commune a fait un don de F 2'000.--.

Concernant l'aide au développement à l'étranger, un livre de 2005 intitulé «Solidarité Genève Sud» a repris les dons pour le développement à l'étranger versés par chaque commune. Un calcul a été fait pour connaître le pourcentage atteint par chacune d'elles.

L'Exécutif a répondu dans les délais au questionnaire et aux prises de positions de la consultation sur l'avant-projet de la Constitution.

Le 16 mars 2011, le Conseil d'Etat a répondu à la résolution invitant l'Exécutif de la commune de Bellevue à intervenir auprès du suscité pour maintenir l'esplanade du Vengeron et ses installations dans un état convenable de propreté et de salubrité.

A partir du 1er mai 2011, Protectas fera des rondes supplémentaires. En effet, une ronde à vélo sera ajoutée pour assurer la sécurité des endroits peu accessibles en véhicule. Ce plan sera à l'essai pendant quelques mois. Nous sommes une des communes pilotes à adopter cette nouvelle formule. En effet, les vols sont souvent commis aux emplacements où il y a des possibilités d'échappatoires et où il est difficile d'aller en voiture.

Les habitants vont recevoir un tous-ménages concernant des levées de papier deux fois par mois. Il s'agira d'un calendrier qui mentionnera le porte à porte. Le début de l'action est prévu pour le 1er mai 2011. Il s'agit d'améliorer la propreté de la commune.

Au sujet du columbarium du cimetière qui est en trois parties, la première s'est malheureusement remplie assez rapidement. Il s'agira d'aménager un deuxième côté. L'entreprise va commencer cet aménagement tout prochainement.

Séance du 10 mai 2011

Approbation à l'unanimité de la délibération relative au rapport des comptes et de la gestion 2010 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).

Approbation à l'unanimité de la délibération relative au tableau de répartition des frais 2010 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries).

Approbation à l'unanimité de la délibération relative aux comptes et à la gestion 2010 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (fonctionnement).

Approbation à l'unanimité de la délibération relative aux comptes et à la gestion 2010 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (construction).

Approbation à l'unanimité de la délibération relative aux comptes et à la gestion 2010 du Groupement intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC) (fonctionnement + investissement).

Approbation à l'unanimité de la délibération relative aux crédits budgétaires supplémentaires 2010 et les moyens de les couvrir.

Approbation à l'unanimité de la délibération relative au compte de fonctionnement, au compte d'investissement, au financement des investissements, au compte de variation de la fortune et au bilan 2010 de la commune de Bellevue.

Approbation à la majorité de la délibération relative à la modification du règlement du Conseil municipal de la commune de Bellevue pour le passage à un Conseil administratif dès le 1er juin 2011.

Réponse par Mme Catherine DuPasquier, Adjointe, à la motion « pour une analyse et une planification détaillées des besoins en locaux scolaires et apparentés ».

Acceptation de donner suite à la motion pour la participation de Bellevue à la prochaine édition du Festival du développement durable entre l'Exécutif et le groupe du Développement durable.

Acceptation de la motion pour la création d'une réserve conjoncturelle qui aboutira sur un rapport entre l'Exécutif et la commission des finances.

Naturalisations

Deux dossiers de naturalisations sont acceptés.

Informations de l'Exécutif

Pour le bâtiment du parascolaire, il avait été prévu de lancer le 2ème tour de l'appel d'offres pour choisir un lauréat dans les cinq bureaux d'architectes que l'on avait retenus. Les bureaux planchent à l'heure actuelle sur le projet et doivent rendre leur travail

pour le 6 juin 2011. Ensuite auront lieu une série de réunions avec les membres du comité dont MM. Rémy Gobert et Raphaël Petite pour représenter le Conseil municipal. Lors de la réunion agendée le 30 juin 2011 ressortira le choix du mandataire. Une fois celui-ci choisi, une demande sera faite au Conseil municipal pour le financement du projet retenu.

Une demande a été faite au niveau des conseils d'établissements de Bellevue-Genthod et de Versoix afin d'avoir une antenne médico-pédagogique à Versoix. Ainsi, les enfants de la région qui ont des problèmes de logopédie, psychologie ou autre pourront être soignés dans la région. M. Charles Beer, Conseiller d'Etat, a donné son aval pour ce projet.

Au sujet de l'assemblée générale du Foyer Livada, le but est d'étendre les propositions aux familles de personnes âgées pour voir ce qui se passe dans la région. Cette association bénévole se trouve dans les locaux de Bon Séjour à Versoix. Le Foyer Livada fêtera ses 20 ans et nous serons invités à cette occasion. Nous avons quatre personnes âgées de Bellevue qui le fréquentent de temps à autre. Un petit bus les prend le matin et les ramène à leur domicile le soir.

Le rallye des Bellevistes a lieu le jeudi de l'Ascension. L'année passée, les « DuPasquiers » ont eu la chance de gagner. Par conséquent, ils ont également la chance de devoir l'organiser cette année.

Le mercredi 4 mai a eu lieu la sortie des Aînés qui s'est très bien passée. L'augmentation du nombre des Aînés qui ont participé est surprenante.

M. Ruben Jimenez a accepté le mandat de Conseiller municipal de notre commune pour la législature 2011-2015 suite à l'élection de M. Marcel Beauverd au Conseil administratif de la commune.

M. Bernard Fogarasi-Szabo a accepté le mandat de Conseiller municipal de notre commune pour la législature 2011-2015 suite à l'élection de Mme Catherine DuPasquier au Conseil administratif de la commune.

M. Patrick Dugué, premier des « viennent-ensuite » sur la liste de l'Entente libérale, a annoncé par courrier

en date du 2 mai 2011, adressé au service des votations et élections, qu'il renonce à son mandat de Conseiller municipal pour la législature 2011-2015.

Le service des votations et élections a fait parvenir un courrier le 6 mai 2011 à Mme Delphine Schiavo-Abel pour savoir si elle acceptait le mandat de Conseillère municipale à Bellevue qui lui est échu suite au renoncement de M. Patrick Dugué. La réponse a été favorable. Il lui reste à faire les démarches administratives y relatives.

La décision du Département de l'intérieur et de la mobilité est parvenue en mairie en ce qui concerne la délibération relative à un crédit de F 900'000.-- destiné à la participation financière concernant les travaux d'aménagement de la rte de Lausanne, tronçon Mollies-giratoire de Genthod et la revalorisation de la place de la mairie.

Au point 12 de l'ordre du jour sera proposée une délibération relative à des modifications du règlement du Conseil municipal de la commune de Bellevue en vue de la très proche mise en place d'un Conseil administratif. Il s'agit de remplacer le nom Maire et Adjoint par Conseil administratif. Ce sera la première étape demandée afin d'être en mesure de poursuivre le travail au mois de septembre. La deuxième étape sera de savoir si Mme Catherine DuPasquier, en tant que Maire, souhaite faire des adaptations de la LAC avec M. Steve Dominé et le Conseil municipal. Ce point sera proposé au Conseil municipal en automne.

A la route de Collex, en face de Webster University, il était prévu d'installer un bouton presseoir pour faciliter le franchissement de la route en toute sécurité. Cela se fera pour la rentrée scolaire.

Séance du 6 juin 2011

Il a été procédé :

- à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 15 avril 2011,
- à la prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge,

- à l'élection du bureau du Conseil municipal,
- à la nomination des diverses commissions.

Le bureau du Conseil municipal :

Président : M. Bernard Taschini

Vice-Présidente : Mme Valérie Carrillo-Graf

Membre : M. Gérald Rügsegger

Secrétaire : M. Steve Dominé

Séance du 28 juin 2011

Approbation à la majorité de la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de F 110'000.-- concernant un aménagement de modération de trafic au chemin de la Roselière.

Approbation à la majorité de la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de F 140'000.-- concernant un aménagement de modération de trafic au chemin des Mollies.

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à la délégation de compétences accordée au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques.

Nomination à l'unanimité de deux Conseillers municipaux en qualité de membres de la commission consultative du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour la législature en cours.

Nomination à l'unanimité de trois représentants, dont au moins un(e) Conseiller(ère) municipal(e) en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries (GIGDT) pour la législature en cours.

Nomination à l'unanimité de trois représentants, dont au moins un(e) Conseiller(ère) municipal(e) en qualité de membre de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB) pour la législature en cours.

Nomination à l'unanimité d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e) en qualité de membre de la commission consultative du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive droite (GICORD) pour la législature en cours.



Parc Simon Eggly

Informations du Conseil administratif

Le nouveau site internet de la commune de Bellevue sera mis en ligne pour la première semaine du mois de juillet 2011.

La société d'ingénieurs conseils mandatée par la commune a remis une première version du plan directeur communal de l'énergie pour Bellevue. Cette version mérite encore des mises à jour. Elle sera notamment destinée à voir quelles seront les possibilités d'amélioration au niveau énergétique.

Le Conseil intercommunal du GIBC s'est réuni dernièrement au sujet de la suite de la procédure de la construction de la crèche. La décision qui a été prise est que jusqu'à la dépose de l'autorisation de construire, le bureau Jean-Marc Comte suivra le dossier. Parallèlement, une procédure AIMP sera ouverte afin de choisir un architecte de direction des travaux.

Une information des SIG a été déposée dans les boîtes aux lettres des communiens. Elle rend attentifs les citoyens aux travaux importants qui vont être réalisés par rapport à une deuxième station de pompage des eaux usées, la première étant celle de Port Saladin. La deuxième se construit à Genthod, sur le carrefour à la sortie de Bellevue direction Versoix. C'est en relation avec la construction de cette station que cette nouvelle conduite d'eaux usées est posée. Il s'agit de dédoubler le circuit du réseau primaire. Cette conduite passe devant la gare de Genthod-Bellevue, poursuit le long de la voie de chemins de fer pour aller en direction de la Réserve puis redescend sur le Vengeron. C'est pour cela qu'il y a maintenant des travaux à l'emplacement de la future crèche et ce pour deux ou trois mois maximum pendant les vacances scolaires.

M. Pierre De Grimm a été mandaté pour gérer le dossier de la taxe professionnelle dont la gestion était faite par la ville de Genève pour un coût plus ou moins similaire. Cette façon de faire va soulager Mme Claire Albanese, Directrice des finances.

Naturalisations

Un dossier de naturalisation est accepté.

Séance du 20 septembre 2011

Présentation du projet final des aménagements extérieurs dans le projet « La Tuilière ».

Approbation à la majorité de la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de F 400'000.-- pour une extension de l'aménagement du parc Simon Eggly sur les parcelles nos 2846, 2433 et 3472 de la commune de Bellevue.

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 562'572.-- (TVA comprise) pour des travaux d'aménagements extérieurs dans le projet « La Tuilière ».

Approbation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de F 120'000.-- pour les travaux d'étanchéité du parking en sous-sol des bâtiments de la route de Lausanne dans le projet « La Tuilière ».

Approbation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 150'000.-- pour la réalisation d'une mini-déchetterie et de deux points de collecte dans le projet « La Tuilière ».

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de F 570'000.-- destiné au paiement des honoraires et frais d'architectes & ingénieurs jusqu'à l'entrée des appels d'offres, pour la réalisation d'un bâtiment consacré à des activités parascolaires, sur la parcelle no 3422, propriété de la commune.

Informations du Conseil administratif

Nomination de M. Raphaël Petite en qualité de membre permanent du Groupement intercommunal des Législatifs de la Rive Droite du Lac pour la législature en cours (GRLD).

Le Conseil d'Etat a adopté, le 27 juillet 2011, un arrêté approuvant les modifications du règlement du Conseil municipal votées avant l'été.

Le Département de l'intérieur et de la mobilité a approuvé en date du 23 août 2011 la délibération concernant la délégation de compétences en faveur du Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques votée le 28 juin 2011.

Au niveau de l'aide à l'étranger, le Conseil administratif a versé cet été un montant de F 2'000.-- contre la famine dans la corne de l'Afrique par l'intermédiaire de l'UNICEF.

En réponse à la proposition individuelle qui avait été déposée par M. Bernard Taschini le 10 mai 2011 et qui demandait que le Conseil administratif étudie la possibilité de revenir aux cartes journalières pour les CFF, le dossier a été examiné cet été et proposé à la commission Social, Ecole & Petite Enfance du 30 août 2011. La proposition qui a été faite par la mairie est de revenir à la solution de proposer deux cartes journalières pour l'année. Elles seront vendues F 35.--. Afin d'éviter des invendus, il serait judicieux de débloquer la vente des billets aux autres communes quelques jours avant la date du départ. Les réservations de cartes pourront être faites sur le site internet de la commune dès janvier 2012.

Le Groupement intercommunal de la Vigne Blanche a nommé Mme Anne Dufour en qualité de responsable de l'administration du Centre.

Le Département de l'intérieur et de la mobilité a approuvé en date du 28 juin 2011 la décision allouant le crédit de F 230'000.-- destiné aux travaux de drainage et d'un passage pour l'accès aux parcelles riveraines depuis la parcelle no 3970, propriété de la commune. Il s'agit de l'ancien chemin dit de «La Remise» qui est dénommé maintenant chemin des Bois d'Amont (dossier qui sera prochainement déposé au Service de la nomenclature).

Le Département de l'intérieur et de la mobilité a également approuvé en date du 23 août 2011 la décision allouant un crédit de F 140'000.-- destiné à un aménagement de modération du trafic au chemin des Mollies.

Le Département de l'intérieur et de la mobilité a approuvé la décision allouant un crédit de F 110'000.-- concernant la modification de trafic au chemin de la Roselière.

Les travaux des Grand Bois sont terminés, le passage à piétons a été remis en place. L'investissement va être clôturé sans dépassement de crédit.

L'autorisation de construire nous est parvenue en ce qui concerne les travaux au chemin des Limites entre les communes de Bellevue et Genthod. Il s'agit d'attendre les trente jours du délai d'opposition et de s'assurer de la participation financière de 50% de Genthod.

La mairie doit faire face à de très gros problèmes en ce qui concerne le projet de modération de trafic au chemin de la Chênaie. Le point va être fait sur ce dossier.

Les chênes communaux nous causent quelques soucis. D'importants travaux forestiers vont être entrepris sur le chemin de la Chênaie. L'idéal serait que les travaux et l'élagage puissent se faire simultanément.

Le rapport administratif annuel 2010 est présenté en application de l'art. 48 de la loi sur l'administration des communes, lettre e.

Séance du 11 octobre 2011

Le projet de budget 2012 est renvoyé à l'unanimité en commission des finances pour examen.

Approbation à la majorité de la délibération relative à la création d'une zone de développement industrielle et artisanale – chemin des Chênats sous réserve de l'acceptation par les autorités concernées des conditions fixées par la commune au plan PDZIA.

Approbation à l'unanimité de la délibération relative au projet de plan directeur de développement industriel et artisanal Chênats - Valavran (PDZIA), sous réserve des conditions fixées par la commune.

Approbation à l'unanimité de la nomination des président(e-s) et vice-président(e-s) des locaux de vote pour l'année 2012, ainsi que de leurs remplaçant(e-s).

Président: Jean-Daniel Viret
 Suppléant du Président: M. Marc-André Baschy
 Vice-Présidente: Mme Yvette Clivaz Beetschen
 Suppléant de la Vice-Présidente: M. Rodrigo Tamayo

Naturalisations

Un dossier de naturalisation a été traité.

Informations du Conseil administratif

Des élections ont eu lieu au sein du comité de l'Association des communes genevoises. Une assemblée générale s'est déroulée le 27 septembre. M. Daniel Fabbi, Conseiller administratif, a été élu au sein du comité de l'ACG entre autres membres de la rive droite. Quelques jours après, M. Marcel Beauverd, Conseiller administratif, s'est présenté au Comité du SIACG (service informatique de l'association des communes genevoises) où il a été réélu.

La Marche de l'espoir a eu lieu ce week-end. Comme chaque année, la commune subventionne les kilomètres parcourus par les enfants bellevistés à raison de F 1.-- l'unité.

Tous les cinq ans est édité un livre appelé «Solidarité Genève Sud» avec des statistiques des communes au sujet de l'aide au développement. En page 51 figurent les résultats de Bellevue pour 2010. Le montant alloué par notre commune pour cette année a été de 0,73% du budget de fonctionnement. Un de ces livres peut être consulté en mairie.

Des travaux assez importants ont été faits au cimetière et le columbarium est fini. Le nombre de places a été presque triplé. Une demande de dépassement financier avait été sollicitée en commission des finances et les coûts ont pratiquement été maîtrisés.

Les travaux d'aménagement extérieurs vont commencer à «La Tuilière». L'entreprise Jacquet a amené

ses machines et les travaux de génie civil vont débiter près des Ticoquins pour le premier secteur.

Les travaux du chemin de la Menuiserie sont terminés et le revêtement de la route a été complètement refait.

Le port Saladin se trouve dans un état qui ne reflète pas l'image exacte de notre commune. Un nettoyage complet et un marquage des cales sèches vont être entrepris. Une lettre sera adressée aux propriétaires de bateaux pour leur dire que l'on va réorganiser cet emplacement et faire quelques aménagements pour La Flottille cet hiver.

Le rapport de la décision de la commission Social, Scolaire et Petite Enfance aboutit au retrait par le Conseil municipal de la résolution pour une intervention du Conseil administratif et du président du CM auprès du DIP suite au départ de nombreux enseignants.

La réponse du Conseil administratif suite à la motion de M. Dominique Anklin concernant la création d'une réserve conjoncturelle est fournie.

Séance du 8 novembre 2011

Approbation à l'unanimité de la décision concernant l'indice des traitements 2012 de la commune de Bellevue.

Approbation à la majorité de la délibération fixant le montant minimum de la taxe professionnelle communale 2012.

Approbation à la majorité la délibération relative à l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2012, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

Informations du Conseil administratif

26 novembre 2011: ouverture de la patinoire à la Vigne Blanche.

9 décembre 2011: Fête de l'Escalade des enfants organisée la journée par l'Association des

parents d'élèves et le soir pour tous, par le Club des Bellevistes.

22 décembre 2011 : Fête de Noël des enfants à l'école.

Le toit photovoltaïque de l'école dont le projet avait été lancé par M. Claude Etter, ancien Maire, cause certains soucis. Nous avons décidé l'installation de ce toit photovoltaïque avec des tuiles d'une apparence agréable. Celui-ci a pris deux ans pour sa mise en place. Peut-être aurons-nous davantage de difficultés que de satisfactions avec cette installation. Le Conseil municipal sera tenu au courant de la suite du dossier.

Le Département de l'intérieur et de la mobilité, sous la plume de Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat, a donné son accord à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'année 2010 ainsi que pour les comptes de la commune pour l'année 2010 avec un excédent de financement des investissements de F 2'216'597.--.

En ce qui concerne les travaux d'aménagements extérieurs à la Tuilière, les plans de détails ont été finalisés. Ils sont approuvés par la Fondation, le bureau d'architectes de la Fondation, le bureau d'ingénieurs de la mairie, le bureau Jacquet et la commune.

L'accord pour le trottoir au chemin des Limites a été délivré.

Le chemin de la Remise va être renommé « Bois d'Amont ».

Un préavis défavorable a été donné pour l'aménagement du chemin des Mollies. Le projet ne convient pas à la CMNS. Il s'agira de plancher à nouveau sur le dossier.

En ce qui concerne la future crèche définitive, le dossier avance bien avec les nouveaux magistrats. Une soirée publique aura lieu le 1er février 2012. Elle portera sur tous les aménagements y compris le parascolaire.

Approbation à l'unanimité de la motion portant sur une présentation publique sur les aménagements autour de la crèche intercommunale et du bâtiment parascolaire.

Le Conseil administratif de la commune de Bellevue répond à la motion de M. Dominique Anklin, membre du Comité de pilotage du développement durable au sujet « de la participation de Bellevue à la prochaine édition du Festival du développement durable ». Ce festival ayant subi une coupe budgétaire, la commune de Bellevue continue de suivre l'évolution de la situation et posera sa candidature s'il devait être reconduit en 2013.

Séance du 13 décembre 2011

La Présidente a procédé à l'assermentation du nouveau Conseiller municipal, M. Marco Rodrigues Pais.

La nouvelle composition des commissions 2011-2015 est validée à la majorité par le Conseil municipal.

Approbation à la majorité de la résolution relative au projet de concept de plan directeur cantonal Genève 2030 – concept de l'aménagement cantonal avec tous ses amendements.

Approbation à la majorité de la résolution relative au projet de schéma directeur cantonal Genève 2030 concernant la commune de Bellevue avec toutes ses remarques et recommandations.

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude intercommunal d'un montant de F 200'000.-- destiné au paiement des honoraires et frais des architectes et ingénieurs jusqu'à l'entrée des appels d'offres, pour la réfection des locaux de la section Bellevue-Genthod de la Société internationale de Sauvetage du Lac, sis rte de Lausanne sur la parcelle no 3386 de la commune de Bellevue.

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 100'000.-- (TVA comprise) pour la mise en conformité des canalisations et

collecteurs au chemin des Mollies.

Approbation à l'unanimité de la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de F 540'000.-- destiné aux travaux envisagés dans la Résidence «Les Marettes», sise 329 b, route de Lausanne.

Nomination à la majorité de cinq membres au moins pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en application de l'art. 8, al.2, lettre b des Statuts de la FLB: Bernard Taschini, Jean-Daniel Viret, Véronique Barbey, Raphaël Petite, Pablo Lazaro, Jean-Marc Carrillo.

BDA fournira le nom d'un deuxième candidat une fois le choix de la régie connu.

Naturalisations

Une naturalisation est acceptée, un couple et leurs deux enfants.

Informations du Conseil administratif

Le Département de l'intérieur et de la mobilité a décidé d'approuver en date du 15 novembre 2011 les crédits d'études qui vous avaient été demandés pour un montant de F 570'000.--, destiné au paiement des honoraires et des frais d'architectes pour le projet du parascolaire.

Le Conseil administratif annonce que M. Daniel Fabbri a été nommé président de la Coopérative financière des communes genevoises (COFICOGÉ) à partir du 1er janvier 2012.

En date du 9 décembre 2011, la commune a reçu l'Arrêté du Conseil d'Etat du 30 novembre 2011 relatif à l'élection de M. Marco Rodrigues Pais qui vient de prêter serment.

Dix paniers de Noël ont été préparés cette année pour les familles nombreuses sur le territoire de Bellevue.

M. Michel Stalder, Adjoint de Genthod, et
Mme Catherine DuPasquier, Maire de Bellevue,

vont signer une nouvelle convention avec la FASE. Elle rentrera en vigueur le 1er janvier 2012 pour une année.

L'Association «Supernounou» (mamans de jour) de Versoix va devenir intercommunale et sera subventionnée par les sept communes concernées afin que lesdites mamans puissent travailler sur les sept communes. Elles resteront toutefois indépendantes puisque la loi le leur permet mais elles auront un lien direct avec l'Association. Elles pourront s'inscrire et bénéficier d'une formation continue au sein de cette dernière. Les communes s'engagent à leur donner une prime pour les aider au niveau des papiers à remplir au départ. Une caisse centralisée sera instaurée et c'est l'Association qui préparera les factures pour les parents. Ce système débutera le 1er janvier 2012.

Le Département de l'intérieur et de la mobilité a décidé d'approuver en date du 28 novembre 2011 le crédit de F 400'000.-- destiné à la réalisation des aménagements sur le chemin de la Menuiserie et sur les dessertes piétonnes du parc Simon Eggly, parcelles nos 2846, 2433 et 3472. De plus, il a approuvé en date du 28 novembre 2011 le crédit de F 562'572.-- destiné à la réalisation des aménagements extérieurs de toutes les parcelles concernées par le projet de la «Tuilière». Le 16 novembre, il a également approuvé le crédit de F 150'000.-- destiné à la réalisation d'une mini-déchetterie enterrée sur les parcelles nos 2846 et 2847 de la commune de Bellevue.

Il a également approuvé en date du 10 novembre 2011 le crédit de F 120'000.-- destiné aux travaux d'étanchéité du parking en sous-sol des bâtiments de la route de Lausanne 331 à 339 dans le projet de la «Tuilière», parcelle no 2847 de la commune de Bellevue.

Le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) a délivré l'autorisation de construire pour le bâtiment destiné à recevoir une crèche intercommunale sur les parcelles nos 3420 et 3422 de la commune de Bellevue.



Dicastères de M. Daniel Fabbi

Maire de la commune jusqu'au mois de juin puis Conseiller administratif

Chers Bellevistes,

Durant la période du 1er juin au 31 décembre 2011, le passage de l'Exécutif communal en Conseil administratif a modifié mes méthodes de travail. Depuis ce changement politique, je suis responsable des dicastères suivants et me dois d'en assurer le bon fonctionnement. Il s'agit des ressources humaines, de l'administration communale, des bâtiments et du patrimoine communal, du cimetière, des parcs et promenades, de l'environnement, des travaux publics, de l'état civil, des finances, de la gestion des déchets ainsi que de la sécurité : police et pompiers. De plus, je suis nommé Président des divers groupements et organismes que sont le groupement intercommunal du bâtiment de la crèche (GIBC), le groupement intercommunal de compostage de la rive droite (GICORD), la coopérative financière des communes genevoises (COFICOGE) ainsi que membre du groupement intercommunal de la Vigne Blanche (GIVB) et de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) de Valavran au niveau cantonal.

Permettez-moi, par les quelques lignes qui suivront, de vous faire part du bilan de mes six premiers mois en qualité de Conseiller administratif en vous proposant un tour d'horizon de mes responsabilités.

Tout d'abord, concernant les ressources humaines, plusieurs changements ont été opérés au niveau du personnel communal. Au mois de juillet 2011, Mme Véronique Barbey, Directrice technique, a quitté la mairie. Après plusieurs années d'une collaboration enrichissante, très professionnelle et agréable, cette dernière a décidé de faire prendre à sa carrière une nouvelle direction et a ouvert son propre bureau d'architecte indépendante. Mes collègues et moi-même lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle voie.

Suite à son départ, une analyse de notre administration a été effectuée et il a été décidé d'engager

deux nouvelles personnes. M. Daniele Todeschini, dans un premier temps, a été sélectionné pour remplacer Mme Véronique Barbey en tant que responsable technique et M. Luc Heimendinger s'est vu offrir le poste de secrétaire général. Concernant cette seconde embauche, le Conseil administratif s'est rapidement rendu compte que le profil du candidat ne correspondait pas à ses attentes et a décidé de ne pas confirmer son engagement sans repourvoir le poste dans l'immédiat.

Pour les bâtiments communaux et notre service technique, l'année 2011 a été relativement calme. Notons tout de même que certaines améliorations ont été opérées au cimetière, dans lequel la capacité du Columbarium a, par exemple, été triplée. En parallèle, un travail permanent est exécuté par notre service des espaces verts qui s'efforce d'améliorer perpétuellement la qualité de nos plantations et de fleurir dans la mesure du possible tous les espaces adéquats. Concernant les routes de la commune, une étude a été commandée dans l'objectif de créer une zone 20 ou 30 km/h au chemin de la Chênaie. Les conclusions de celle-ci devraient nous parvenir à la fin de l'année 2012.

La gestion des déchets de la commune ne cesse de s'améliorer, le fait le plus marquant de 2011 est sans conteste la mise en place d'une déchetterie au centre du village, derrière la mairie. Depuis le mois de décembre, les Bellevistes ont accès à des bennes semi-enterrées dans lesquelles ils peuvent trier leurs déchets (verre, papier, PET, aluminium et fer blanc) ainsi que déverser leurs ordures ménagères incinérables. Prochainement, la commune ajoutera une possibilité de recycler les piles au même emplacement. 2011 a vu également l'augmentation des levées de papier et de carton en proposant aux habitants deux passages mensuels au mode « porte à porte » moyennant l'utilisation par les privés d'un container adapté. Tous les renseignements à ce sujet se trouvent sur notre site internet : www.mairie-bellevue.ch.

La sécurité de notre commune a toujours été l'une de mes priorités. La mairie continue de collaborer étroitement avec la Police et la société privée Protectas SA. Le nombre de tournées de surveillance et la fréquence de celles-ci varient selon l'actualité, ceci en plus de quatre patrouilles quotidiennes habituelles. Notons également le franc succès du concept « City Bike », que nous sommes la première commune genevoise à avoir mis en place, qui voit durant les beaux jours un patrouilleur Protectas tourner à vélo sur la commune, proche de la population et respectueux de l'environnement.

Avant de conclure mon éditorial, je souhaiterais vous exprimer toute la joie que je ressens à administrer cette magnifique commune de Bellevue. Je ne peux m'empêcher de prendre la mesure de la chance que nous avons en observant les difficultés financières que traversent actuellement les collectivités publiques des pays, des cantons et des communes qui nous entourent. Bellevue n'a, quant à elle, jamais de son histoire eu autant de boni. Ceci grâce, bien entendu, à l'installation sur notre territoire de l'entreprise Richemont et de son centre mondial administratif ainsi qu'à diverses décisions prises par votre Conseil administratif.

Pour finir, en tant que Président du GIBC, je me dois de vous annoncer que le projet de notre crèche intercommunale s'est accéléré durant ce second semestre 2011, grâce à la nouvelle équipe dynamique de magistrats qui en est en charge. Il s'agit de Mme Valérie Archetto, Conseillère administrative, pour Pregny-Chambésy, de Mme Elisabeth Fatton, Maire, pour Collex-Bossy et de M. Michel Stalder, Adjoint, pour Genthod. La construction du bâtiment devrait se faire rapidement. En principe, le premier coup de pioche devrait être donné au mois d'août 2012 et les travaux devraient être achevés au mois de septembre 2013.

Vous aurez constaté en lisant ce texte que votre Conseiller administratif ne chôme pas, d'autant que l'année 2012 s'annonce riche et chargée avec de nombreux projets qui devraient voir le jour. Je tenais à vous remercier du fond du cœur de la confiance que vous m'accordez toujours.

Daniel Fabbi

Conseiller administratif

Administration générale et ressources humaines

Le mot des directeurs

A Bellevue, le personnel communal est régi par trois directions distinctes : celle de l'administration, celle du service des finances et la direction technique. En 2011, 18 personnes ont travaillé pour ces différents services, à temps complet ou partiel, et ont mené à bien les tâches qui leur étaient confiées.

Service de l'administration

L'administration générale de la commune de Bellevue garantit le suivi administratif et logistique des décisions prises par le Conseil administratif et par le Conseil municipal, assure la gestion, le maintien et le perfectionnement des procédures déjà en place dans les différents services qui la composent, soit :

Le secrétariat général, la réception, les services des manifestations, des affaires sociales, scolaires et de la petite enfance, du développement durable, de la communication, des archives et de la formation professionnelle.

Le secrétariat général s'occupe de la gestion du courrier, entrant et sortant, de l'agenda du Conseil administratif ; il est responsable du travail administratif lié au bon fonctionnement du Conseil municipal et de certains Groupements intercommunaux. Il organise également chaque année un repas pour les Sénateurs, un pour les jeunes ayant atteint l'âge de la majorité citoyenne et un pour les Aînés sans oublier la gestion de la journée qui leur est destinée. De plus, il gère les couvertures d'assurances en matière de personnes et de choses et traite des sinistres des biens propriétés de la commune ; il gère et contrôle avec l'aide de tiers ; les projets de contrats, de règlements, les projets d'actes, de conventions en matière d'opérations foncières et s'assure du respect des législations dans toutes les activités de la commune. Ses tâches comprennent également les demandes de subvention pour les personnes physiques.

La réception de la mairie est présente, entre autres, pour répondre à vos questions, pour vous donner des renseignements, conseils et pour vous offrir de nombreuses prestations, détaillées sur notre site internet communal. Ceci avec le souci de vous offrir le meilleur accueil, agréable et professionnel.

Le service des manifestations, affaires sociales, scolaires et de la petite enfance organise et coordonne, avec beaucoup de dynamisme et de professionnalisme, des journées merveilleuses pour le plus grand plaisir de nos concitoyens pour les fêtes des Promotions, du 1er août, de l'Escalade, de Noël et pour diverses journées à thème. Ce service est également responsable de la publication du journal communal «Votre mairie vous informe» et assiste les Conseillers administratifs délégués pour le renouvellement des subventions sociales suisses, étrangères, culturelles et sportives. Il gère finalement toute l'administration des affaires sociales, de la FASE avec le local des jeunes et les travailleurs sociaux hors murs jusqu'aux enquêtes de solidarité internationale, et culturelles pour les relations avec les associations communales, institutions et autres.

Le service en charge du développement durable, de la communication, des archives et de la formation professionnelle travaille, de concert avec les Comités et Groupes du développement durable issus du Conseil municipal, dans une perspective d'amélioration des procédures et us pour bonifier la qualité du travail, de l'information en respect des principes du développement durable et d'actions dans le cadre de la labellisation Cité de l'Energie. Il traite toutes les questions liées à la gestion des déchets, gère les statistiques, recherche et propose des solutions pour améliorer le tri et les levées. Il porte une attention particulière à la tenue de notre site Internet et il assure le renouvellement des postes de travail, intervient en cas de pannes et pour la maintenance des ordinateurs. Il est le lien pour toutes les questions liées à la sécurité, reçoit les rapports de notre mandataire, contrôle les actions, participe

avec les magistrats aux séances entre la police, notre mandataire et la commune. Il s'occupe également des archives communales et de la réalisation du compte rendu administratif et financier. Finalement, il assure la formation et le suivi de l'apprenti employé de commerce sur la base d'un plan de formation qu'il réalise pour les trois années d'apprentissage.

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive, mais elle vous donne une vue des activités réalisées à la mairie par les employés des secrétariats administratifs qui n'hésitent pas à s'entraider pour la réalisation des tâches confiées.

Steve Dominé
Directeur administratif

Service technique

Cher(e)s habitant(e)s,

J'ai pris mes fonctions de chef du service technique le 1er septembre 2011.

Le service technique se compose du service des bâtiments et du service des espaces extérieurs pour lesquels œuvrent 10 personnes.

Le service des espaces extérieurs s'occupe du réseau routier, des cheminements piétonniers, des réseaux d'assainissement, des parcs et jardins, des places, du mobilier urbain et des ports. De plus, il assure le balayage et le déneigement de nos routes et l'entretien des cours d'eau. Il met en place toutes les infrastructures lors des manifestations organisées par la commune ou les sociétés locales (location de tables, barrières et tentes).

Le service des bâtiments garantit la conciergerie des édifices scolaires et communaux, l'entretien des bâtiments et des installations techniques. Il organise également la réservation des locaux communaux.

Daniele Todeschini
Chef du service technique

Service des finances

C'est la première fois, depuis plus de 40 ans, lors de la précédente législature et sur proposition de l'Exécutif, que la commune a baissé ses impôts, passant ainsi le centime additionnel de 43 à 42.

Assez incroyable, surtout voyant le paysage économique international qui a complètement changé, ce qui aurait dû avoir un certain impact négatif sur nos rentrées fiscales.

Malgré cela, deux choses très importantes ont œuvré en notre faveur. D'une part une catégorie de contribuables très stable, d'autre part un choix politique, ces dernières années, avec l'arrivée sur notre territoire du siège administratif d'une entreprise de renommée mondiale.

En effet, avec plus de 300 collaborateurs à Bellevue, Richemont est le deuxième groupe de luxe le plus important au monde.

L'année 2011 a été clôturée avec le boni le plus élevé de l'histoire de Bellevue. Grâce à cela, la commune a pu régler, sans se soucier de problèmes de trésorerie, tous ses investissements comptant.

Grâce à sa rigueur, elle a également emmagasiné d'importantes liquidités pour ses futurs investissements.

2012 pourra ainsi concrétiser d'importantes réalisations telles que les aménagements extérieurs du centre du village, le démarrage du bâtiment parascolaire et celui de la crèche intercommunale pour 80 enfants.

Toutefois, il ne faut pas se tromper, les années futures vont être financièrement compliquées à gérer. La marge de manœuvre pour les autorités va se réduire et la gestion financière de la commune va requérir une très grande prudence.

Claire Albanese
Directrice des finances

Votre Mairie vous informe

Ce compte rendu administratif est régulièrement ponctué par les articles parus dans le journal communal de l'année 2011 :

Départ de Madame Véronique Barbey, Directrice technique

Avec le départ de Madame Véronique Barbey le 31 juillet prochain, le service technique de la commune va se retrouver orphelin d'une pièce maîtresse qui savait équilibrer son temps et son attention entre l'administration, le service des bâtiments et celui des espaces extérieurs. Pourvue de très grandes qualités professionnelles et humaines, elle a toujours su conjuguer diplomatie et fermeté pour parvenir avec efficacité à d'excellents résultats, tant dans sa gestion des services que dans celui de ses dossiers. Engagée, sensible, toujours prête à rendre service... elle manquera à la mairie !

Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière, pour l'ouverture de son bureau en qualité d'architecte indépendante.

Votre Mairie vous informe, juin 2011

Etat civil

Statistiques 2011

Depuis le 1er janvier 2008, l'arrondissement de l'état civil de Pregny-Chambésy regroupe les offices de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Etat civil de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47

1292 Chambésy

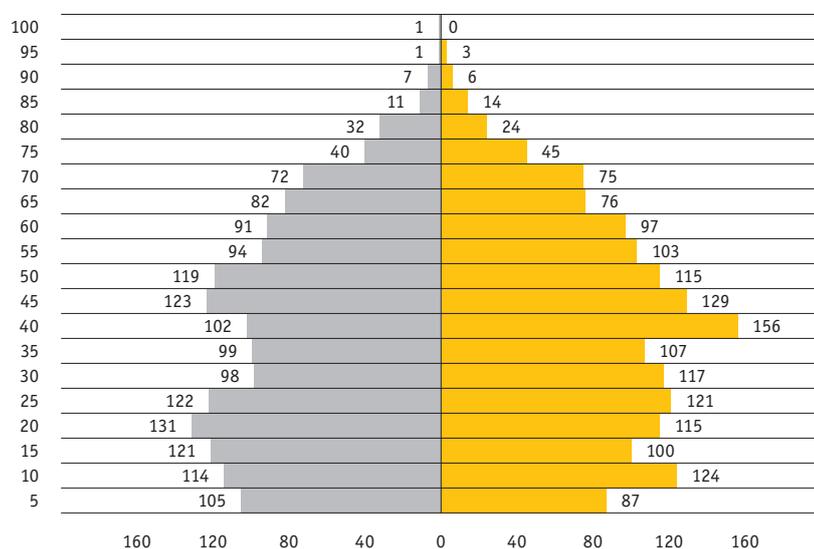
T 022 758 03 20

F 022 758 03 22

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

	Arr.	Bellevue
Naissances	0	0
Reconnaissances	19	6
Mariages célébrés	116	9
Partenariat	1	0
Décès	51	2
Changements de nom	13	2
Naturalisations	131	12
Saisies faites	114	-
Actes établis	738	-
Factures établies	149	-

Pyramide des âges



■ Nombre d'hommes : 1565
 ■ Nombre de femmes : 1614

Sécurité

Rapport d'activité 2011 de l'Office de protection civile de Valavran

Ce dernier rapport est toujours l'occasion de recevoir avec plaisir les représentants de nos communes afin de leur confirmer notre engagement et notre détermination dans l'exécution de notre devoir de miliciens au service de la Protection Civile.

Les différents services ont procédé à l'élaboration et la réalisation d'un certain nombre de cours que nous allons vous faire découvrir dans ce rapport.

Protection des biens culturels

Lt Gabriel Demartines

Comme chaque année nous commençons par un petit historique afin de mieux comprendre ce qui a été réalisé par ce service.

Généralités

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

La Convention de La Haye est un appel à accroître l'attention indispensable accordée à la protection des biens culturels. Elle s'est imposée naturellement suite aux effroyables pertes culturelles subies durant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 70 Etats ont, jusqu'à aujourd'hui, ratifié ce texte fondamental de la protection des biens culturels et se sont ainsi engagés :

A sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles ;

A respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine.

Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications. Enfin, c'est également un moyen permettant d'éveiller l'intérêt de la population pour nos biens culturels et de la sensibiliser aux problèmes de leur conservation. Il permet également le contrôle de l'état des collections et ainsi détecter des mauvaises conditions d'entreposage et évaluer les travaux indispensables de conservation ou de remise en état à entreprendre.

Inventaire

Etablir un inventaire nécessite un langage clair et précis avec une méthode soigneusement préétablie. Pour ce faire, une documentation de base doit préalablement être constituée. Elle se compose en général de :

- catalogues et inventaires des collections
- catalogues d'expositions
- listes d'achat
- anciens inventaires de la collection locale de biens culturels
- ouvrages sur les monuments classés
- documentation sur la construction et publications concernant l'immeuble où se trouvent les biens culturels

Données à recenser

Les données à recenser sont de diverses natures. Les principales sont souvent les suivantes :

- désignation (termes techniques)
- nom
- fonction
- numéro d'inventaire
- lieu de conservation
- propriétaire

Nous avons, pour ce faire, élaboré une documentation pour chaque objet à recenser composée comme suit :

1. d'une feuille de conduite
2. d'une feuille d'évacuation

3. d'une feuille de protection/liste des mesures et feuille de détails
4. d'une documentation de sécurité
5. d'une documentation diverse

Liste des objets recensés par l'ORPC Valavran :

- Villa Bella Vista (Bellevue)/cat. A
- Village de Genthod, périmètre protégé/cat. A
- Campagne Creux-de-Genthod/cat. A
- Campagne Bonnet/Beau-Pré (Genthod)/cat. A
- Campagne du Grand Malagny (Genthod)/cat. A
- Campagne du Reposoir (Pregny-Chambésy)/cat. A
- Château Rothschild et dépendances (Pregny-Chambésy)/cat. A
- Villa Bartholony/Sans Souci (Versoix)/cat. A

- Domaine des Chênes (Bellevue)/cat. B
- Domaine de Riencourt (Bellevue)/cat. B
- Ferme du Château (Collex-Bossy)/cat. B
- Château (Mairie de Genthod)/cat. B
- Campagne Marignac (Genthod)/cat. B
- Campagne La Gandole (Genthod)/cat. B
- Campagne Le Saugy (Genthod)/cat. B
- Presbytère (Genthod)/cat. B
- Campagne Grand Chatillons (Genthod)/cat. B
- Campagne du Petit Malagny (Genthod)/cat. B
- Eglise St Hyppolyte (Grand-Saconnex)/cat. B
- Château de Penthes (Pregny-Chambésy)/cat. B
- Château de Tournay (Pregny-Chambésy)/cat. B
- Villa Perrot (Pregny-Chambésy)/cat. B
- Site Port-Choiseul (Versoix)/cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix)/cat. B
- Maison Montfleury (Versoix)/cat. B

Les documentations des biens classée A et B sont complètement achevées (100 %).

Comme mentionné lors de notre précédent rapport, nous avons eu des présentations de ce service et de ces compétences avec toutes les communes du groupement. Ce fût l'occasion de partager et d'échanger nos expériences en vue d'une plus étroite collaboration lors d'interventions.

L'appui

Plt Christian Devaud et Plt Pascal Gentet

Le Sauvetage est toujours très présent lors de toutes nos rencontres. Deux remorques de plus ont été produites dans notre atelier cette année.

Une fois encore nous ne pouvons qu'avancer les compétences et qualités de ce service qui est entièrement autonome pour la réalisation de nos constructions.

Egalement toujours présent lors de nos interventions, comme ce fût le cas en janvier lors de l'incendie à la route de l'Etraz à Versoix. Ce service a géré toute la partie éclairage et apport de courant durant les 4 nuits d'engagement.

Télématique / transmission

Suppl cdt Patrick Muller (ad-interim)

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix pour l'année 2011 et ils ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Un peu de sang neuf est venu en renfort pour 2011 lors de ce test, il est toujours le bienvenu !

Notre Poste de Commandement de Valavran a été entièrement revu et modernisé en termes de communications, nouvelles antennes, nouvelles radios « Polycom », nouveaux téléphones avec centrale, prise TV + Radio et réception Natel dans tout le Poste de Commandement. Magnifique réalisation qui optimise singulièrement nos communications.

Suivi de la situation

Lt Cédric Doerig

Le service de renseignement continu son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentations relatives à notre organisation. Il gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.)

Domaine logistique (CMT)

Plt Marco Doimo, Plt Lionel Menapace

Le service Construction maintien à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques (un nouveau groupe a été créé pour subvenir aux besoins de la commune de Versoix). La préparation des constructions fut importante en vue du CPC 2012.

Logistique ravitaillement

Lt Upul Wannakuarachichi

Un chef de cuisine peut en cacher un autre... effectivement, un second cuisinier a suivi le cours et a passé avec succès le test afin d'entrer en fonction au service de la PC, j'ai nommé Yvan Peter; il s'est chargé de la cuisine lors du cours combiné d'octobre et ce fût un réel plaisir culinaire.

Protection & assistance

Plt Cédric Bugnon, Lt Guillaume Francioli,
Lt Patrick Benguerel

1. Organisation

Ce service fait actuellement l'objet d'une réorganisation ayant pour but de redistribuer les diverses interventions programmées (CPA, Abri 2000, FORE, etc.)

2. Cours de répétition en collaboration

avec les Samaritains de Versoix et ses environs

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivies. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement.

Service atomique / chimique

Lt Roger Schenkel

Ce service reste incorporé dans les actifs de notre organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique / chimique. Cependant, un maintien des stocks et une vérification du matériel a été effectué lors du cours combiné. De plus ce matériel a été entièrement regroupé dans une construction, ce qui en facilite l'entretien. Nous avons également renouvelé le stock des pastilles d'iode destinées à la population de nos communes en cas d'incident radioactif.

Engagement et divers pour l'année 2011

Regroupement de tout le matériel en prêt auprès des voiries et des compagnies de Sapeurs-pompiers effectué.

Engagement du 4 au 6 janvier 2011 lors de l'incendie d'une grange Rte de l'Etraz à Versoix.

Achat d'une tente pour équiper la FORE (formation rapidement engageable). Cette structure modulable de 20 à 50 m² est opérationnelle en quelques minutes seulement (compter 15 minutes par module pour l'installation complète, chauffage et éclairage inclus avec seulement 2 personnes)

Nos autorités communales sont informées de l'activité de notre ORPC tout au long de l'année lors de nos rapports intercommunaux.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, nos activités permanentes sont :

- la formation des cadres
- l'entretien du matériel et des constructions
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC

Au 30 septembre 2011, nos effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- population de l'ensemble du regroupement: 36 141
- effectif réglementaire: 343 personnes
- effectif actuel: 264 personnes
- effectif supplémentaire: 731 personnes (en cas de montée en puissance)

Actuellement, 18 personnes font partie de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2011

Total des cours accomplis

464 jours effectués

Intervention FORE: Feu à Versoix

Tous services: 23 personnes, 43 j/cours

Service télématique

Essai des sirènes: 17 personnes, 17 j/cours

Service Protection des Biens Culturels

Cours répétition: 14 personnes, 27 j/cours

Logistique

Construction/matériel: 16 personnes, 73 j/cours

Cours combiné (tout services)

Cours de répétition: 39 personnes, 187 j/cours

Etat-major

Rapports: 41 personnes, 41 j/cours

Heures isolées 2011

17 personnes, 57 j/cours

Au profit de la collectivité

Don du sang: 13 personnes, 13 j/cours

Derby/Polycom: 6 personnes, 6 j/cours

Admission des volontaires

1. Les astreints ayant accompli leur obligation de servir

Une demande formelle doit être remplie par l'astreint. Cette dernière sera accompagnée du préavis de l'OPC et sera transmise à la Sécurité Civile (SCG). La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORRPC

2. Personnes non-astreintes

Les personnes non-astreintes qui souhaitent s'engager

à titre volontaire doivent adresser une requête à l'ORPC qui transmettra à la SCG. La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORPC

Critères d'évaluation (cumulatifs):

- Age 20 à 28 ans
- Effectif de l'ORPC

Obligations (en cas d'admission):

- Recrutement à Lausanne
- Ecole de recrue à la SCG (Sécurité Civile Genève)

La SCG se charge des formalités. Pour compléter les effectifs de nos services, durant les cours, lors d'interventions ou toutes autres manifestations, nous recherchons du personnel motivé (masculin et féminin). Pour toutes vocations naissantes, Madame Marie-José Grenier, Cheffe d'Office, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Administration

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du regroupement.

En plus de nos activités permanentes, nous avons :

- poursuivi le contrôle systématique des abris
- poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions

Rappel aux propriétaires de villas et d'immeubles

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés, et, le cas échéant, remis en état ou remplacés,

il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Pour terminer, nous restons à disposition de toute personne désirant des informations sur nos activités ou éventuellement visiter nos locaux.

Major Stéphane Granger

Cdt ORPC Valavran

Adresse

ORPC Valavran

Office intercommunal

Mairie de Versoix

Case postale 107

1290 Versoix

T/F 022 775 66 56

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2011

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	2	4	6	4	1	7	5	4	7	7	4	3	54
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	1	5
Affaires de circulation	5	3	5	6	5	5	5	11	8	7	6	6	72
Affaires de drogue	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	3
Affaires de mœurs	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Affaires de navigation	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Affaires financières	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Affaires judiciaires autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agressions	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Alarmes/Alertes/Attentats	0	0	1	2	1	1	1	0	0	1	1	0	8
Animal	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	6
Bruit	4	1	2	1	4	1	6	2	1	0	0	1	23
Cambriolages (constats et tentatives)	6	2	11	8	3	8	6	5	13	9	4	7	82
Conflits	0	0	2	5	3	2	0	1	1	1	0	1	16
Contrôles personnes/véhicules	4	9	6	9	5	1	5	6	4	3	6	3	61
Décès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Disparitions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Domages à la propriété	0	1	3	5	1	2	0	11	2	1	0	1	27
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Interventions dans un lieu ou voie publics	0	0	2	1	0	2	0	0	0	0	0	1	6
Interventions dans un lieu privé	0	2	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	6
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Social	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	0	1	6
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	3
Vols	3	5	5	6	2	3	6	10	6	1	3	7	57
Total	25	30	47	54	27	34	37	53	43	37	27	33	447

Ce relevé est à mettre en parallèle avec celui de toutes les affaires traitées par le 117 sur l'ensemble du canton de Genève.

Les interventions sur la commune de Bellevue représentent un peu moins de 0.5% du total qui s'élève, pour 2011,

à 91 855 réquisitions, soit une moyenne de 251 par jour

Sécurité

Votre Mairie vous informe

Ce compte rendu administratif est régulièrement ponctué par les articles parus dans le journal communal de l'année 2011 :

Police de versoix: départ à la retraite du Maréchal Philippe Clerc

Le 12 janvier dernier, c'est à Bellevue que le Maréchal Philippe Clerc du poste de Police de Versoix nous a fait l'honneur de fêter son départ à la retraite.

Par ces lignes, l'Exécutif communal tenait à faire part de l'immense plaisir qu'il a eu à collaborer avec le Maréchal. Grâce à ce dernier, à son professionnalisme et aux relations privilégiées qu'il a su entretenir avec la société Protectas, la commune de Bellevue a pu développer ses stratégies de sécurité avec confiance et succès. Nombreuses sont les actions importantes qu'a menées le Maréchal Philippe Clerc tout au long de son mandat. Par son intermédiaire, beaucoup de choses ont changé au poste de Police de Versoix. Notons, par exemple, l'arrivée de deux enquêteurs de sécurité publique essentiels à notre secteur alors qu'aucun poste n'était prévu. Ou encore l'augmentation des contrôles d'individus et de véhicules qui a mené à résoudre de nombreuses enquêtes et a prévenir beaucoup de délits.

L'Exécutif communal souhaite au Maréchal Clerc beaucoup de bonheur pour ses années de retraite et accueille avec grand plaisir son successeur, le Maréchal Romain Thurre, avec lequel il se réjouit d'ores et déjà de collaborer.

Votre Mairie vous informe, mars 2011

Bellevue: première commune genevoise à profiter du City bike de Protectas

Depuis le début du mois de mai 2011, la commune de Bellevue offre à ses habitants une nouvelle approche de la sécurité: le City Bike.

Il y a peu, Mme Isabelle Vesin, cheffe du département mobile de Protectas, a fait part à la mairie de son idée de mettre en place des patrouilles à vélo. Il ne s'agissait alors que d'un projet qui n'avait encore vu le jour nulle part sur le canton. Les vélos peuvent passer là où les voitures ne vont pas; les patrouilleurs-cyclistes, tout en menant une campagne de prévention, peuvent s'arrêter facilement pour discuter avec les habitants, créer un contact. Ces arguments, ainsi que le caractère écologique de la bicyclette, répondant à la politique de développement durable appliquée par la commune, elle a donc décidé de faire appel à ce service innovateur et se trouve ainsi être la première commune du canton de Genève à en profiter!

Vous les aurez sans doute croisés dans la commune, nos patrouilleurs-cyclistes sont deux à se relayer, tous deux sont sportifs et, de part leur expérience dans la sécurité de proximité, ont le profil idéal pour créer des liens avec les bellevistes. N'hésitez pas à les interpeller, à les renseigner ou simplement à les saluer lors de leurs passages près de chez vous!

Votre Mairie vous informe, juin 2011

Déchets

Votre Mairie vous informe

Ce compte rendu administratif est régulièrement ponctué par les articles parus dans le journal communal de l'année 2011 :

Les résultats de l'enquête de satisfaction pour le tri sélectif communal

Au mois de décembre dernier, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une importante enquête de satisfaction au sujet du tri sélectif de proximité mis à votre disposition par la commune de Bellevue depuis l'été dernier. La commune est satisfaite du taux de participation à son enquête. En effet, sur 1200 ménages bellevistes environ, elle a reçu 115 réponses argumentées. Grâce à celles-ci, elle a pu constater que deux tiers d'entre vous étaient favorables à une telle offre, ce qui la conforte du bien-fondé de ses actions.

Malgré ce résultat, la commune se rend compte que des efforts considérables sont encore à fournir. A ce sujet, vos remarques les plus récurrentes concernent les levées de papier trop peu fréquentes, ce qui engendre des amas de déchets à côté des points de collecte. Au vu du nombre important d'habitants lui ayant fait part de ce problème, la commune a organisé une rencontre avec l'entreprise Transvoirie.

D'autres suggestions pertinentes ont été formulées par les bellevistes et ont retenu l'attention des autorités communales. Ces dernières en ont pris bonne note et mettront tout en œuvre pour que Bellevue se développe au plus près de la volonté de ses habitants.

Votre Mairie vous informe, mars 2011

Et à la fin du mois de mars 2011, vous receviez un tous-ménages vous indiquant:

A votre demande, la levée du papier devient bimensuelle !

Suite à l'enquête de satisfaction à propos du tri sélectif de proximité, de nouveaux dispositifs ont été pris.

Dès avril, le papier et le carton seront relevé deux fois par mois. En plus d'être ramassé sur les points de collecte, la levée sera effectuée sur l'ensemble du territoire communal, comme pour les ordures ménagères. En effet, vous pourrez déposer votre papier et votre carton à recycler devant chez vous le jour de la collecte.



MAIRIE

Compte rendu financier 2011

Bilans comparés aux 31 décembre 2011 et 2010

Actif

Patrimoine financier	31.12.2011	31.12.2010
Disponibilités	4 319 801.22	2 527 362.30
Avoirs	8 652 971.74	7 223 435.68
Placements:		
Titres et banques	0.00	0.00
Immeubles	10 484 797.85	10 021 054.00
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	23 457 570.81	19 771 851.98
Patrimoine administratif		
Investissements	21 484 936.75	22 395 938.60
Prêts et participations	2 356 483.00	2 748 429.00
Total patrimoine administratif	23 841 419.75	25 144 367.60
Total de l'actif	47 298 990.56	44 916 219.58

Passif

Engagements et provisions	31.12.2011	31.12.2010
Engagements courants	288 584.41	611 703.54
Dettes à moyen et long termes	14 518 693.00	15 556 693.00
Fonds divers	22 992.20	22 992.20
Provisions	4 011 593.25	3 626 190.75
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	1 474 257.15	1 247 780.60
Engagements envers immeubles locatifs	148 855.70	29 508.88
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	20 472 048.96	21 101 942.22
Fortune nette		
Fortune nette	26 826 941.60	23 814 277.36
Total fortune nette	26 826 941.60	23 814 277.36
Total du passif	47 298 990.56	44 916 219.58
Cautionnements simples en faveur de la FI	17 000 000.00	17 000 000.00

Tableau de bouclage des comptes 2011

Compte de fonctionnement (90)			
Charges	7 807 203.00	Revenus	12 316 932.24
Amortissements	1 497 065.00		
Excédent de revenus	3 012 664.24		
	12 316 932.24		12 316 932.24
Investissements nets (910)			
Investissements	966 725.25	Subventions d'investissements et autres recettes	772 608.10
	966 725.25	Augmentation des investissements nets	194 117.15
			966 725.25
Financement (911)			
Augmentation des investissements nets	194 117.15	Reprise des amortissements	1 497 065.00
Excédent de financement*	4 315 612.09	Reprise de l'excédent de revenus	3 012 664.24
	4 509 729.24	Insuffisance de financement*	
			4 509 729.24
Variation de la fortune nette (912)			
Insuffisance de financement*		Excédent de financement*	4 315 612.09
Report au bilan	2 269 673.10	Report au bilan	966 725.25
Augmentation de la fortune nette	3 012 664.24		
	5 282 337.34		5 282 337.34

* Selon qu'il y ait excédent ou insuffisance de financement du compte d'investissement

Budget - Résultat 2011

Compte des investissements		Compte de fonctionnement	
1er degré Investissement net	2e degré Financement		
Dépenses d'investissement 4 051 661.00 966 725.25	Recettes d'investissement 608 640.00 772 608.10	Charges diverses (personnel, biens, services, etc.) 7 495 539.00 7 807 203.00	Revenus (impôts, taxes, etc.) 9 133 130.00 12 316 932.24
	Investissement net 3 443 021.00 194 117.15	Investissement net 3 443 021.00 194 117.15	Autofinancement 1 637 591.00 4 509 729.24
			Amortissements 1 477 065.00 1 497 065.00
			Boni 160 526.00 3 012 664.24
			Excédent / Insuffisance financement 1 805 430.00 -4 315 612.09

* Montants relatifs au budget 2011

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2011

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Budget 2011	Solde du compte 2011	Ecart Frs 2011
0	Administration générale					
	Total charges	1 928 887.67	2 356 543.09	2 443 810	2 420 236.18	23 573.82
	Total revenus	299 730.10	274 059.90	294 300	255 681.03	38 618.97
01	Conseil municipal					
	Total charges	32 281.60	35 005.45	49 800	43 873.75	5 926.25
300	Autorités et commissions	22 440.00	16 560.00	27 000	22 980.00	4 020.00
317	Dédommagements	9 841.60	18 445.45	22 800	20 893.75	1 906.25
02	Maire, adjoints					
	Total charges	169 122.73	213 813.55	211 500	207 477.68	4 022.32
	Total revenus	3 616.00	8 996.00			
300	Autorités et commissions	133 500.00	138 120.00	158 300	158 300.00	
303	Assurances sociales	6 422.73	7 998.25	13 200	9 075.55	4 124.45
304	Caisses de prévoyance	11 200.00	39 800.00	15 000	15 000.00	
305	Assurances maladie et accidents		1 512.80	1 600	1 708.85	108.85-
317	Dédommagements	18 000.00	26 382.50	23 400	23 393.28	6.72
436	Dédommagements de tiers	3 616.00	8 996.00			
05	Administration					
	Total charges	1 068 116.96	1 302 287.10	1 331 750	1 294 575.72	37 174.28
	Total revenus	4 396.65	17 624.50	850	12 209.33	11 359.33-
301	Traitements du personnel	581 674.95	729 626.75	725 000	721 705.25	3 294.75
303	Assurances sociales	53 720.21	58 187.85	57 250	59 952.45	2 702.45-
304	Caisses de prévoyance	82 662.75	85 555.90	125 000	83 286.35	41 713.65
305	Assurances maladie et accidents	37 941.21	37 426.65	90 500	36 222.10	54 277.90
308	Personnel intérimaire	33 145.50	11 000.00	11 000	10 065.00	935.00
309	Autres charges du personnel	7 929.40	15 618.60	20 000	19 229.80	770.20
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	77 627.39	88 379.84	72 900	78 820.75	5 920.75-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	9 071.74	40 458.15	17 100	13 773.70	3 326.30
313	Fournitures et marchandises	2 158.70-	8 279.85	9 000	7 433.70	1 566.30
315	Entretien mobiliers par des tiers	17 566.21	22 207.67	21 200	20 061.43	1 138.57
316	Loyers, fermages, redevances	12 427.75	11 814.40	12 000	14 747.20	2 747.20-
317	Dédommagements	66.95	2 856.00	4 000	4 220.00	220.00-
318	Honoraires, prestations de service	127 146.55	157 029.89	132 000	184 833.79	52 833.79-
319	Frais divers	3 011.05	6 970.55	5 000	10 433.20	5 433.20-
352	Dédommagements aux communes	26 284.00	26 875.00	29 800	29 791.00	9.00
434	Redevances d'utilisation	254.90	2 042.00	250	273.80	23.80-
435	Vente de marchandises	156.00	569.65	200	69.00	131.00
436	Dédommagements de tiers	3 985.75	15 012.85	400	11 866.53	11 466.53-
08	Immeubles					
	Total charges	648 797.92	795 160.34	839 690	861 199.28	21 509.28-
	Total revenus	71 174.45	76 603.80	74 450	76 486.05	2 036.05-
301	Traitements du personnel	181 759.60	190 408.70	220 000	215 723.70	4 276.30
303	Assurances sociales	14 993.25	15 537.10	17 350	18 373.10	1 023.10-
304	Caisses de prévoyance	29 960.00	33 329.25	40 000	64 943.50	24 943.50-
305	Assurances maladie et accidents	11 976.77	14 829.60	27 400	15 964.95	11 435.05
308	Personnel intérimaire	13 072.10	12 000.00	12 000	11 660.00	340.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	30 537.65	14 396.50	14 400	9 050.75	5 349.25
312	Energie	25 119.60	26 527.05	33 700	23 918.50	9 781.50
313	Fournitures et marchandises	7 464.90	6 179.51	9 400	8 025.31	1 374.69
314	Entretien immeubles par des tiers	74 113.75	90 658.70	58 000	92 775.05	34 775.05-
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 216.00	17 916.80	3 900	4 340.65	440.65-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Budget 2011	Solde du compte 2011	Ecart Frs 2011
316	Loyers, fermages, redevances		6 064.55	6 200	6 000.00	200.00
317	Dédommagements		2 370.00	2 500	2 793.00	293.00-
318	Honoraires, prestations de service	44 021.40	54 806.68	81 760	71 627.97	10 132.03
319	Frais divers	2 202.90	1 055.90	4 000	6 922.80	2 922.80-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	209 360.00	309 080.00	309 080	309 080.00	
427	Locations d'immeubles		400.00	450	30.00	420.00
436	Dédommagements de tiers	70 865.40	75 896.50	73 700	76 135.60	2 435.60-
439	Recettes impôt à la source	309.05	307.30	300	320.45	20.45-
09	Autres charges et revenus					
	Total charges	10 568.46	10 276.65	11 070	13 109.75	2 039.75-
	Total revenus	220 543.00	170 835.60	219 000	166 985.65	52 014.35
301	Traitements du personnel	1 600.00	1 600.00	1 680	1 680.00	
303	Assurances sociales	123.96	124.25	140	45.00	95.00
305	Assurances maladie et accidents	72.40				
318	Honoraires, prestations de service	241.10	40.60			
319	Frais divers	8 151.00	8 171.80	8 400	8 361.60	38.40
352	Dédommagements aux communes	380.00	340.00	850	3 023.15	2 173.15-
427	Locations d'immeubles	219 303.00	170 835.60	219 000	166 985.65	52 014.35
434	Redevances d'utilisation	1 240.00				
1	Sécurité publique					
	Total charges	464 032.61	404 614.04	385 794	495 038.93	109 244.93-
	Total revenus	106 002.75	70 864.80	59 500	180 700.46	121 200.46-
10	Etat civil					
	Total charges	58 369.40	35 136.57	55 200	44 620.99	10 579.01
	Total revenus	28 287.00	7 471.00	10 500	5 515.00	4 985.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		1 136.45			
318	Honoraires, prestations de service			7 100	11 783.97	4 683.97-
319	Frais divers			100	400.00	300.00-
351	Dédommagements au canton	21 040.60	4 601.30	7 000	2 855.70	4 144.30
352	Dédommagements aux communes	37 328.80	29 398.82	41 000	29 581.32	11 418.68
431	Emoluments administratifs	28 287.00	7 471.00	10 500	5 515.00	4 985.00
11	Sécurité municipale					
	Total charges	89 688.06	46 133.45			
	Total revenus	13 454.35	6 830.10		385.00	385.00-
301	Traitements du personnel	22 463.75				
303	Assurances sociales	2 387.11				
304	Caisses de prévoyance	2 082.80				
305	Assurances maladie et accidents	1 289.75				
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	10 731.75	3 450.00			
313	Fournitures et marchandises	335.50				
315	Entretien mobiliers par des tiers	1 240.95				
318	Honoraires, prestations de service	49 156.45	42 683.45			
427	Locations d'immeubles	6 735.00	320.00		265.00	265.00-
436	Dédommagements de tiers	6 479.35	6 470.10			
437	Amendes	240.00	40.00		120.00	120.00-
14	Incendie et secours					
	Total charges	215 348.42	223 147.61	223 794	246 210.64	22 416.64-
	Total revenus	27 050.45	25 970.85	24 000	28 033.40	4 033.40-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	11 923.15	8 797.65	13 000	10 929.60	2 070.40
312	Energie	1 859.20	1 902.40	2 200	4 153.85	1 953.85-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Budget 2011	Solde du compte 2011	Ecart Frs 2011
313	Fournitures et marchandises	920.82	916.76	1 200	1 017.05	182.95
314	Entretien immeubles par des tiers	28 817.70	16 545.60	10 500	31 678.45	21 178.45-
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 747.85	4 745.60	2 950	3 685.20	735.20-
318	Honoraires, prestations de service	11 970.25	13 428.60	13 200	14 002.49	802.49-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	13 005.00	13 005.00	13 005	13 005.00	
352	Dédommagements aux communes	120 081.00	127 306.00	126 239	126 239.00	
363	Subventions propres établissements	27 023.45	31 500.00	36 500	36 500.00	
365	Subventions institutions privées	4 000.00-	5 000.00	5 000	5 000.00	
436	Dédommagements de tiers	3 849.35	240.00	500	1 250.00	750.00-
441	Part à des recettes cantonales	22 623.25	25 730.85	23 000	26 783.40	3 783.40-
461	Subventions du Canton	577.85		500		500.00
16	Protection civile					
	Total charges	100 626.73	100 196.41	106 800	204 207.30	97 407.30-
	Total revenus	37 210.95	30 592.85	25 000	146 767.06	121 767.06-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		431.90	1 000	22.50	977.50
312	Energie	15 081.58	17 659.35	17 300	13 862.37	3 437.63
314	Entretien immeubles par des tiers	704.60	109.85	9 000	110 292.70	101 292.70-
316	Loyers, fermages, redevances	1 582.60	1 567.30	1 500	1 592.36	92.36-
318	Honoraires, prestations de service	6 384.95	5 410.01	6 600	7 084.02	484.02-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	51 500.00	51 500.00	48 200	48 200.00	
352	Dédommagements aux communes	25 373.00	23 518.00	23 200	23 153.35	46.65
430	Contributions de remplacement	5 406.75				
434	Redevances d'utilisation	31 804.20	30 592.85	25 000	79 767.06	54 767.06-
460	Subventions de la Confédération				67 000.00	67 000.00-
2	Enseignement et formation					
	Total charges	650 723.45	719 972.65	716 091	653 126.13	62 964.87
	Total revenus	26 899.20	21 110.35	9 500	10 563.05	1 063.05-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	5 608.20	6 146.10	9 100	8 238.65	861.35
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	36 009.45	115 043.40	50 400	53 111.15	2 711.15-
312	Energie	79 007.65	77 880.55	88 300	65 532.65	22 767.35
313	Fournitures et marchandises	21 096.50	23 669.10	25 700	20 466.50	5 233.50
314	Entretien immeubles par des tiers	138 879.80	120 498.40	128 700	112 384.92	16 315.08
315	Entretien mobiliers par des tiers	13 287.80	12 898.15	26 500	27 695.30	1 195.30-
317	Dédommagements	19 040.00	20 688.30	31 900	21 600.00	10 300.00
318	Honoraires, prestations de service	45 739.90	51 471.16	67 755	55 803.31	11 951.69
319	Frais divers	6 603.45	12 993.75	8 300	9 221.85	921.85-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	278 836.00	270 336.00	270 336	270 336.00	
352	Dédommagements aux communes	4 360.00	4 595.00	4 800	4 905.00	105.00-
365	Subventions institutions privées	1 754.70	3 002.74	3 300	2 580.80	719.20
366	Subventions personnes physiques	500.00	750.00	1 000	1 250.00	250.00-
427	Locations d'immeubles	9 460.00	8 320.00	9 000	8 560.00	440.00
436	Dédommagements de tiers	17 439.20	12 790.35	500	2 003.05	1 503.05-
3	Culture et loisirs					
	Total charges	595 978.09	791 383.51	737 019	799 756.11	62 737.11-
	Total revenus	10 820.05	137 079.04	132 300	142 954.85	10 654.85-
30	Encouragement à la culture					
	Total charges	122 166.80	118 396.47	130 170	139 581.12	9 411.12-
	Total revenus	609.10	1 152.00	1 500	901.10	598.90
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 164.05	238.75	2 800	2 374.80	425.20
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	18 250.30	14 695.25	18 000	15 902.65	2 097.35
313	Fournitures et marchandises	853.45		1 000	2 431.10	1 431.10-
315	Entretien mobiliers par des tiers	516.40	516.40	520	518.40	1.60
316	Loyers, fermages, redevances	7 489.00	7 489.00	7 500	7 517.00	17.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Budget 2011	Solde du compte 2011	Ecart Frs 2011
318	Honoraires, prestations de service	6 753.55	4 279.00	16 000	13 512.82	2 487.18
319	Frais divers	1 758.90	1 278.85	2 000	1 762.00	238.00
352	Dédommagements aux communes	620.00	740.00	1 000	880.00	120.00
365	Subventions institutions privées	83 761.15	89 159.22	81 350	94 682.35	13 332.35-
434	Redevances d'utilisation		1 152.00	1 000	520.90	479.10
435	Vente de marchandises	120.00		100	121.00	21.00-
436	Dédommagements de tiers	489.10		400	259.20	140.80
33	Parcs et promenades					
	Total charges	226 116.60	245 331.95	194 750	217 330.70	22 580.70-
	Total revenus	5 226.20				
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	4 290.90	1 407.75	2 500	17 197.10	14 697.10-
312	Energie	12 518.80	14 701.90	13 900	12 545.20	1 354.80
313	Fournitures et marchandises	54 990.40	60 989.10	79 000	79 215.05	215.05-
314	Entretien immeubles par des tiers	116 792.40	142 438.00	75 000	86 833.65	11 833.65-
315	Entretien mobiliers par des tiers	1 197.10	1 045.20	8 500	3 915.50	4 584.50
318	Honoraires, prestations de service	27 377.00	16 400.00	5 000	5 692.05	692.05-
319	Frais divers	600.00		500	950.00	450.00-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	8 350.00	8 350.00	8 350	8 350.00	
366	Subventions personnes physiques			2 000	2 632.15	632.15-
436	Dédommagements de tiers	5 226.20				
34	Sports					
	Total charges	236 469.74	394 988.49	345 457	389 132.87	43 675.87-
	Total revenus	3 922.40	135 084.09	130 000	141 096.40	11 096.40-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	5 138.95	743.65	3 000	3 970.45	970.45-
314	Entretien immeubles par des tiers	30 482.50		1 000	180.00	820.00
315	Entretien mobiliers par des tiers			500		500.00
318	Honoraires, prestations de service	462.50	40 577.25	29 550	37 948.70	8 398.70-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	66 927.00	110 927.00	109 627	109 627.00	
352	Dédommagements aux communes	103 408.29	211 385.59	170 000	207 911.72	37 911.72-
365	Subventions institutions privées	30 050.50	31 355.00	31 780	29 495.00	2 285.00
436	Dédommagements de tiers	3 922.40	5 084.09		11 096.40	11 096.40-
452	Dédommagements des Communes		130 000.00	130 000	130 000.00	
35	Autres loisirs					
	Total charges	11 224.95	32 666.60	66 642	53 711.42	12 930.58
	Total revenus	1 062.35	842.95	800	957.35	157.35-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			1 000		1 000.00
314	Entretien immeubles par des tiers	8 500.00-	819.20	10 200		10 200.00
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 000		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service	12 224.95	24 347.40	26 000	25 269.42	730.58
331	Amortiss. Patrimoine administratif	7 500.00	7 500.00	28 442	28 442.00	
436	Dédommagements de tiers	1 062.35	842.95	800	957.35	157.35-
5	Petite enfance					
	Total charges	618 845.25	663 532.13	762 000	716 911.12	45 088.88
	Total revenus	17 850.00	3 848.60		31 736.15	31 736.15-
54	Institutions pour la jeunesse					
	Total charges	529 250.85	559 740.33	649 600	608 904.61	40 695.39
	Total revenus	17 850.00	3 848.60		31 736.15	31 736.15-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		2 159.45	1 000	9.90	990.10
315	Entretien mobiliers par des tiers			500		500.00
352	Dédommagements aux communes	445 066.50	467 648.68	517 700	497 748.01	19 951.99

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Budget 2011	Solde du compte 2011	Ecart Frs 2011
361	Subventions au canton	19 244.35	18 293.70	20 950	17 759.20	3 190.80
365	Subventions institutions privées	64 940.00	71 638.50	109 450	93 387.50	16 062.50
436	Dédommagements de tiers	600.00	3 848.60		31 736.15	31 736.15-
469	Autres subventions	17 250.00				
58	Aide sociale					
	Total charges	89 594.40	103 791.80	112 400	108 006.51	4 393.49
362	Subventions communales	14 768.20	14 138.10	19 000	15 525.35	3 474.65
365	Subventions institutions privées	8 913.70	18 683.25	24 000	24 382.86	382.86-
366	Subventions personnes physiques	2 912.50	7 470.45	5 000	3 698.30	1 301.70
367	Subventions pour l'étranger	63 000.00	63 500.00	64 400	64 400.00	
6	Trafic					
	Total charges	1 543 636.06	1 553 107.59	1 767 570	1 662 691.29	104 878.71
	Total revenus	144 441.60	116 327.15	79 830	68 574.79	11 255.21
62	Routes communales					
	Total charges	1 431 538.31	1 409 314.39	1 597 620	1 513 089.64	84 530.36
	Total revenus	120 097.90	83 877.10	42 330	43 467.20	1 137.20-
301	Traitements du personnel	384 243.30	453 405.30	465 000	427 847.30	37 152.70
303	Assurances sociales	36 349.64	36 384.25	36 700	35 388.30	1 311.70
304	Caisses de prévoyance	48 840.95	56 204.30	87 000	55 857.50	31 142.50
305	Assurances maladie et accidents	26 549.72	36 853.25	59 500	27 773.55	31 726.45
308	Personnel intérimaire	48 037.90	17 449.70	15 000	13 367.50	1 632.50
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	100 392.60	84 284.15	85 365	79 289.35	6 075.65
312	Energie	82 678.22	76 403.35	82 200	70 338.23	11 861.77
313	Fournitures et marchandises	41 204.23	45 454.73	42 100	42 905.84	805.84-
314	Entretien immeubles par des tiers	217 854.35	193 960.70	195 000	204 964.30	9 964.30-
315	Entretien mobiliers par des tiers	29 707.65	12 309.55	16 000	17 578.10	1 578.10-
316	Loyers, fermages, redevances			700	646.00	54.00
318	Honoraires, prestations de service	84 030.65	74 301.86	103 400	104 524.97	1 124.97-
319	Frais divers	27 704.10	7 358.25	11 000	13 953.70	2 953.70-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	303 945.00	314 945.00	398 655	418 655.00	20 000.00-
427	Locations d'immeubles	5 111.20	1 333.15	1 300	724.85	575.15
434	Redevances d'utilisation	27 974.50	35 484.50	33 030	36 250.00	3 220.00-
436	Dédommagements de tiers	87 012.20	47 059.45	8 000	6 492.35	1 507.65
65	Trafic régional					
	Total charges	112 097.75	143 793.20	169 950	149 601.65	20 348.35
	Total revenus	24 343.70	32 450.05	37 500	25 107.59	12 392.41
303	Assurances sociales				1 195.50	1 195.50-
305	Assurances maladie et accidents				681.65	681.65-
308	Personnel intérimaire		15 938.50	15 000	18 993.65	3 993.65-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	1 883.00	2 874.00	3 350	1 963.45	1 386.55
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	8 620.95	1 319.35	2 500	1 006.90	1 493.10
312	Energie	212.45	117.20	500		500.00
313	Fournitures et marchandises	29 953.00	37 889.50	38 000	24 360.25	13 639.75
314	Entretien immeubles par des tiers	8 080.25	22 472.30	37 000	31 571.85	5 428.15
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 084.50		500	315.65	184.35
318	Honoraires, prestations de service	36.00	2 336.75	2 300	30 108.75	27 808.75-
319	Frais divers			1 000		1 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	31 500.00	31 500.00	31 500	31 500.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	27 727.60	29 345.60	38 300	7 904.00	30 396.00
434	Redevances d'utilisation	5 258.70	16 613.55	18 000	21 164.04	3 164.04-
435	Vente de marchandises	19 085.00	15 836.50	19 500	2 391.55	17 108.45
436	Dédommagements de tiers				1 552.00	1 552.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Budget 2011	Solde du compte 2011	Ecart Frs 2011
7	Protection et aménag. environnement					
	Total charges	925 334.52	924 992.06	912 320	787 818.57	124 501.43
	Total revenus	62 712.65	63 329.90	82 600	65 828.80	16 771.20
71	Protection des eaux					
	Total charges	175 048.65	140 562.90	136 700	118 011.90	18 688.10
	Total revenus				15 481.15	15 481.15-
312	Energie	3 745.15	3 745.15	3 800	3 748.80	51.20
314	Entretien immeubles par des tiers	74 903.50	47 517.75	35 000	25 063.10	9 936.90
318	Honoraires, prestations de service	13 200.00	1 400.00	10 000	1 300.00	8 700.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	83 200.00	87 900.00	87 900	87 900.00	
434	Redevances d'utilisation				15 481.15	15 481.15-
72	Traitement des déchets					
	Total charges	496 767.27	472 424.61	536 670	464 053.29	72 616.71
	Total revenus	35 997.65	36 030.00	36 600	40 310.70	3 710.70-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	37 952.15	164.10		837.85	837.85-
318	Honoraires, prestations de service	395 259.90	400 263.80	447 300	387 080.95	60 219.05
331	Amortiss. Patrimoine administratif	57 670.00	57 670.00	57 670	57 670.00	
352	Dédommagements aux communes	5 885.22	14 326.71	31 700	18 464.49	13 235.51
434	Redevances d'utilisation	33 197.60	31 275.40	33 000	33 175.10	175.10-
436	Dédommagements de tiers	2 800.05	4 754.60	3 600	7 135.60	3 535.60-
74	Cimetières					
	Total charges	57 301.70	89 474.80	67 200	115 606.94	48 406.94-
	Total revenus	200.00	2 000.00			
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	3 180.80	3 927.75	4 000	6 971.55	2 971.55-
313	Fournitures et marchandises	83.35	4 923.35	2 500	1 019.75	1 480.25
314	Entretien immeubles par des tiers	11 837.55	38 423.70	18 500	65 415.64	46 915.64-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	42 200.00	42 200.00	42 200	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation	200.00	2 000.00			
78	Autres tâches protection environ					
	Total charges	192 678.40	138 775.70	169 750	88 392.69	81 357.31
	Total revenus	26 515.00	25 299.90	46 000	10 036.95	35 963.05
301	Traitements du personnel	25 000.00				
303	Assurances sociales	2 100.00				
304	Caisses de prévoyance	300.00				
305	Assurances maladie et accidents	3 150.00				
309	Autres charges du personnel	1 080.00	856.00			
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.			4 000	1 433.60	2 566.40
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	45 019.95	4 940.70	1 000		1 000.00
313	Fournitures et marchandises	2 087.20		800	815.40	15.40-
314	Entretien immeubles par des tiers	107 665.90	114 427.20	116 000	38 488.40	77 511.60
318	Honoraires, prestations de service	2 023.95	11 647.05	31 650	31 795.79	145.79-
352	Dédommagements aux communes	1 251.40	1 284.75	1 300	1 289.50	10.50
365	Subventions institutions privées	3 000.00	2 320.00	5 000	3 820.00	1 180.00
366	Subventions personnes physiques		3 300.00	10 000	10 750.00	750.00-
436	Dédommagements de tiers	26 515.00	23 605.60	46 000	6 623.40	39 376.60
440	Parts à des recettes fédérales		1 694.30		913.55	913.55-
461	Subventions du Canton				2 500.00	2 500.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2009	Solde du compte 2010	Budget 2011	Solde du compte 2011	Ecart Frs 2011
79	Aménagement du territoire					
	Total charges	3 538.50	83 754.05	2 000	1 753.75	246.25
318	Honoraires, prestations de service	3 538.50	83 754.05	2 000	1 753.75	246.25
9	Finances et impôts					
	Total charges	1 806 916.89	1 314 205.61	1 248 000	1 768 689.67	520 689.67-
	Total revenus	10 305 239.71	9 468 756.37	8 475 100	11 560 893.11	3 085 793.11-
90	Impôts					
	Total charges	1 281 427.14	866 329.36	823 000	1 316 571.07	493 571.07-
	Total revenus	10 088 451.15	9 277 431.84	8 318 000	11 403 646.76	3 085 646.76-
318	Honoraires, prestations de service				10 453.15	10 453.15-
330	Perte sur débiteurs	449 956.90	6 478.45-		342 706.60	342 706.60-
341	Péréquation financière intercom.		270 305.00	288 000	287 665.00	335.00
346	Compensation communes franç.	419 411.65	346 758.40	325 000	384 066.92	59 066.92-
351	Dédommagements au canton	412 058.59	255 744.41	210 000	291 679.40	81 679.40-
400	Impôts s/revenus et fortune	7 954 701.05	7 594 290.16	6 840 000	9 623 000.43	2 783 000.43-
401	Impôts s/bénéfice & capital	1 282 541.00	862 947.18	670 000	933 182.48	263 182.48-
406	Impôts s/chiens	5 360.00	6 410.00	6 000	6 170.00	170.00-
408	Fonds de péréquation financ. inter	470 589.00	454 279.00	435 000	463 979.00	28 979.00-
409	Taxe professionnelle communale	369 317.90	352 384.65	362 000	369 273.60	7 273.60-
429	Produit des actes défaut de biens	5 942.20	7 120.85	5 000	8 041.25	3 041.25-
94	Charges et revenus des capitaux					
	Total charges	453 389.75	375 776.25	352 900	380 018.60	27 118.60-
	Total revenus	82 100.06	56 119.28	23 100	22 012.35	1 087.65
318	Honoraires, prestations de service	780.70	669.20	500	355.58	144.42
322	Dettes à moyen et long termes	448 611.05	337 742.05	352 400	327 185.52	25 214.48
330	Perte sur débiteurs		37 365.00		52 477.50	52 477.50-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	3 998.00				
420	Intérêts s/avoirs à vue	4 100.06	4 140.18	2 000	4 198.60	2 198.60-
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	53 497.50	46 979.10	16 100	12 351.25	3 748.75
424	Gains comptables s/titres	24 502.50				
425	Intérêt s/prêts du patrimoine adm.		5 000.00	2 500	2 500.00	
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.			2 500	2 962.50	462.50-
95	Immeubles du patrimoine financier					
	Total charges	72 100.00	72 100.00	72 100	72 100.00	
	Total revenus	134 688.50	135 205.25	134 000	135 234.00	1 234.00-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	72 100.00	72 100.00	72 100	72 100.00	
423	Loyers bâtiments et terrains	132 525.55	135 205.25	134 000	135 234.00	1 234.00-
436	Dédommagements de tiers	2 162.95				
	Total général					
	Total charges	8 534 354.54	8 728 350.68	8 972 604	9 304 268.00	331 664.00-
	Total revenus	10 973 696.06	10 155 376.11	9 133 130	12 316 932.24	3 183 802.24-
	Total écarts	2 439 341.52-	1 427 025.43-	- 160 526	3 012 664.24-	2 852 138.24

Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2011

Loi ou arrêté	Créancier	Echéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 31.12.2010	Amortissement	Solde au 31.12.2011	Taux	Echéance Intérêts	Intérêts payés en 2011	Intérêts dus au 31.12.11
Dettes publiques										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève									
	1ère tranche renouvelée	31.10.12	5 000 000.00	5 000 000.00		5 000 000.00	3.730%	trim.	189 090.25	
	2ème tranche renouvelée	variable	2 000 000.00	2 000 000.00	500 000.00	1 500 000.00	3.000%	trim.	55 750.00	
	2ème tranche renouvelée	2014	2 000 000.00	1 700 000.00	150 000.00	1 550 000.00	3.255%	trim.	56 103.55	
30.10.09	3ème tranche renouvelée	variable	4 000 000.00	4 000 000.00		4 000 000.00	libor	trim.	14 179.37	
01.10.05	Caisse Raiffeisen Genthod-Bellevue	2012	1 032 693.00	272 693.00	152 000.00	120 693.00	2.725%	trim.	6 050.25	
	Total dette publique		14 032 693.00	12 972 693.00	802 000.00	12 170 693.00			321 173.42	0.00
Dettes immobilières locatifs										
08.10.03	BCG, renouvelé	2015	1 700 000.00	1 000 000.00	200 000.00	800 000.00	1.5530%	trim.	14 753.50	
01.09.04	BCG	2014	1 800 000.00	1 584 000.00	36 000.00	1 548 000.00	3.5200%	trim.	56 531.20	
	Total dette immobilières locatifs		3 500 000.00	2 584 000.00	236 000.00	2 348 000.00			71 284.70	0.00
	Total général		17 532 693.00	15 556 693.00	1 038 000.00	14 518 693.00			392 458.12	0.00

Crédits d'engagement du patrimoine administratif en cours à la fin de l'exercice 2011

Libellé	Réalisation aménagements ext. Tuilrière		Renaturation du Nant-des-Limites		Crédit d'étude complément bâtiment parascolaire		Convention CFF 3ème voie		Aménagement mesures prov. circulation Chênate		Réalisation parking provisoire chant. Tuilrière		Aménagement ch. des Marettes Tuilrière	
	33.00.500.17	33.10.500.05	01.06.10	440 000	62 500	58 842	511 158	62.00.501.02	62.00.501.14	62.00.501.15	62.00.501.16	01.06.10	600 000	3 500
Date délibération C.M.	20.09.11	01.06.10	20.09.11	14.10.97	14.10.97	11.11.03	08.12.09	01.06.10	01.06.10	01.06.10	01.06.10	01.06.10		
Crédit voté par C.M.	562 572	440 000	570 000	900 000	900 000	839 882	17 988	60 000	60 000	280 000	600 000	600 000		
Dépenses totales au 31.12.10														
Dépenses effectives en 2011	44 802	107 302	58 842	839 882	839 882	242 402	32 167	9 845	27 833	76 589	63 724	60 224		
Dépenses totales au 31.12.11	332 698	332 698	511 158	60 118	60 118	37 598	8 640	32 167	32 167	37 598	536 276	536 276		
Excédent du crédit au 31.12.11	100 000	100 000	100 000											
Recettes totales au 31.12.11														
Amortissements effectifs en 2011														
Amortissements au 31.12.11														
Solde au bilan au 31.12.11	7 302	565 382	58 842	565 382	565 382	160 882	27 833	27 833	27 833	160 882	43 724	43 724		

Libellé	Roselière modulation trafic		Mollies modulation trafic		Réalisation aménagement extension Tuilrière		Réalisation aménagement Trottoir chemin des Limites		Drainage + passage carr. Bois-d'Amont		Mini-déchet Tuilrière	
	62.00.501.18	62.00.501.19	62.00.501.20	62.00.501.21	62.00.501.22	71.00.501.17	72.00.501.22	72.00.501.22	72.00.501.22	72.00.501.22	72.00.501.22	Totaux
Date délibération C.M.	28.06.11	28.06.11	01.03.11	20.09.11	05.04.11	05.04.11	20.09.11	05.04.11	05.04.11	05.04.11	20.09.11	
Crédit voté par C.M.	110 000	140 000	900 000	400 000	400 000	230 000	150 000	420 000	230 000	230 000	150 000	5 762 572
Dépenses totales au 31.12.10												1 089 683
Dépenses effectives en 2011	135	135	17 597	167 280	167 280	10 369	76 860	15 877	10 369	10 369	76 860	538 556
Dépenses totales au 31.12.11	135	135	17 597	167 280	167 280	10 369	76 860	15 877	10 369	10 369	76 860	1 628 239
Excédent du crédit au 31.12.11	109 865	139 865	882 403	232 720	232 720	219 631	3 571 761	404 123	219 631	219 631	73 140	3 571 761
Recettes effectives en 2011												108 640
Recettes totales au 31.12.11												111 520
Amortissements effectifs en 2011												121 500
Amortissements au 31.12.11												364 500
Solde au bilan au 31.12.11	135	135	17 597	167 280	167 280	10 369	76 860	15 877	10 369	10 369	76 860	1 152 219

Tableau des amortissements du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2011	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2011
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922m2, Port Saladin		1.00	-	-	1.00
Ch. des Limites		1.00	-	-	1.00
Mastellettes-Webster		1.00	-	-	1.00
Traversée de Bellevue	219 188.00	1.00	-	-	1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160 000.00	23 820.00	-	-7 980.00	15 840.00
Chênaie-Mojonne	1 123 000.00	379 800.00	-	-34 600.00	345 200.00
Routes Communales	900 000.00	596 881.67	-	-31 500.00	565 381.67
Paroi anti-bruit CFF	1 112 100.80	227 130.80	-	-37 860.00	189 270.80
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-	-	1.00
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-	-	1.00
Canalisation Zone Est	4 220 363.00	415 779.55	-	-83 200.00	332 579.55
Extension réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.00	1 063 727.28	-	-53 200.00	1 010 527.28
Parking caravanes + cheminements	260 000.00	158 221.70	-	-8 350.00	149 871.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349 680.75	204 030.95	-	-18 550.00	185 480.95
Collecteur Genthod-Bellevue	201 041.15	134 852.60	-	-4 700.00	130 152.60
Aménagement cimetièrè	2 220 520.75	1 727 845.21	-	-42 200.00	1 685 645.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 685 205.15	-	-73 270.00	1 611 935.15
Mur anti-bruit ch.Menuiserie	110 059.85	70 899.85	-	-6 720.00	64 179.85
Aménagement zone 30 Printanière	485 983.00	375 642.37	-	-16 335.00	359 307.37
Tronçon Chênaie-Mast. 1ere/30km	713 281.49	513 281.49	-	-20 560.00	492 721.49
Assainissement Brunette	611 798.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3 172 442.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Mastellettes	267 264.00	211 944.26	-	-8 830.00	203 114.26
PGEE	163 969.10	121 310.85	-121 309.85	-	1.00
Gds-Bois chemin piétons	220 000.00	11 508.10	157 281.15	-11 000.00	157 789.25
Aménagt mesures prov.Chênaie-Mojonne	60 000.00	17 987.75	9 845.20	-	27 832.95
Réalisation parking provisoire La Tuilière	280 000.00	162 933.70	67 948.55	-70 000.00	160 882.25
Aménagt ch. Marettes La Tuilière	600 000.00	3 500.00	60 224.40	-20 000.00	43 724.40
Roselière Modération de trafic	110 000.00		135.00	-	135.00
Mollies Modération de trafic	140 000.00		135.00	-	135.00
Route de Lausanne Aménagement	900 000.00		17 597.35	-	17 597.35
Extention Aménagement Village Tuilière	400 000.00		167 280.00	-	167 280.00
Trottoir ch. des Limites	420 000.00		15 877.30	-	15 877.30
Subvention Etanchéité Parking Tuilière	120 000.00		119 904.00	-	119 904.00
Bois d'Amont drainage + passage	230 000.00		10 368.75	-	10 368.75
Mini-Déchetteries Tuilière	150 000.00		76 860.00	-	76 860.00
Total ouvrages de génie civil	25 969 835.89	8 106 313.28	582 146.85	-548 855.00	8 139 605.13
Terrains bâtis					
Dépôt voirie	1 431 319.00	386 018.50	-	-48 250.00	337 768.50
Immeuble 329, rte de Lausanne	181 742.70	90 842.70	-	-6 060.00	84 782.70
Réfection Mairie 1992		1.00	-	-	1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-	-	1.00
Local pompiers	390 068.25	234 008.25	-	-13 005.00	221 003.25
BEC 1 Intercommunal PC	1 503 073.00	412 071.70	-	-48 200.00	363 871.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue		1.00	-	-	1.00
Parcelle 2872, an. 1971, 2922m2, écol		1.00	-	-	1.00
Groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-	-	1.00
Agrandissement groupe scolaire	2 410 000.00	943 608.00	-	-72 586.00	871 022.00
Ecole enfantine		1.00	-	-	1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Aménagement trois classes		1.00	-	-	1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-	-	1.00
Bâtiment Colovracum		1.00	-	-	1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-	-	1.00
Centre récupération déchets	238 645.60	65 925.60	-	-9 420.00	56 505.60

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2011	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2011
Rénovation locaux communaux	1 078 044.65	543 734.65	-	-36 260.00	507 474.65
Transformation chaufferie	249 689.95	49 789.95	-	-16 600.00	33 189.95
Aménagement locaux mairie	80 000.00	40 000.80	-	-4 000.00	36 000.80
Rénovation salle sociétés	190 000.00	111 715.54	-	-9 500.00	102 215.54
Transform. bât. scolaire Mollies	400 000.00	239 177.15	-	-20 000.00	219 177.15
Préau couvert école	402 614.00	282 013.45	-	-20 150.00	261 863.45
Secrétariat-Réception mairie	341 689.05	285 929.05	-	-11 440.00	274 489.05
Installation toit.photovoltaique	2 391 806.00	2 000 306.05	-	-71 500.00	1 928 806.05
Dépôt voirie village	199 066.65	171 526.65	-	-6 600.00	164 926.65
Centre Sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.00	1 314 109.23	-	-48 700.00	1 265 409.23
La Tuilière Travaux préparatoire	498 565.65	398 845.65	-	-99 720.00	299 125.65
Local La Cale et archives	490 000.00	406 530.28	-	-17 700.00	388 830.28
Parking Gitana	3 110 000.00	2 476 400.00	-	-107 800.00	2 368 600.00
Ecole Gitana	2 500 000.00	1 979 800.00	-	-86 100.00	1 893 700.00
Patinoire artificielle de 360 m2	159 800.10	127 800.10	-	-32 000.00	95 800.10
Crédit étude honoraires crèche	80 000.00	33 403.72	39 386.30	-	72 790.02
Crédit étude bâtiment parascolaire	98 000.00	29 060.40	68 939.60	-	98 000.00
Crédit étude compl.bâtiment parascolaire	570 000.00		58 842.40	-	58 842.40
Total terrains bâtis	21 093 233.60	12 622 629.42	167 168.30	-785 591.00	12 004 206.72
Terrains non bâtis					
Parcelle 3420+3422,4.10.89,14902m2	2 162 360.00	720 360.00	-	-72 100.00	648 260.00
Rampe des Romelles		1.00	-	-	1.00
Parcelle 1924, 268m2, Epuisoir		1.00	-	-	1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884m2		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637m2		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114m2		1.00	-	-	1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726m2		1.00	-	-	1.00
Centre de délassement et de sports	208 573.20	45 688.20	-	-5 077.00	40 611.20
Place de Jeux Roselière	200 648.60	170 648.60	-	-28 442.00	142 206.60
Plage Gitana	350 000.00	338 000.00	-	-12 000.00	326 000.00
Renaturation du Nant-des-Limites	440 000.00	62 500.00	-55 198.00	-	7 302.00
Total Terrains non bâtis	3 361 581.80	1 337 202.80	-55 198.00	-117 619.00	1 164 385.80
Mobiliers, machines, véhicules					
Mobilier administratif		1.00	-	-	1.00
Matériel service du feu		1.00	-	-	1.00
Mobilier scolaire	150 000.00	1.00	-	-	1.00
Matériel de voirie		1.00	-	-	1.00
Camionnette Multi Lift	81 301.00	81 301.00	-	-8 150.00	73 151.00
Balayeuse	248 489.10	248 489.10	-	-25 000.00	223 489.10
Total Mobilier, machines, véhicules	479 790.1	329 794.10	0.00	-33 150.00	296 644.10
Communes					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	225 850.00	-	-11 850.00	214 000.00
4 Parts COFICOGE		2 000.00	-	-	2 000.00
Total Communes	249 550.00	227 850.00	0.00	-11 850.00	216 000.00
Propres établissements					
Prêt à la Fondation p/logements	1 700 000.00	1 700 000.00	-1 700 000.00	-	-
Part.perm.Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00			1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/logements	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Total Propres établissements	3 029 440.00	3 029 440.00	-1 700 000.00	0.00	1 329 440.00
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00	-	-	1.00
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3750 Actions nominatives BCGe		431 875.00	-	-	431 875.00
Actions CGN		3.00	-	-	3.00
1695 Actions nominatives BCGe		200 010.00	-	-	200 010.00
Total Société d'économie mixte	-	691 139.00	0.00	0.00	691 139.00
Total patrimoine administratif	54 183 431.39	26 344 368.60	-1 005 882.85	-1 497 065.00	23 841 420.75

Tableau des amortissements du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2011	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2011
Immeubles				
Parcelle 3472, ch. Menuiserie	300 000.00	-	-	300 000.00
Immeuble 41, ch. Menuiserie	729 420.30	-	-	729 420.30
Parcelle 2635 - 325 rte Lausanne	1 798 816.85	-	-	1 798 816.85
Parcelles 2814/5 Rte de Collex	917 534.00	-	-	917 534.00
Immeuble Lausanne 329bis (Dubois)	1 850 000.00	-	-	1 850 000.00
Parcelle Tuilots (crèche)	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
Parcelle Gitana	2 557 108.95	-	-	2 557 108.95
Transformation chalet	68 491.30	463 743.85	-	532 235.15
Total Immeubles	10 021 054.00	463 743.85	0.00	10 484 797.85
Total patrimoine financier	10 021 054.00	463 743.85	0.00	10 484 797.85

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2011

Compte général Réserve des immeubles

Immeubles	Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2011	29 508.88	
Résultats d'exploitation des immeubles 2010		
Chemin de la Menuiserie 41	54 000.00	22 267.00
Route de Lausanne 329 bis A-B-C	99 114.00	74 206.78
Route de Lausanne 325	85 269.00	22 562.40
Résultat d'exploitation au 31.12.2010	238 383.00	119 036.18
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2010		119 346.82
	238 383.00	238 383.00
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2011	148 855.70	

Restaurant le Kutchi route de Lausanne 325

Produits	
Loyers encaissés	85 269.00
Total des produits	85 269.00
Charges	
Entretien, rénov. courants	0.00
Leasing	1 384.55
Honoraires, frais de régie	3 913.80
Assurance	2 510.55
Intérêts hypothécaires	14 753.50
Total des charges	22 562.40
Résultat d'exploitation	62 706.60

Immeuble chemin de la Menuiserie 41

Produits	
Loyers encaissés	53 160.00
Machines à laver & séchoirs	840.00
Total des produits	54 000.00
Charges	
Charges courantes	12 752.70
Entretien, rénov. courants	8 255.45
Assurances	1 258.85
Total des charges	22 267.00
Résultat d'exploitation	31 733.00

Résidence Les Marettes route de Lausanne 329 bis A-B-C

Produits	
Loyers encaissés	99 114.00
Total des produits	99 114.00
Charges	
Charges courantes	2 362.95
Entretien, rénov. courants	4 533.35
Assurances	1 910.43
Chauffage, eau, électricité	8 868.85
Intérêts hypothécaires	56 531.20
Total des charges	74 206.78
Résultat d'exploitation	24 907.22

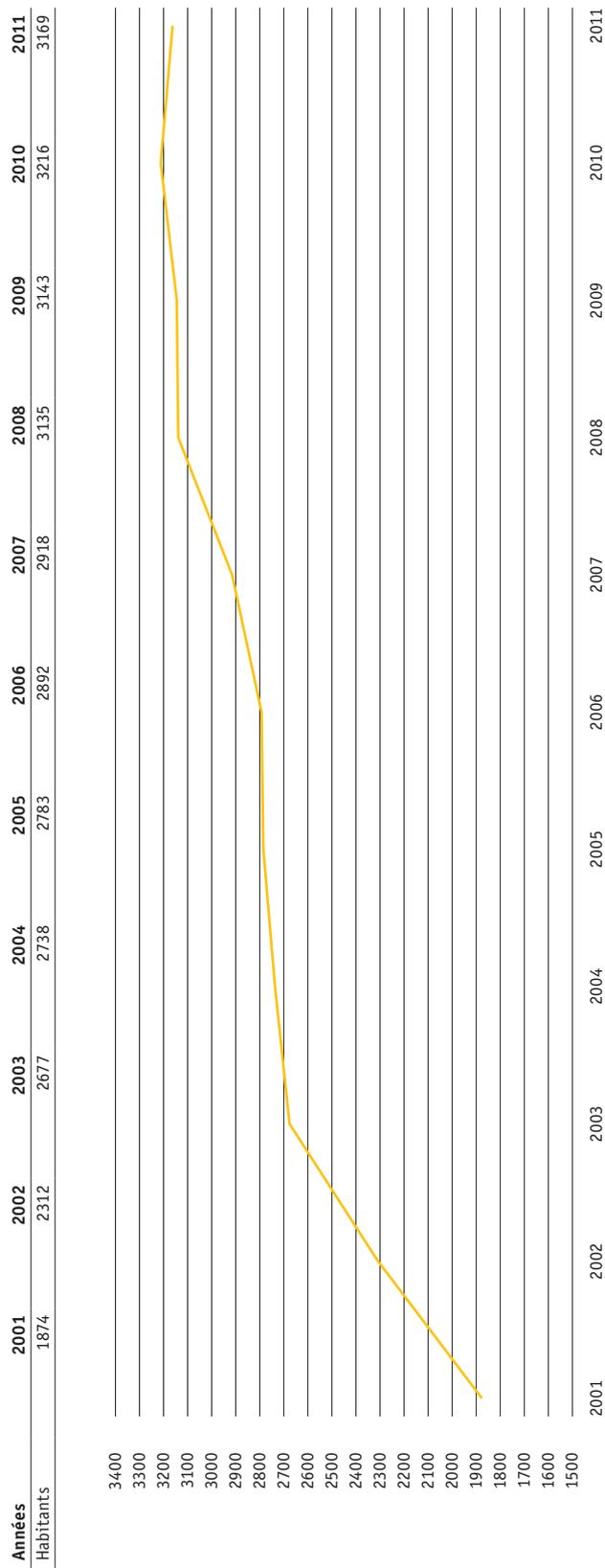
Résultats d'exploitation portés sur Compte général Réserve des immeubles

Compte de fonctionnement

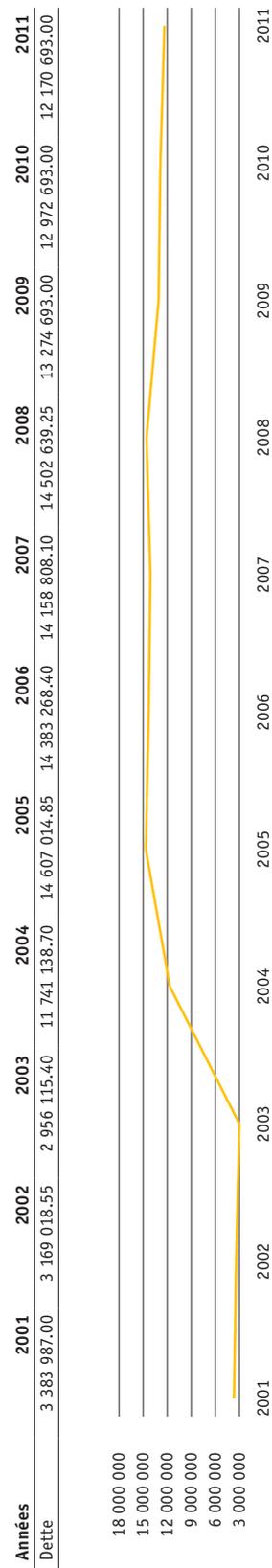
Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Revenus	5 207 674.35	4 307 547.59	5 128 424.24	7 657 259.67	6 410 160.75	7 687 705.52	8 534 630.51	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24
Charges	5 027 657.22	4 306 435.94	5 121 292.00	6 358 245.61	6 408 107.46	7 183 182.83	7 471 376.19	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00
Résultat	180 017.13	1 111.65	7 132.24	1 299 014.06	2 053.29	504 522.69	1 063 254.32	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24



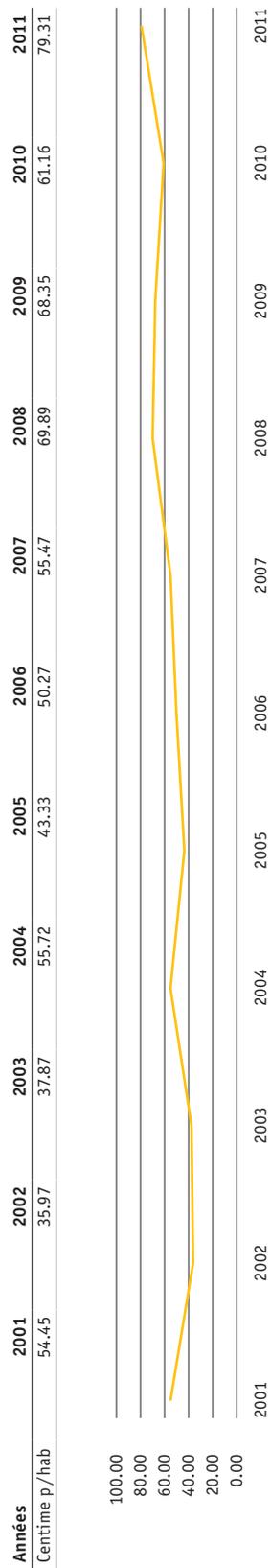
Evolution démographique



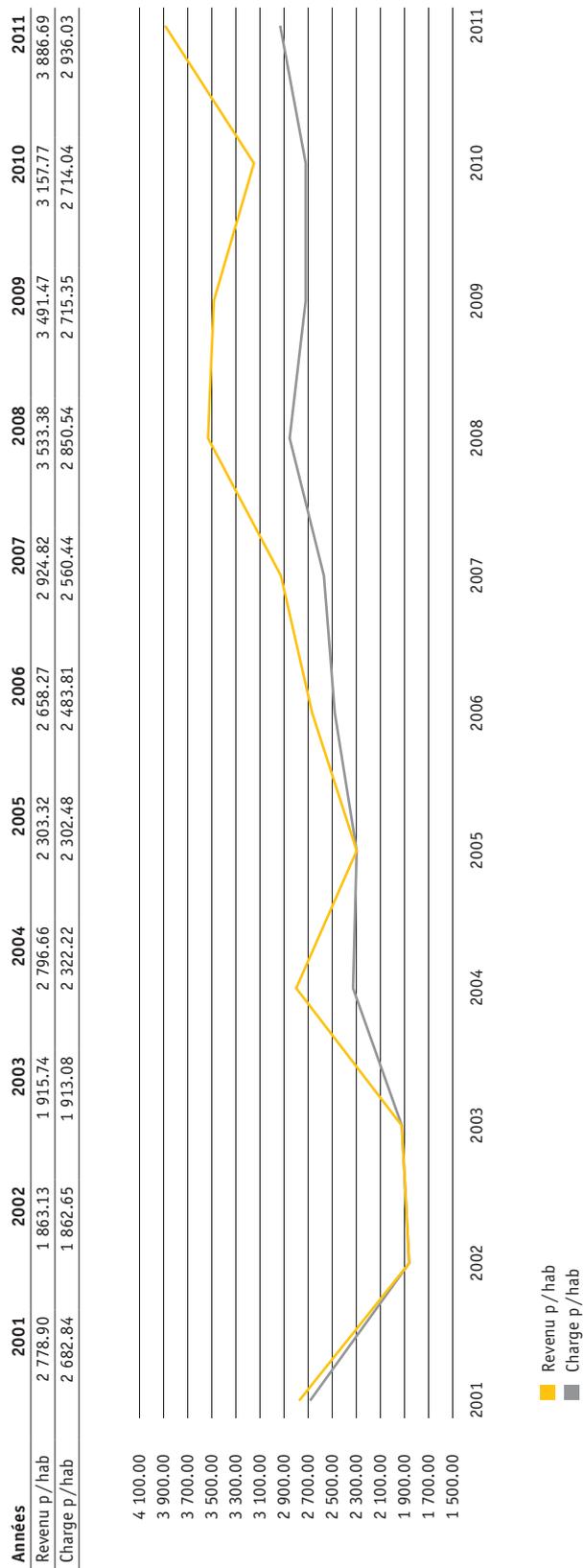
Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)



Evolution du centime additionnel en francs par habitant



Evolution du revenu et de la charge par habitant



■ Revenu p/hab
■ Charge p/hab

BFB

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BFB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérard SA



André TINGELLY
Expert-évaluateur agréé
Réviseur responsable



Corinne BANDELER
Expert-évaluateur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan et comptes de fonctionnement composés (pages 1 - 4)
- comptes administratifs composés (page 5)
- tableaux du mode de financement (page 6)
- engagements hors bilan (page 7)
- tableaux des amortissements du patrimoine administratif (pages 8-9)
- tableaux des amortissements du patrimoine financier (page 9)
- liste des vérifications effectuées (pages 10-13)
- analyse et commentaires (pages 14-15)

BFB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérard SA
Courmayer 1
CH-1011 Sion 11

Téléphone 027 311 36 44
Fax 027 311 45 88
E-mail contact@bfb.ch
Web www.bfb.ch
Fondée en 1982

BFB

A.

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la
COMMUNE DE BELLEVUE

Geneve, le 29 mars 2012
S/006728

Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux,
Madame, Messieurs les Conseillers Administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice antérieur au 31 décembre 2011, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimonium.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attirons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives édictées par le Département de l'Intérieur et de la Mobilité, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons vérifié les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliqués les critères relatifs à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.



Dicastères de Mme Catherine DuPasquier

Adjointe jusqu'au mois de juin puis Maire de la commune

Chers Bellevistes,

Au début de l'année 2011, en qualité d'Adjointe, j'étais en charge des dicastères suivants : le social, la jeunesse et les Aînés, la petite enfance, l'école et le parascolaire, la culture, les naturalisations, la location des salles et la santé. J'étais également membre du Conseil de la Fondation communale pour la construction et la gestion de logements et représentante de la commune auprès de la crèche intercommunale. De plus, j'étais membre du Conseil d'établissement des écoles de Bellevue-Genthod et du Conseil du collège des Colombières.

Dès le 1er juin et le passage au Conseil administratif j'ai repris la responsabilité de ces mêmes dicastères en y ajoutant celui des manifestations.

Pendant l'année 2011, les dossiers dans ces différents domaines ont été riches et variés.

Voici quelques exemples dont j'aimerais plus particulièrement vous parler :

La petite enfance a pris une dimension cantonale puisque les communes ont travaillé de concert sur le contrat cadre pour le futur statut des mamans de jour. La loi est entrée en application à l'été 2011. Les 7 communes de la Rive droite se sont alors réunies autour de l'association «Supernounou», sise à Versoix, pour créer une association intercommunale qui permet de mettre en contact les «accueillantes familiales» et les familles «placeuses». Il a fallu plancher sur le mode de fonctionnement, l'engagement du personnel supplémentaire et surtout prévoir un mode de financement entre les 7 communes. Le tout fut bouclé à la fin du mois de décembre avec l'assemblée constituante pour que la structure puisse fonctionner dès le 1er janvier 2012.

Un effort a également été fait au niveau de l'information (journal communal de mars et site communal)

pour mettre en avant et vous faire connaître nos partenaires tels que le RADO, le P'tit-Train et les autres associations qui proposent des camps de vacances aux enfants pendant les vacances scolaires.

Au niveau de la jeunesse, l'année fut riche en réunions autour de la nouvelle convention entre les communes et la FASE, fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, dont deux travailleurs hors mur animent le local des jeunes de la Vigne Blanche. Cette convention regroupe les tâches de la FASE, ses buts, mais aussi les attentes des communes de Genthod et Bellevue au sujet du travail de la fondation auprès des jeunes. L'objectif étant de faire connaître ce lieu, les animateurs ont mis en place une série d'activités, en particulier la préparation de repas en commun et la participation à des discos sur la patinoire en hiver.

Nous avons également ajouté sur le site de la commune des adresses utiles pour les jeunes qui chercheraient une (ré)orientation ou une formation. Ces associations proposent souvent des rendez-vous gratuits et des conférences. Les travailleurs socioculturels sont à disposition des jeunes pour des conseils dans ce domaine.

Au niveau de l'école et du parascolaire les discussions se sont portées sur les futures journées en continu et l'organisation des horaires des cours en primaire. Le mercredi matin fut plébiscité en votation populaire pendant l'année. Les communes suivent ces réorganisations avec attention, car elles ont la charge d'offrir des locaux en suffisance mais aussi d'organiser la garde des écoliers en dehors des heures scolaires. Nous avons la chance à Bellevue d'avoir déjà une association des restaurants scolaires et des animateurs du GIAP qui prennent en charge les enfants à midi et à 16h, mais les locaux existants ne laissent pas de marge pour une augmentation future des effectifs. Ceci est également le cas pour les locaux scolaires.

Ce qui m'amène tout naturellement au sujet suivant : le projet de construction d'un bâtiment dédié aux activités parascolaires. La première partie de l'année 2011 a été consacrée à l'organisation d'une procédure afin de choisir un architecte, ses partenaires et en fin de compte un bon projet. Ceci fut fait en juin, le comité a retenu le projet du bureau ASS architectes. Commissions, futurs utilisateurs et mandataires ont travaillé ensemble et le dossier de demande d'autorisation de construire a pu être déposé quelques jours avant Noël au département des constructions.

Au niveau de la fondation communale, le sujet principal fut évidemment le chantier de la Tuilière pour que les 25 appartements soient disponibles comme prévu en été 2012.

Le terme « social » regroupe différentes prestations, l'année 2011 fut consacrée à définir de manière

plus précise l'octroi de subventions et à suivre les demandes des particuliers comme celles de l'école pour les camps, la marche de l'espoir, etc. Un cas particulier fut, après discussion en commission sociale, la mise à disposition des habitants de Bellevue de cartes journalières des CFF et de la subvention des cartes junior et petits enfants.

L'année 2011 vit donc la mise en place de plusieurs nouveaux projets dont je me réjouis d'ores et déjà de suivre les développements en 2012.

Pour conclure, permettez-moi de vous remercier, chers Bellevistes, pour la confiance que vous m'accordez et, soyez-en certains, c'est avec énergie et dévouement que je tâcherai de répondre au mieux à vos attentes.

Catherine DuPasquier
Maire

Aide sociale de la commune de Bellevue

Subventions sociales pour la Suisse

Chaque année la commune de Bellevue reçoit un grand nombre de demandes de soutien et en fonction de son budget, la magistrate en charge du social, Mme DuPasquier, fait un premier tri en respectant plusieurs critères prédéfinis. Par la suite, la commission sociale étudie chaque association et fait son choix.

Contrairement aux subventions sociales pour l'étranger, les subventions sociales pour la Suisse sont uniques et ne sont pas renouvelées d'année en année, ceci afin de donner la possibilité à un plus grand nombre de recevoir une aide.

En 2011, la commission d'attribution de Bellevue a choisi de soutenir les associations suivantes :

AGAPA

Aide aux personnes ayant subi des maltraitances dans l'enfance et l'adolescence ou présentant des difficultés à surmonter une perte de grossesse. 15 ans d'existence en 2011.

ASAP Réseau cancer du sein

10 ans de l'association. L'association prévoit une large campagne d'information et de sensibilisation à l'occasion du mois international du cancer du sein (octobre). De nombreuses manifestations sont organisées.

ATB&D

Association de personnes ayant un trouble de l'humeur bipolaire ou dépressif.

La boîte à boulot

Aide les jeunes à la recherche d'un emploi, orientation des jeunes vers des structures adaptées, organisation d'un suivi personnalisé des jeunes présentant des difficultés.

La carte blanche

Association d'aide à domicile

En 2010, l'association a réalisé un nouveau restaurant « La Carte Gourmande » et un nouveau magasin de brocante « La Carte aux Trésors ». Ces deux structures

permettent d'ouvrir de nouveaux emplois de solidarité et d'augmenter la capacité d'autofinancement pour délivrer des prestations sociales à domicile. Il a également été créé, en 2010, deux appartements communautaires (pour situation d'urgence ou projets de réhabilitation).

CGV Centre genevois du volontariat

Fondé en 1973, il regroupe un millier de bénévoles issus de toutes les communes du canton, il peut réunir un grand nombre de bénévoles lors de manifestations d'envergure. Par exemple : Samedi du Partage (670 bénévoles répartis dans 50 magasins).

Collectif de soutien aux sans-papiers

Divers projets comme : l'accès à la formation pour les jeunes sans statut légal, une grande campagne en faveur de la reconnaissance de l'existence et des droits des personnes sans statut légal vivant et travaillant en Suisse, principalement dans l'économie domestique.

Genève joue

Les ludothèques de Genève.

Procap

Suivi d'une jeune handicapée de 19 ans dans son apprentissage d'employée de bureau. Cette subvention est destinée au salaire de l'apprentie, soit CHF 20 700 p/2ans.

Pro Filia

Aide en gare CFF de Cornavin et Cointrin

En 2010, les agentes de Pro Filia Gve ont répondu gratuitement à 11 000 demandes d'aide, de soutien, de renseignements de voyageurs. En raison des travaux dans Cornavin, ils doivent faire face à des frais supplémentaires exceptionnels d'installation et d'aménagement. (Leur bureau déménage pour 2 ans dans un container, quai 3).

Resto'scout

Projet mis en place par cinq responsables scouts. Ils ont construit une cuisine mobile. Le « resto'scout »

est géré par un comité. Son action: servir tous les dimanches soirs un repas chaud et convivial aux plus démunis.

Stop suicide

Entièrement géré par des jeunes, l'association mène ses activités sur 3 axes: Information - Prévention de proximité - Engagement en faveur d'une politique publique de prévention du suicide et mise en place de mesures de protection. Ils ont prévu 7 programmes de prévention en 2011.

Subventions sociales à l'étranger

La commune alloue 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger, soit une somme de CHF 64 400.- pour l'année 2011.

Chaque année les projets subventionnés font l'objet d'une nouvelle évaluation. Les associations bénéficiaires nous transmettent un rapport d'activité détaillé sur le projet soutenu, ainsi qu'une situation des comptes.

Par manque d'informations ou suite à la réorientation de certains projets, la commission sociale a décidé de cesser le subventionnement de quatre associations.

En 2011, ce sont 20 associations qui ont reçu une aide financière:
Bilifou-Bilifou, Médecins sans frontière, Sos Enfants des rues du Vietnam, Lumières pour Haïti, Chance for Children, Casa Alianza Suisse, Alpatlas, H2O Energie, EHL Smile, Foyers Bambis, Yankadi y Nemani, Amis du Sakthi, Association Projets Mongolie, Singla-Nepal, Les enfants de l'Arc en Ciel.

4 nouveaux projets ont pu être subventionnés

Pharmaciens sans frontière

Ayant pour mission d'assurer l'accès à des soins pharmaceutiques de qualité aux populations qui en ont le plus besoin. Projet 2011-2012: Soutien à hôpital de Lugala en Tanzanie, amélioration de

Viol secours

A pour mission d'apporter aide-soutien-information. Services gratuits et confidentiels offerts aux victimes et aux proches (permanence téléphonique, suivis indiv. et collectifs, aides juridique, médicale et sociale. Ils organisent également un travail de prévention (ateliers de sensibilisation, cours d'autodéfense, etc.)

l'accès aux traitements et assurance de l'autonomie des centres de soin. Une première pharmacienne volontaire est prévue pour janvier 2012, avec pour mission d'assurer la disponibilité de médicaments pour les populations vulnérables et renforcer les capacités locales sur place afin d'améliorer la gestion et l'usage rationnel des traitements.

Association Andine de Genève

Projet de prévention-santé: Programme de prophylaxie et de soins d'hygiène dentaire en coopération avec les directions des jardins d'enfants, associations familiales et dispensaires médicaux locaux.

Genève Tiers-Monde

Ce projet vise à améliorer la chaîne productive des lamas et alpagas dans la province de Caylloma au Pérou.

Dans la haute zone andine de Caylloma, la production de lamas et alpagas représente la principale activité génératrice de revenus pour la population qui vit dans des conditions de grande pauvreté. Un peu plus de 50% du revenu des familles d'éleveurs provient ainsi de la production de laine et environ 40% du revenu provient de la vente de la viande.

L'objectif de ce projet est de développer les capacités de la population paysanne locale pour que celle-ci puisse gérer de manière durable les ressources naturelles, la production de camélidés, la commercialisation de leurs produits (laine et viande)

et renforcer l'institutionnalisation de la chaîne de production de ces animaux dans quatre districts de la province de Caylloma.

Association des Femmes pour la Planète

Projet: production de beurre de Karité.

Consiste à aider deux groupements féminins de la région de Kédougou (Sénégal), à améliorer leur qualité de vie, rendant le travail plus conscient, moins dangereux et moins pénible.

1ère étape: mise à disposition des machines de production pour augmenter la production et les revenus d'un facteur 10.

2ème étape: formation des femmes dans les domaines de la récolte, du stockage, de l'utilisation des équipements, de l'hygiène et du conditionnement des produits.

Aide d'urgence

La commune prévoit également chaque année un budget pour l'aide d'urgence internationale, dans le but d'apporter son soutien lors de catastrophes.

En 2011, la commune de Bellevue a soutenu :
ASVB inondations au Bénin
Croix rouge Suisse, séisme et tsunami au Japon
Croix rouge Suisse, famine en Afrique de l'Est
Caritas Suisse, inondations aux Philippines

Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations

Ecole de Bellevue, organisation scolaire à la rentrée

Par une belle journée ensoleillée, l'école de Bellevue a accueilli ses 296 élèves à la rentrée. La baisse d'effectif a contraint la direction à fermer une classe. L'école de Bellevue compte 15 classes et un poste à 50% d'enseignante chargée de soutien pédagogique (Mme Patrizia Zumstein).

Nous remercions les enseignants qui ont quitté l'école de Bellevue pour réaliser leurs vœux d'évolution professionnelle dans d'autres établissements scolaires: Mmes Maud Guignard Leutwyler et Mireille Blaser, Mme Vanina Brunel, Mme Joëlle Allaman, Mme Mélanie Kleinstein. Nous leur adressons tous nos vœux de réussite et de bonheur pour la suite de leur carrière.

Nous avons le privilège d'accueillir trois nouvelles enseignantes titulaires de classe: Mme Emilie Rey, Mme Juliette Josten et Mme Véronique Bouzas ainsi qu'une nouvelle maîtresse spécialiste en arts visuels, Mme Galliane Hirt. Cordiale bienvenue à elles et beaucoup de plaisir à Bellevue.

A noter enfin la nouvelle désignation des degrés avec la mise en œuvre de l'harmonisation scolaire (HarmoS): les degrés 1P à 8P concernent le cursus de scolarité primaire suivis par les degrés 9, 10 et 11 CO pour le cycle d'orientation. La mise en œuvre du plan d'études romand (PER) pour les degrés 1-2 et 5P constitue également une nouveauté pour la rentrée de l'année scolaire 2011-12.

www.plandetudesromand.ch
www.ciip.ch

Les comptes-rendus des séances du conseil d'établissement Bellevue-Genthod peuvent être consultés sous <http://icp.ge.ch/ep/etidep/spip.php?rubrique766>

Bonne année scolaire à chacun-e!

Bernard Sommer, Directeur
de l'établissement Bellevue-Genthod

Les élèves inscrits en 2011-2012 à Bellevue sont au nombre de 298, répartis de la façon suivante:

Degré	Enseignante(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Mmes Girardet Karine et Zavaglio Gabriella	18
1ère primaire	Mmes Graber Rachel et Ontiveros Steimer Christine	17
2ème primaire	Mmes Garin Evelyne (maîtresse principale) et Oldacre Carole	16
2ème primaire	Mme Hug Sonia	16
3ème primaire	Mme Rey Emilie	21
3ème primaire	Mme Zumeri Majlinda	21
4ème primaire	Mme Hutin Ferrillo Marianne	20
4ème primaire	Mme Sigwart Patricia	21
5ème primaire	Mme Josten Juliette	22
5ème - 6ème primaire	Mme Bouzas Véronique	10 + 9 = 19
6ème primaire	Mme Berney Sarah	21
6ème primaire	Mmes Boujol Corinne et Zumstein Patrizia	21
7ème primaire	Mme Kaeser Violaine	22
7ème - 8ème primaire	Mme Vernex Michèle	12 + 8 = 20
8ème primaire	Mme Rochaix Brigitte	23
Activités créatrices sur textiles	Mme Steiner Isabelle	
Education musicale	Mme Buhlmann Claudine	
Arts visuels	Mme Hirt Galliane	
Education physique	Mme Dovat Laurent	
Rythmique	Mme Creux Aurora	
Infirmière	Mme Gay-Albuquerque Stéphanie	
Directeur	M. Sommer Bernard	

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments :



Bâtiment Gitana, division élémentaire



Bâtiment Menuiserie, divisions élémentaire et moyenne



Bâtiment Mollies, divisions élémentaire et moyenne

Pedibus

Le Pédibus, c'est une « ribambelle » d'enfants qui se rend à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. L'itinéraire, les arrêts et les horaires sont programmés par les parents de la ligne de Pédibus. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pédibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins. L'enfant rejoint le Pédibus à un arrêt et fait ainsi le trajet vers l'école avec ses copains, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pédibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

Chaque année, les enseignantes et l'APEB, proposent dès le samedi matin précédant la rentrée scolaire que le Pédibus se présente aux parents des futurs élèves de première primaire. Les enseignants permettent la diffusion d'informations concernant la mise en place de la ligne et son démarrage.

En collaboration avec l'APEB, les enseignants et la mairie, le Pédibus participe à la journée internationale à pied à l'école. A leur arrivée à l'école, les élèves reçoivent un petit déjeuner (400 croissants et 400 jus d'orange) offert par la mairie.

Restaurant scolaire de Bellevue

Le nombre d'enfants fréquentant le Restaurant s'est stabilisé en 2011 avec 181 inscrits. Une moyenne de 125 personnes consomme un repas au Restaurant Scolaire chaque jour et 17 548 repas ont été servis durant l'année scolaire.

Pour mémoire, les menus sont systématiquement composés :

- d'un aliment constructeur, riche en protéine : viande, poisson ou œufs
- d'un aliment protecteur, riche en fibres : légumes et salades
- d'un aliment énergétique, riche en hydrates de carbone : farineux
- de pain
- d'un dessert (fruit, produit laitier ou pâtisserie)

Tout au long de l'année scolaire, le pédibus offre aux enfants

- d'aller joyeusement à l'école en compagnie de camarades de leur âge,
- un apprentissage progressif de l'autonomie,
- un bon bol d'oxygène pour mieux se concentrer à l'école,
- l'exercice physique conseillé par tous les médecins.

Le Pédibus offre aux parents

- de ne pas avoir besoin de chercher une place de parking,
- de faire la connaissance d'autres familles,
- un gain de temps précieux,
- la certitude de préserver l'environnement.

Avec l'aide de plus de parents l'offre pourra encore être améliorée. L'aventure vous tente? Montez vite à bord! Contactez-nous pour plus de renseignements, pour participer à notre Pédibus ou pour faire l'essai pendant une ou deux semaines.

Par courriel: pedibus.bellevue@gmail.com

Pour plus de renseignements: www.pedibus-geneve.ch

Une préférence est accordée aux fruits et légumes de saison.

En septembre un sondage a été organisé auprès des familles afin de connaître l'opinion des enfants et des animateurs du GIAP au sujet de la qualité des plats proposés par le nouveau prestataire, la DSR. Ce sondage très intéressant a relevé qu'en général les enfants étaient plutôt contents du changement. Parmi les remarques, il a été relevé que les noms des plats souvent trop sophistiqués n'étaient pas compris par les enfants, et il a été demandé à la DSR de simplifier les appellations choisies.

Quelques enfants ont également demandé d'avoir plus souvent des menus « simples » de type pizza et ou spaghetti bolognaise. Ces demandes

ont été transmises au prestataire, tout en respectant le label Fourchette Verte.

Depuis l'introduction d'un nouveau système informatique, mis en place pour l'exercice précédent, il est possible d'envoyer les factures par e-mail à ceux qui le désirent, d'introduire en cas de besoin une communication aux parents et d'envoyer les menus par e-mail.

En ce qui concerne le futur, il est à relever que la commune prévoit la construction d'un nouveau bâtiment dédié principalement aux activités du parascolaire. Ce bâtiment comprendra entre autres une nouvelle cuisine ainsi qu'une salle capable d'accueillir les enfants pour les repas à la rentrée 2013.

APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

La journée à pied à l'école

Depuis plus de 7 ans maintenant, l'APEB propose en collaboration avec le Pédibus de Bellevue, la Mairie et les enseignants de participer à cette manifestation. Cette année le cortège était grand (estimation de 200 élèves participants) mais très pressé ! Ce qui n'a pas empêché tout le monde de se retrouver pour une collation offerte par la Mairie.

La semaine de la pomme

Le programme de rentrée très chargé de l'école n'a pas permis de reproduire les activités proposées l'an dernier. Mais nous avons tout de même pu offrir des pommes et du jus de pommes à deux reprises aux enfants de l'école.

Les trocs d'automne et de printemps

Nous avons exprimé vouloir trouver des acheteurs et faire plus de publicité, chose faite cet automne et réussie. Nos trocs sont toujours source de satisfaction pour le comité même si cela demande beaucoup de travail.

La soupe de l'Escalade

Toujours bonne et appréciée de tous. C'est une activité que nous défendons pour le fond et la forme. Pour tous les enfants de l'école.

Rencontre avec les enseignants

Nos rencontres continuent, toujours importantes et nécessaires au bon fonctionnement de nos relations. Moments d'échanges et de régulation, ils permettent aussi d'organiser nos collaborations. Merci à M. Sommer et Mme Garin pour leur disponibilité.

Semaine de la science

Organisée en collaboration avec les enseignants, cette semaine a permis aux enfants de faire des activités prévues au programme scolaire, dans un contexte différent. Ces activités ont été très appréciées. Nous remercions tous les enseignants pour leur investissement dans cette activité.

Les promotions

Cette année le comité de l'APEB n'a pas organisé de stand durant les promotions. L'ensemble des membres avait le désir de passer ce moment festif en famille.

Le Tam-Tam

Le temps nécessaire pour faire un journal ne nous permet pas toujours d'en faire autant que nous voudrions. L'an dernier, le Tam-Tam fut un peu polémique (nous le reconnaissons) mais nous ne le regrettons pas.

GAPP

La participation aux séances du GAPP a permis au comité de se tenir informé de l'actualité scolaire cantonale. Le comité a aussi pris position en faveur du mercredi matin d'école et n'a pas désiré soutenir le référendum des enseignants.

Sant « E » escalade

En automne 2010, nous avons voulu participer et organiser les entraînements de santé escalade pour permettre aux enfants de faire du sport et de participer à cette course s'ils le désiraient. Cette activité a demandé un très grand engagement et une grande disponibilité. Pour la première

fois nous avons eu le sentiment de ne pas être soutenues dans cette activité alors que tous la désiraient. Même si nous avons passé de bons moments avec les enfants, le bilan n'est pas très bon et nous n'avons pas reconduit ces entraînements.

Nos activités organisées dans le but d'avoir des moments de rencontre et de discussion avec d'autres parents, le besoin de visibilité, de se rendre accessibles porte ses fruits puisque de plus en plus de parents nous identifient et viennent nous confier leur questionnements.

Nous sommes certaines que rien ne remplace la proximité, la rencontre permet le contact, une oreille attentive est le meilleur moyen de désamorcer des désaccords parfois difficiles à vivre.

Ticoquins

L'année 2010 - 2011 a été une année de transition et de déménagement pour l'Association et pour tous les membres, petits et grands. Nous avons en effet commencé l'année scolaire en septembre dans un nouveau local, la salle Colovracum, mise gentiment à disposition par la Mairie dans l'attente de pouvoir se transférer dans des locaux définitifs.

Les enfants ont tout de suite adopté ce spacieux local, mais ils n'ont pas été perturbés quand, au mois de mai, la garderie a été déménagée à nouveau dans le tout nouveau pavillon Dubois.

Le pavillon, lumineux, est parfaitement adapté aux tout petits et a conquis les parents et les enfants, qui tout de suite se sont sentis comme chez eux. L'inauguration du pavillon a eu lieu le 17 septembre en même temps que la fête des 15 ans d'activité de l'Association. Malgré la pluie battante, l'inauguration et la fête ont rapporté un franc succès, grâce aussi à la magnifique organisation de la Mairie.

Malgré tous les changements survenus durant l'année, l'Association « Les Ticoquins » comptait environ 35

Les bénéfiques générés par les diverses activités que nous organisons, nous permettent d'offrir diverses prestations comme la semaine de la science ou d'autres activités destinées aux enfants.

Nous remercions chaleureusement les enseignantes et Monsieur Sommer pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants. Pour leur disponibilité et leur écoute. Nous voulons être un relai et un appui dans l'information aux parents étant certaines que plus les parents sont informés, plus ils sont des partenaires constructifs pour l'école et la scolarité de leurs enfants.

Nous remercions aussi les autorités de la commune pour leur écoute et leur soutien dans nos demandes et nos activités. Ils répondent toujours présents, ce qui est une chance pour nous !

familles membres, dont les enfants âgés de 18 mois à 4 ans ont fréquenté la garderie autogérée. Selon un plan précis et continuellement mis à jour, les 37 enfants inscrits ont été accueillis par deux parents bénévoles au nombre de 14 par matinée. Les mamans et papas de garde ont assuré le bon déroulement des demi-journées (de 8h15 à 11h15, du lundi au vendredi, sauf le mercredi) en proposant des bricolages, chansons, sorties au parc et autres activités.

Un comité composé de cinq personnes bénévoles, se réunissant une fois par mois, gère le fonctionnement et organise la vie de la garderie. Les activités proposées en marge de la garde des enfants ont aussi eu beaucoup de succès, notamment le dîner pour les parents des enfants, le goûter au parc de Genthod ainsi que la traditionnelle fête de Noël animée en décembre 2010 par le spectacle chaleureux et tout en couleur, proposé par un habitant de Bellevue.

Les parents ont aussi l'occasion de se rencontrer et de mieux se connaître lors des soirées de nettoyage dont la planification s'effectue régulièrement tout au long de l'année scolaire.

Durant l'année 2010 - 2011 la soirée d'information pour les parents et la soirée d'information pour les mamans de garde ont aussi été organisées avec succès.

La journée portes ouvertes a aussi été organisée en mai. Elle a permis aux enfants déjà inscrits de partager un moment ludique avec leurs familles et aux parents de découvrir l'espace de jeux de leurs enfants. La journée a aussi permis au comité de mieux présenter la garderie aux nouveaux

membres de l'Association « Les Ticoquins » et de leur montrer les activités organisées pendant les demi-journées de garde (bricolages, chants, jeux, etc.).

De par son mode de fonctionnement même, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir, et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants. C'est pourquoi nous tâchons de satisfaire au plus vite les familles en liste d'attente, la garderie ayant été au maximum de sa capacité en 2011.

Votre Mairie vous informe

Ce compte rendu administratif est régulièrement ponctué par les articles parus dans le journal communal de l'année 2011 :

Les Ticoquins au Pavillon Dubois

Le 17 septembre 2011, la halte garderie des Ticoquins fêtait ses 15 ans et inaugurait son nouvel espace, sous le nom de Pavillon Dubois. Daniel Fabbi, Conseiller administratif, a raconté l'historique de ce projet. Mme Zayan, présidente des Ticoquins, en a profité pour remercier les autorités et les parents se relayant quatre matinées par semaine pour garder les enfants. Elle a aussi tenu à remercier les personnes fondatrices qui sont : Mmes Pascale Balestra, Gabrielle Brasey, Anne Dufour et Sabine Luyet.

Une fois la cérémonie officielle terminée, les personnes présentes furent invitées à visiter le bâtiment.

Extrait du discours de M. Daniel Fabbi

« Pour comprendre comment cette belle histoire a commencé, il est nécessaire de faire un petit tour en arrière et de se rappeler que l'idée de transformer le chalet qui se trouvait à la place de ces nouveaux locaux a germé suite à une demande du Département de l'instruction publique, Enseignement primaire, du mois d'avril 2010. Le DIP a souhaité que pour la rentrée 2010-2011 soit ouverte une nouvelle classe dans l'Ecole Menuiserie. Mais la seule surface qui aurait pu convenir dans l'école, la Commune l'avait mise à disposition de l'Association « Les Ticoquins » depuis plusieurs années déjà.

L'Association « Les Ticoquins » allait donc se trouver orpheline de locaux, alors qu'elle était si bien placée... au centre du village... proche de tous les écoliers... au cœur de la vie enfantine belleviste. Pour pouvoir maintenir cette qualité de travail, ce cadre si favorable, l'Exécutif de la Commune a tout de suite saisi l'opportunité de pouvoir transformer le chalet préexistant en un futur bâtiment pouvant accueillir « Les Ticoquins » et a lancé toutes les procédures pour cette réalisation !

Le dossier a immédiatement été confié à Madame Véronique Barbey, alors Directrice technique de la Commune, pour qu'elle propose un projet, qu'elle dessine des plans et se charge de toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation de cette rénovation, de cette transformation. Non seulement remarquable du point de vue architectural, le projet de Madame Barbey l'était également au niveau de l'efficacité énergétique puisqu'il a été pensé selon les normes Minergie !

Le projet fut ensuite présenté aux commissions suivantes :

- Commission Ecole, Parascolaire et Petite Enfance,
- Commission Bâtiments & Travaux publics,
- Commission des Finances & Patrimoine,

qui le préavisèrent toutes favorablement pour que finalement, le Conseil municipal ouvre un crédit d'investissement pour que le chalet soit transformé dans le but de l'affecter à diverses activités. Une fois l'autorisation de construire délivrée et l'arrêté du Conseil d'Etat rendu, les travaux commencèrent... et s'achevèrent au mois de mai 2011.

Il s'est donc passé à peine une année entre ce courrier du DIP et la réalisation de ce bâtiment Minergie, un véritable exploit !

Personnellement, j'estime que ce bâtiment s'intègre pleinement dans son environnement et adresse toutes mes félicitations à sa conceptrice, Madame Véronique Barbey ici présente.

Nos bambins des « Ticoquins » sont à présent relogés dans un bel espace, convivial et chaleureux, tout proche de leur ancienne classe, avec les mêmes avantages et plus encore, car ils sont plus proches des espaces verts alentours, comme le parc Simon Eggly.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette réalisation !

Ce bâtiment portera le nom de « Pavillon Dubois » en souvenir de Monsieur Roger Dubois, ancien Conseiller municipal de 1983 à 1991 et ancien propriétaire du chalet qui se trouvait être à l'époque son atelier, son petit pavillon de détente, son jardin secret. »

Votre Mairie vous informe, décembre 2011



Pavillon Dubois

Crèche intercommunale Les 4 saisons

La crèche intercommunale Les 4 Saisons (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy) a vécu sa 7ème rentrée scolaire.

Regroupant les communes de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, cette structure de la petite enfance dispose de 36 places que se partagent 58 enfants.

Répartis en 3 groupes (4 mois - 18 mois, 18 mois - 2 ans et demi, 2 ans et demi - 4 ans), les enfants sont encadrés par 16 personnes, à plein temps ou à temps partiel (1 directrice, 7 éducatrices, 4 auxiliaires, 2 apprenties, 1 cuisinier et 1 lingère).

Nos valeurs institutionnelles et nos objectifs pédagogiques sont basés sur la communication, le respect, le partage et la confiance.

Durant cette année 2011, il y a eu passablement de changements à l'interne.

Plusieurs éducatrices étant en congé maternité, nous avons proposé, avec l'accord de l'évaluation des lieux de placements (ELP) à des auxiliaires déjà en activité au sein de la crèche de les remplacer. Ces dernières ont pu préparer un dossier afin de pouvoir obtenir une reconnaissance de validation d'acquis (RVA) et avoir une formation passerelle pour obtenir une attestation d'éducatrice du jeune

enfant. C'est un choix judicieux qui a donné une nouvelle dynamique.

Ce sont des colloques, des rencontres de groupe de travail, hors ouverture qui assurent la cohérence de notre travail au quotidien.

Toute l'équipe éducative œuvre jour après jour avec professionnalisme auprès des enfants afin que la crèche soit un lieu d'accueil de qualité, performant et évolutif qui tient compte de leurs besoins et de ceux de leurs parents. Nous lui exprimons notre vive reconnaissance.

Grâce à un cadre extérieur idyllique, calme et sécurisant, il est possible d'offrir une liberté de mouvements aux enfants, ainsi qu'un apprentissage à la découverte de la nature. Il favorise les promenades et les jeux de plein air au quotidien. Il donne lieu à toutes sortes d'activités créatrices.

Durant toute cette année, nous avons pu répondre à la demande de prise en charge d'un certain nombre de familles de la région. Plusieurs familles sont en liste d'attente, et se réjouissent de la construction de la crèche définitive.

Olivier Sandoz, Président
Nathalie Mühlemann, Directrice

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants Les Petits Loups est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge de 8h15 à 11h45 le matin et de 13h30 à 17h l'après-midi sauf le mercredi.

Trois éducatrices et une auxiliaire ont encadré les enfants qui, selon leur âge, ont été répartis dans trois groupes. Le groupe «jeu» a accueilli une quinzaine d'enfants de 2 à 3 ans deux matins par semaine depuis la rentrée de septembre 2011. Jusqu'à cette date, les

enfants de 2 à 3 ans venaient au jardin d'enfants deux après-midi par semaine. A la demande récurrente de beaucoup de parents, le comité et les éducatrices ont décidé d'accueillir les «petits» le matin. Quant aux «grands», une trentaine d'enfants âgés de 3 à 4 ans, la possibilité de fréquenter le jardin d'enfants deux matins et deux après-midi ou un matin et deux après-midi leur a été proposée.

Lors du premier semestre 2011, une cinquantaine d'enfants gentousiens ou bellevistes ont été accueillis

en comptant les départs et les arrivées en cours d'année.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2011, 46 enfants (15 bellevistes, 26 gentousiens, 7 hors communes) fréquentent Les Petits Loups.

Depuis la rentrée de septembre 2009, le jardin d'enfants est devenu «entreprise formatrice». Une jeune gentousienne a l'opportunité d'effectuer son apprentissage en tant qu'assistante socio-éducative pendant trois ans.

Au P'tit train

Au P'tit Train a été fondé le 1er septembre 2009, suite à un constat de notre part sur l'absence de structures d'accueil vacances pour enfants dont les parents travaillant pendant les relâches scolaires.

A notre demande, l'association des parents d'élèves de Genthod a effectué un sondage qui s'est montré très révélateur. Nous avons donc présenté un projet qui a reçu un accueil et une écoute très favorable de la part de la Mairie de Genthod.

C'est ainsi qu'Au P'tit Train a ouvert ses portes deux mois plus tard, pour les vacances d'octobre, et a accueilli ses 8 premiers bouts-de-choux.

La Mairie de Bellevue nous a rejoints dans cette belle aventure une année plus tard.

Désormais, le centre de vacances «Au P'tit Train» est ouvert pendant les vacances scolaires soit:

- Octobre (vacances de pommes de terre)
- Février
- Pâques
- Eté (mois d'août)

Les enfants sont pris en charge de 8h à 17h du lundi au vendredi. Ils sont aussi accueillis à la journée, ce qui apporte plus de souplesse pour l'organisation familiale.

La gestion de l'association est assurée actuellement par un comité bénévole composé de cinq membres.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente:

Anne Boada
T 022 779 01 97

anne.boada@bluewin.ch

ou le jardin d'enfants durant l'année scolaire:
T 022 774 25 73

Anne Boada

Le centre regroupe les enfants des communes de Genthod et Bellevue et vit sa troisième année.

Deux animatrices confirmées encadrent les enfants en âge scolaire et leur proposent tout type d'activités. A savoir bricolages, balades, chasses au trésor, baignades au lac, visites de musées, excursions au jardin botanique ou au Signal de Bougie... mais aussi des moments de tranquillité.

Les vendredis sont des moments privilégiés et appréciés de tous, car ce sont les enfants qui choisissent et composent leurs activités du jour.

Le centre a un cadre souple avec des règles claires qui permettent à l'enfant de choisir ce qu'il souhaite faire tout en respectant le programme de la journée; car ne l'oublions pas, ce sont aussi les vacances des enfants...

Claudia & Paula

Pour de plus amples renseignements:

Présidente

Claudia John

079 378 07 72

claudia.john@au-ptit-train.com

www.au-ptit-train.com

Webster University

Webster University - accréditation du programme « Master of Arts in Counseling » et première Conférence Internationale de Counseling Psychologique Webster University a eu le plaisir et la fierté d'obtenir l'accréditation de son programme « Master of Arts in Counseling » par l'Association Nationale Suisse pour le Counseling (ANSCo).

Dr. Ros Thomas, responsable de ce programme précise: « Le nombre croissant de candidats au Master en Counseling de Webster University montre clairement l'engouement pour ce métier passionnant. Notre devoir est de former des conseillers de haut niveau professionnel et éthique. C'est dans cet esprit que nous avons obtenu l'accréditation de notre formation auprès de l'ANSCo, qui permet à nos diplômés d'obtenir de manière simplifiée leur accréditation individuelle ».

Ce programme a aussi tenu sa première conférence internationale sur le thème « Créer des liens : soutenir les personnes et familles en transition » les 20 et 21 octobre 2011 au Centre International de Conférence à Genève. Cette conférence a rencontré un grand succès. Des spécialistes locaux et internationaux de renom ont partagé leurs expériences et mené des ateliers pratiques et de réflexions pour faciliter les transitions professionnelles, familiales, communautaires et éducatives liées en particulier à l'expatriation.

Webster University
15 route de Collex
1293 Bellevue
T 022 959 80 20

Centre de jour de Valavran

Le centre médico-pédagogique de jour de Valavran est une école affiliée au Département de l'Instruction Publique, secteur de l'enseignement spécialisé, dépendante du Service Médico-Pédagogique.

Cette belle maison de maître, située à côté du Parc animalier Pierre Challandes, accueille des enfants de l'âge de l'école primaire (6 à 13 ans) souffrant de troubles relationnels et du développement entraînant des retards scolaires.

Les enfants sont amenés à l'école par des petits bus: ils restent à l'école la journée et rentrent chez eux le soir. L'horaire scolaire est le même que pour les enfants fréquentant l'enseignement ordinaire.

Une équipe pluridisciplinaire encadre ces enfants. Elle comprend deux responsables; l'un est responsable de l'institution, l'autre est responsable thérapeutique, des enseignants spécialisés et des éducateurs spécialisés, une logopédiste, une psychomotricienne et une auxiliaire de cuisine.

Manifestations

Votre Mairie vous informe

Ce compte rendu administratif est régulièrement ponctué par les articles parus dans le journal communal de l'année 2011 :

Promotions 2011 et mérite belleviste

Le vendredi 2 juillet nous avons rendez-vous avec les élèves de l'école de Bellevue !

Après avoir ramené les derniers bricolages à la maison, nettoyé les fonds de bureau, l'école a fermé ses portes et laissé place à la fête de fin d'année scolaire des enfants. Comme à son habitude depuis quelques années, le soleil nous a fait grâce de sa présence.

Après une après-midi de jeux en compagnie des enseignants, tout ce petit monde s'est donné rendez-vous en fin d'après-midi au chemin de la Mojonne pour sillonner en cortège les rues de Bellevue. Le départ est lancé, notre ami « Pif » le clown ouvre la marche suivi par l'Harmonie de Genthod-Bellevue qui interprète des airs festifs. Arrivés dans le périmètre de l'école, les enfants nous ont présenté un spectacle de chants et de musique... de vrais artistes !

La commune de Bellevue a profité de cette soirée pour pointer les projecteurs sur trois élèves et saluer leurs exploits sportifs. Pierrick et Noëlle Schaffer, champions suisses juniors de plongeon aux 3 mètres et médaillés de bronze aux 1 mètre, ainsi que Ludovic Cartier, champion suisse de dériveur catégorie benjamin. C'est Mme Catherine DuPasquier, Maire, qui était fière de remettre le prix du mérite belleviste aux trois lauréats.

Place ensuite à la restauration, aux animations pour enfants tout autour de l'école, et à la musique avec les Top 5 et le DJ pour les plus jeunes.

La commune de Bellevue remercie vivement toutes les personnes qui ont participé et contribué à la réussite de cette fête.

Votre Mairie vous informe, septembre 2011

1er août

Dans les événements marquants de l'été 2011, à noter la fête du 1er août.

Cette année il revenait à Bellevue d'organiser la fête nationale, puisqu'elle est organisée à tour de rôle entre les communes de Genthod et Bellevue.

Les gentousiens nous ont rejoints au moyen de navettes gratuites circulant entre les deux communes, pour venir fêter dignement le 1er août.

Durant l'apéritif, un grand nombre d'entre vous a profité de faire un passage au stand des vélos électriques, monté pour l'occasion, qui permettait à chacun d'essayer une multitude de bicyclettes et de se renseigner à leur sujet auprès de professionnels.

Puis, les festivités ont débuté avec un cocktail traditionnel et folklorique de musiques tels que les cors des Alpes et l'hymne national joué par l'Harmonie de Genthod Bellevue. Retenons aussi la lecture du pacte fédéral par une étudiante de Bellevue ayant reçu une distinction en fin d'année scolaire pour ses brillants résultats.

Le cortège aux lampions et l'embrassement du feu de joie ont donné le coup d'envoi pour une soirée sous les étoiles rythmée par le groupe Nasca jusqu'au bout de la nuit !

Merci à tous d'avoir participé à cette soirée, la fête fut belle !

Votre Mairie vous informe, septembre 2011

Sociétés communales culture et loisirs

Association des artisans de Bellevue et Rive droite

2001-2011 ! 10 ans déjà !

Créée pour organiser le Marché de Noël que vous connaissez bien dans de bonnes conditions, l'AAB s'est donné également pour tâche durant ces dix années de répondre aux besoins de ses membres en organisant ponctuellement des ateliers créatifs, de cuisine ou de jardinage, s'adressant tant aux adultes qu'aux enfants. De même, nous avons eu le plaisir d'accueillir divers artistes qui ont exposé leurs œuvres à la salle Colovracum pendant une semaine, soit au printemps, soit en automne. Galette des rois, après-midis de rencontre, portes ouvertes sur thèmes, repas, pour citer quelques autres activités, ont marqué ces années dans la convivialité et les échanges. L'un de nos buts étant d'animer la commune, nous avons donc participé à différentes fêtes locales, comme les promotions ou le 150ème en collaborant avec d'autres sociétés et nous avons eu à cœur de décorer la fontaine sise route de Lausanne deux à trois fois par année.

En 2011, outre quelques ateliers, l'exposition du printemps, le Marché de Noël et les décorations de la fontaine, nous avons proposé une semaine

d'exposition «rétrospective» en invitant tous les artistes ayant exposé une fois ou l'autre à la salle Colovracum depuis 2002. De plus, afin de fêter notre décennie, nous avons organisé une journée en car avec balade à Annecy, suivie d'un repas et d'une visite aux «Jardins Secrets». Enfin, le 23 décembre, nous clôturons l'année autour de la fontaine décorée, avec vin chaud et mignardises, soirée choisie pour participer au calendrier de l'Avent proposé par le Club des Bellevistes.

Pour faire partie de l'association, pas besoin d'être «artiste». Il suffit d'être curieux, d'avoir envie d'échanger sur des pratiques artisanales ou gustatives et de donner un peu de son temps pour que des activités puissent être mises sur pied. Le Comité a besoin de renouveau et c'est à bras ouverts qu'il attend les personnes intéressées à le rejoindre.

Pour nous contacter, vous pouvez nous écrire à la Case postale 54, 1293 Bellevue, ou à l'adresse suivante: artisans-bellevue@bluewin.ch. Pour plus d'informations sur nos activités, le site www.artisans-bellevue.ch attend votre visite.

Le Club des bellevistes

Rétrospective des activités du Club en 2011 :

La sortie nocturne en bateau

Le vendredi 11 février, nous avons proposé à nos membres une sortie nocturne sur un bateau de la CGN. Après avoir embarqué sur le «Général Guisan», nous avons passé une soirée très agréable en dégustant une fondue ou l'assiette du pêcheur. Ce fut une belle soirée dans une ambiance conviviale.

Le concert Ten Sing

Le groupe vocal Ten Sing, qui existe depuis 1982, et qui compte actuellement une trentaine de chanteurs et chanteuses, a présenté, le samedi 19 mars, dans une salle communale comble,

son spectacle musical et théâtral, intitulé «Photos Souvenirs».

C'était l'histoire d'un carton à chaussures rempli d'anciennes photos qu'une vieille dame regarde avec beaucoup de nostalgie, suite au décès subit de son époux. Mais il y avait aussi Alex, son petit-fils, qui vient rendre visite à sa mamie et qui évoque, au travers de ces photos, toute une tranche de sa vie.

Bien sûr, tout au long de la soirée, nous avons eu le plaisir d'entendre des chansons francophones, connues ou moins connues, tirées des répertoires de Sardou, de Brel, de Fugain, de Voulzy, de Goldman, sans oublier les Cowboys Fringants, Aldebert ou Cherhal.

Quelle soirée ! Nous avons eu beaucoup de plaisir à collaborer avec l'équipe du Ten Sing, afin de préparer cette soirée musicale et conviviale.

La course aux œufs

Le mercredi 20 avril a eu lieu une course aux œufs organisée pour les enfants de Bellevue. Le soleil brillait de mille feux, en ce mercredi printanier. L'année précédente, la pluie nous avait contraintes à annuler.

De nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, sont arrivés, leur panier à la main, prêts à aller chercher les œufs cachés préalablement. Pour les plus petits, les œufs étaient dissimulés autour du centre sportif de la Vigne Blanche. Les plus grands, quant à eux, ont sillonné le parcours Vita, en tous sens, pour retrouver les œufs, cachés dans les buissons, les arbres et le long du sentier.

Les paniers remplis, tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un goûter de Pâques très sympathique, et cela a terminé ce bel après-midi ensoleillé.

Le rallye de l'Ascension

Le rallye a eu lieu le jeudi de l'Ascension, le 2 juin, et il a été organisé par l'équipe victorieuse l'année précédente, celle de Catherine DuPasquier et de Mireille Claudet.

La météo n'était pas très favorable, mais les équipes ont passé entre les gouttes. Le thème était « Une semaine avec la télévision » : il a fallu donc travailler avec les séries télévisées et les feuilletons.

Comme chaque année, il a fallu déchiffrer des énigmes, arpenter la commune de bas en haut, faire quelques activités sportives avec notamment une traversée à la rame aller-retour de Port Gitana.

Les épreuves se sont terminées avec une course à la brouette, très disputée. Les participants étaient ravis de cette journée intense.

La victoire a souri à l'équipe d'Elodie Brasey, déjà victorieuse quelques années auparavant. On se réjouit déjà de retrouver cette équipe de jeunes, très dynamique, en 2012, à l'Ascension.

Les Promotions

Comme ces dernières années, nous avons tenu un stand de cocktails, lors de la fête des Promotions, le vendredi 1er juillet. Les cocktails alcoolisés, comme les cocktails non alcoolisés, ont été, une fois encore, bien appréciés.

Une aide, lors de la fête nationale

Le 1er août dernier, pour la première fois, nous avons aidé les pompiers dans leurs stands de nourriture. Avec eux, nous avons servi les repas, les frites, les saucisses, et avons vendu les pâtisseries et les glaces. L'ambiance était au beau fixe. Nous avons trouvé qu'une telle collaboration entre des associations communales est vraiment sympathique. A refaire !

Le vide-grenier

Le vide-grenier a connu, une nouvelle fois, un beau succès. Il a eu lieu le dimanche 18 septembre et de nombreuses personnes se sont inscrites, pour vendre. Heureusement, il y a eu aussi beaucoup d'acheteurs, venus dénicher des trésors.

Il ne faisait pas très chaud, hélas, mais le soleil était dans les cœurs. La petite restauration et la buvette, tenues par le Club, ont très bien fonctionné.

La sortie automnale

Pour notre sortie d'automne, le dimanche 2 octobre, nous avons proposé à nos membres une balade pédestre le long des frontières. Nous avons quitté Bellevue à pied, et avons fait une promenade bucolique, sur des chemins pédestres ou de petits sentiers, à travers prairies et bois, et le long des ruisseaux régionaux. Il n'y avait que quelques passages sur des routes goudronnées. Nous nous sommes retrouvés, à plusieurs reprises, sur les frontières communales, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Versoix, Genthod, ou sur la frontière française.

Nous avons pris le repas de midi aux Gravines. C'était très bon !

La journée a été une réussite : l'ambiance était détendue et un soleil radieux donnait un air d'été indien à ce dimanche du début octobre.

Le Calendrier de l'Avent

Décembre est arrivé, après un bel automne aux températures plutôt élevées. Nous n'avions pas l'impression d'arriver en période de l'Avent et pourtant...

Dès le 1er décembre, les habitants de Bellevue ont pu retrouver des amis, faire de nouvelles connaissances, passer de bons moments ensemble, en buvant un vin chaud, et en dégustant des friandises ou des spécialités d'ici ou d'ailleurs.

Pour cette huitième édition, la météo a été souvent pluvieuse, mais cela n'a pas empêché les Bellevistes de se rendre, chaque soir, en grand nombre, dans tous les coins de la commune. Soir après soir, nos hôtes ont préparé de belles tables, afin d'accueillir les habitants avec le sourire.

Chaque année, nous remarquons combien ces apéritifs de l'Avent permettent un échange sympathique entre les habitants. De nouveaux habitants de la commune apprennent à connaître leurs voisins, des liens se tissent. Ce sont de beaux moments de convivialité, de joie, de partage, et cela est vraiment appréciable. Nous avons aussi pu admirer de très belles décorations, et toutes ces lumières réchauffent le cœur.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis que cette huitième édition des fenêtres de l'Avent de Bellevue soit une réussite.

La fête de l'Escalade

Mais décembre, c'est aussi l'Escalade. Cette fois encore, la fête de la commune a eu lieu le même jour que la fête de l'école, à savoir le vendredi 9 décembre. Le cortège aux flambeaux a réuni un très grand nombre d'enfants, accompagnés de leurs parents, et escortés par la musique. Comme c'était beau de voir toutes ces personnes se déplacer dans la nuit, éclairées par les torches!

La soirée s'est ensuite poursuivie dans la salle communale, bondée. Après le vin chaud ou le jus de pommes chaud, on a servi la traditionnelle soupe de l'Escalade. Le fromage, venu tout droit d'un alpage près de l'Étivaz a été apprécié, tout comme la petite

restauration proposée. Bien sûr, il y a eu le bris de la magnifique marmite en chocolat, après la partie officielle et le chant du Cé qu'è l'aino. Et de très bonnes pâtisseries, vendues par une classe de l'école, ont aussi été appréciées.

Beaucoup d'enfants déguisés ont participé au défilé, et ainsi le concours de déguisements a été un grand succès.

Un autre concours a été organisé: il s'agissait de deviner ce que représentait le déguisement du Club des Bellevistes ce soir-là. Un indice: c'était un clin d'œil à un événement de la commune en 2011. Toutes les membres du comité portaient un déguisement d'animal: c'était en lien avec les vingt ans de présence à Bellevue du parc animalier Pierre Challandes, anniversaire dignement fêté lors des portes ouvertes de septembre.

La soirée s'est terminée en dansant, grâce au sympathique DJ Amédéo.

Les remerciements aux organisateurs du Calendrier de l'Avent

Le 26 janvier 2012 a eu lieu un apéritif de remerciements pour les organisateurs du Calendrier de l'Avent. Ce fut une nouvelle fois un beau moment de retrouvailles. Nous avons ainsi pu admirer les photos prises durant les soirées de l'Avent, et trinquer à la nouvelle année, un verre de vin chaud à la main.

Voilà... J'arrive au terme de la rétrospective des événements de l'année écoulée. Au nom du comité, je tiens à remercier la Mairie pour son soutien et sa confiance. Merci aussi aux employés communaux, toujours prêts à rendre service lors des diverses manifestations!

Je remercie également toutes les personnes ayant participé aux activités que nous avons proposées en 2011, et nous espérons vous voir nombreux en 2012.

Violaine Kaeser, Présidente

Choeur Epsilon

Pour Epsilon, le calendrier 2011 fut assez chargé. Le 27 mars à Collex-Bossy et le dimanche des Rameaux à Versoix, c'est avec joie que nous avons chanté la Missa brevis de Joseph Haydn avec orchestre et solistes devant un public nombreux.

Ce fut ensuite la Fête de la Musique à Genthod à laquelle nous participons chaque été avec plaisir. Début septembre, nous réintégréons avec une vive satisfaction la belle salle Colovracum pour entreprendre la préparation de notre participation au concert de l'Avent avec le Conservatoire de Musique de Terre Sainte: l'Oratorio de Noël op.12 de Camille Saint-Saëns difficile mais très beau.

Puis, Epsilon offrit à la population du secteur trois concerts de Noël: le 4 décembre à Collex-Bossy,

le 9 au temple de Genthod et le 18 à l'église de Versoix.

Année 2011 réussie grâce à Marius Marcu, directeur professionnel et exigeant, soutenu par un solide comité. De nouveaux membres ont adhéré à notre chœur et l'ont enrichi. Quelques anciens ont été contraints à regret d'en rester «la», le «do» ne pouvant plus être atteint avec «fa» «si» lité...

Un chaleureux merci aux autorités pour leur soutien et redisons avec le poète: «Tant que sur la terre il restera un homme pour chanter, il nous sera encore possible d'espérer».

Micheline Pernet, Présidente
T 022 755 15 78

Harmonie de Genthod - Bellevue

Les années se suivent et heureusement se ressemblent...

Les fidèles lecteurs du rapport annuel de la commune noteront que l'Harmonie officie pour les promotions, le 1er août, le marché de Noël, la commémoration des 20 ans du parc Challandes, l'apéritif des rois, la fête de la musique sans oublier notre concert annuel fait en collaboration avec l'orchestre junior de l'école de musique de Genthod Bellevue. Cet événement fut une nouvelle réussite avec la présence de la télévision Léman Bleu qui a fait un mini reportage qui a passé sur Genève en images.

Alors rien de nouveau...

Même si cela paraît un peu rébarbatif de participer aux mêmes manifestations chaque année, sachez que notre point de vue est totalement différent. Le but de notre ensemble est de faire connaître et de communiquer à notre public la joie de jouer ensemble. La musique est une seule langue universelle qui permet aux musiciens d'en rencontrer d'autres et d'arriver à faire quelque chose d'harmonieux sans pour autant se comprendre. L'Harmonie c'est ça; faire de la musique avec des personnes d'âge,

de sexe, de nationalité et de langues différentes avec un même but se faire plaisir.

Tout cela ne serait possible sans le support inconditionnel de nos mairies ainsi que nos membres sympathisants. Merci à eux pour leur soutien moral et financier sans qui nous ne pourrions former et faire évoluer les jeunes de nos communes.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore notre vénérable association plus que centenaire mais toujours aussi dynamique; notre groupe est actuellement composé d'environ 25 musiciens de 16 à 68 ans. La moyenne d'âge est autour des 35-40 ans avec plus de la moitié des musiciens qui ont moins de 25 ans. Le seul critère de sélection est de savoir jouer d'un instrument d'harmonie et d'être sympathique et souriant. Alors si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et contactez le président M. Patrick Jorge au 079 691 73 76 ou par e-mail harmoniegb@gmail.com

Harmonieusement vôtre.
Patrick Jorge, Président

Ecole de musique

127 élèves enthousiastes étaient inscrits à des cours de l'Ecole de musique pour cette année scolaire 2010-2011. Grâce aux quatre mairies qui apportent leur subvention à l'Ecole (Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy), des locaux confortables sont mis à disposition des élèves, à deux pas de chez eux. 11 professeurs motivés leur transmettent l'amour de la musique, l'amour du travail bien fait et la persévérance dans l'effort. Les auditions tout au long de l'année (sept auditions qui se répartissent entre Genthod et Bellevue) ainsi que les examens à la fin du printemps, sont là pour valoriser le travail effectué: d'une part l'élève peut montrer avec fierté le résultat de son travail au public et découvrir le plaisir de jouer pour d'autres personnes; d'autre part, il peut montrer à un jury externe la valeur de ce travail et recevoir une marque de reconnaissance d'une personne extérieure à l'Ecole.

Les jeunes qui le souhaitent, peuvent rejoindre l'Orchestre Junior et ainsi participer à quelques manifestations en collaboration avec l'Harmonie de Genthod-Bellevue, principalement le concert annuel et la Fête de la musique. Stimulés par la participation à un groupe déjà formé, certains jeunes font le pas et s'inscrivent par la suite à l'Harmonie. Le but

premier de l'Ecole est atteint, puisqu'il s'agissait, à l'origine, de préparer la relève au sein de l'Harmonie.

Un nouveau mode de réinscription a été introduit ce printemps. L'élève n'a plus besoin de remplir une feuille pour continuer ses études: il est réinscrit automatiquement pour l'année qui suit. Une lettre de démission doit par contre être envoyée au comité en cas d'abandon des cours. Un règlement a également été rédigé: il contient les tarifs des cours, quelques règles générales de bonne conduite à respecter, ainsi que le plan d'études pour chaque groupe d'instruments.

Que tous les acteurs, œuvrant au bien-être de l'Ecole soient maintenant remerciés: les communes pour leur subvention, en monnaie sonnante et trébuchante; les professeurs qui travaillent sans relâche pour motiver nos jeunes élèves; sans oublier le comité de l'Ecole, bénévole, qui règle tous les détails de l'organisation pratique au fil de l'année. Ce comité a par ailleurs été renouvelé lors de la dernière Assemblée générale du 9 novembre 2011. En cas de questions, n'hésitez pas à contacter notre nouveau président, Francesco D'Urso, au 076 459 49 78, ou à l'adresse: info.ecolemusiquegb@gmail.com

Jardins familiaux de Bellevue

L'année 2011 fût une année normale, sans trop d'événement sauf le changement d'un de nos membres, la famille Dias résidant sur le territoire la Commune de Versoix a pris la décision de nous quitter. Elle a été remplacée par la Famille Bouvier également habitante de Versoix.

Un changement au niveau de la valeur des pénalités a été voté et accepté par la majorité des membres présents lors de l'Assemblée Générale.

Excepté ce changement, l'activité des jardins familiaux de notre Commune s'est déroulée normalement.

Concernant notre Assemblée Générale, elle a eu lieu le 9 février 2011 comme indiqué, des petites modifications au niveau du règlement ont été apportées.

Comme chaque année, notre repas annuel a été organisé. Il a eu lieu le 5 juin 2011.

Les organisateurs ont été M. et Mme Aldonza Héliodoro, M. et Mme Allende Victor, M. et Mme Osbourne Anthony et leurs colocataires. Le repas annuel était très appréciable, comme chaque année, malgré l'absence de nos élus communaux.

Carlos Pereira, Président



Interdiction
de sauter
et de nager

Dicastères de M. Marcel Beauverd

Adjoint jusqu'au mois de juin puis Conseiller administratif

Chers Bellevistes,

Après 10 ans passés au sein de l'Exécutif de Bellevue en tant qu'Adjoint au Maire, le changement au système de Conseil administratif me permet pour la première fois de vous résumer les points principaux touchant à mes dicastères.

Commençons par un rappel de mes responsabilités pour l'année 2011.

Les dicastères les plus importants sont sans nul doute l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la mobilité, pour lesquels de nombreux points vous seront détaillés plus bas.

La responsabilité du développement durable communal m'incombe également et il s'agit d'un sujet particulièrement sensible dans lequel les projets communaux sont ambitieux. De plus, je m'occupe des dicastères du sport, des ports et plages ainsi que l'informatique. Pour ce dernier sujet, je suis membre du comité du SIACG (Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises). A noter aussi mes fonctions de délégué de la mairie pour le GISMB (Groupement Intercommunal du Stade Marc Burdet) et le GIVB (Groupement Intercommunal du Centre Sportif de la Vigne Blanche).

Voyons maintenant les événements majeurs relatifs à ces domaines durant l'année 2011.

Pour le dicastère intitulé «Urbanisme et Aménagement du territoire», qui traite des questions touchant à l'évolution de notre territoire communal ainsi que des influences, sur notre commune, des grands développements au niveau cantonal, plusieurs actions ont été menées. Je me permets de vous les détailler ci-après :

En 2011, j'ai participé à de nombreuses séances sur le projet d'agglomération franco-valdo-genevois, car nous devons avoir la connaissance des actions

envisagées et la capacité de réaction concernant les impacts sur notre territoire communal.

Le plan directeur cantonal 2030 est un autre dossier, cantonal, que nous avons suivi de près afin de déterminer les répercussions sur la commune de Bellevue. Ce document qui trace les grandes lignes du développement du territoire genevois jusqu'en 2030 a été présenté à la commission «urbanisme aménagement du territoire & mobilité» en novembre 2011 et cette commission s'est réunie encore à deux reprises afin de traiter en profondeur ce dossier et donner son préavis sur ce projet.

Concernant Bellevue, le Projet de Zone Industrielle et Artisanale de Valavran conduit par la FTI (Fondation des Terrains Industriels) et l'Etat de Genève aura un impact important sur notre commune (trafic, urbanisme, construction,...). Nous avons suivi de près l'évolution de ce dossier (participation active aux séances) ce qui nous a permis d'influencer certaines décisions afin de défendre au mieux les intérêts de la commune. En septembre 2011, deux séances de la commission «urbanisme aménagement du territoire & mobilité» ont permis aux Conseillers municipaux de prendre connaissance de ce projet et de donner leur préavis. Le Conseil municipal du 11 octobre 2011 a préavisé favorablement le projet moyennant les conditions que vous pourrez trouver en consultant le procès-verbal de ladite séance sur notre site internet.

Le centre du village est l'objet d'un certain nombre de projets de construction et d'aménagement. Le souhait du Conseil administratif étant d'avoir une vision d'ensemble de ces projets, nous avons mandaté le bureau Urbaplan afin d'élaborer un «plan de synthèse». Ce document nous permettra de coordonner la réalisation de ces projets avec la planification communale en termes d'accès, d'aménagement des espaces publics et de réseaux de mobilité douce (liaisons piétonnes et cyclables).

Au niveau du développement durable, la principale action de l'année 2011 a été l'élaboration d'un plan directeur des énergies, travail de longue haleine qui devrait aboutir par une validation par le Service cantonal de l'énergie à la fin de l'année 2012. Ce dernier point afin que ce plan respecte la directive relative au concept énergétique territorial. Il faut savoir que la commune de Bellevue se caractérise par une volonté formalisée de développer sa politique énergétique territoriale à moyen et long terme. La démarche suivie pour la réalisation de ce document se base essentiellement sur celle présentée dans la directive relative au concept énergétique territorial. Après une mise en contexte (politique, environnemental), un état des lieux énergétique est réalisé. Cet état des lieux concerne les ressources énergétiques renouvelables et locales, les besoins énergétiques actuels et futurs, les acteurs concernés, et les infrastructures énergétiques existantes et projetées. Des propositions de stratégies énergétiques locales sont ensuite présentées et analysées. Sur la base de ces conclusions, des objectifs de développement énergétique ont été définis pour la commune.

Finalement, je me permets de conclure mon éditorial par la partie «informatique» de mon cahier des

charges. Ceci pour vous rappeler qu'un nouveau site internet a été mis en place, que celui-ci est intuitif et facile d'utilisation. Nous nous appliquons à ce que les informations qui y paraissent soient toujours à jour et que les demandes des habitants soient prises en compte. Nous travaillons actuellement à des modules complémentaires qui vous offriront prochainement de nouvelles possibilités sur votre espace web communal.

Voici, chers Bellevistes, les principaux dossiers traités dans le courant de l'année 2011. N'hésitez pas à nous poser toutes les questions y relatives, nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les meilleurs délais.

Vous remerciant encore pour la confiance que vous m'avez témoignée lors des dernières élections et m'engageant à tout faire pour que Bellevue demeure longtemps encore la commune agréable et accueillante que nous connaissons, je vous souhaite une bonne lecture du présent rapport administratif et financier.

Marcel Beauverd
Conseiller administratif

Développement durable

Votre Mairie vous informe

Ce compte rendu administratif est régulièrement ponctué par les articles parus dans le journal communal de l'année 2011 :

Subventions pour la promotion du vélo à assistance électrique

Après avoir remporté un vif succès tout au long de l'année 2010, la subvention communale pour l'acquisition d'un vélo électrique par les bellevistes est reconduite en 2011 et s'additionne d'une subvention cantonale. Cette année encore, la commune vous rembourse la somme de CHF 300.- sur la facture de votre vélo à assistance électrique. Pour en bénéficier, vous êtes priés de vous rendre à la réception de la mairie avec votre facture établie à votre nom, mentionnant votre adresse à Bellevue et datée de 2011, ainsi que votre carte d'identité. De plus, moyennant les mêmes justificatifs, vous pourrez jouir d'une subvention cantonale supplémentaire, d'un montant de CHF 250.-, soit un subside total de CHF 550.- !

Votre Mairie vous informe, mars 2011

Le solaire au service d'un biotope

Planté fièrement aux abords du lieu dit La Roselière à Bellevue se dresse un mat qui supporte deux panneaux solaires.

La Commune - en collaboration avec les Entreprises Didier Steimer SA et Jerac Electronic - gère un système de recyclage de l'eau de drainage parfaitement autonome et écologique !

L'eau est récoltée par l'intermédiaire des drainages dans une cuve de 3000 litres enterrée aux abords du parc. Elle est pompée à travers le parc pour être amenée le long du ruisseau qui alimente le biotope. La pompe est alimentée par les panneaux solaires. Le biotope se compose uniquement de plantes indigènes, telles que saules, joncs, etc. Cette installation est totalement indépendante et ne génère aucun déchet. Une belle technologie pour la préservation d'un écosystème parfaitement naturel.

Votre Mairie vous informe, septembre 2011

Votre Mairie vous informe

Ce compte rendu administratif est régulièrement ponctué par les articles parus dans le journal communal de l'année 2011 :

L'aéroport de Genève est venu nettoyer le Gobé!

Genève Aéroport, entreprise citoyenne, a pris la décision, cette année, d'impliquer tous ses collaborateurs dans des projets liés à l'environnement et à l'entraide sociale. Ainsi, près de 800 personnes ont pu, et pourront, bénéficier de quatre heures de leur temps de travail pour participer à l'action de leur choix.

Mme Aline Yazgi, Chargée des relations extérieures de Genève Aéroport et Présidente du Comité de pilotage de cette belle démarche, nous précise la manière dont est menée cette dernière: « Au début de l'année, nous sommes entrés en contact avec les communes, de nombreuses associations et l'entier de nos collaborateurs, pour que soient proposés au Comité diverses actions sociales et environnementales pouvant être conduites en une demi-journée environ, engageant une dizaine d'employés à chaque fois et ayant un réel objectif d'intérêt public. Ces actions sont variables, à ce jour, 44 projets ont déjà été menés à bien et près de 500 collaborateurs de l'Aéroport ont été mis à contribution pour œuvrer aux côtés de ProNatura, Caritas, Emmaüs, Terre des Hommes et bien d'autres encore. »

Dans le cas du nettoyage du Gobé à Bellevue, l'idée a émané de M. Ludovic Vité, habitant de la commune et employé du service de sécurité de l'Aéroport: « Il n'est pas rare que je me promène au bord de ce cours d'eau avec mes enfants pendant mon temps libre, un peu plus en aval de notre lieu d'intervention de ce jour. Nous sommes très sensibles à la nature et l'aspect sauvage des lieux permet l'observation d'un

véritable biotope où la végétation est dense et les animaux nombreux. Malheureusement, des déchets jonchent le Gobé ».

Une fois le projet de nettoyage du Gobé de M. Vité accepté par le Comité, une information a été publiée sur l'intranet de l'Aéroport pour que les employés intéressés s'inscrivent à cette activité. Une douzaine de volontaires s'est manifestée en quelques heures seulement! Ainsi, en cette très belle journée du vendredi 16 septembre, douze employés des différents services de l'Aéroport ont passé leur matinée à ramasser méthodiquement les ordures dans le Gobé et à ses abords immédiats. Ces déchets (ferraille, plastique, barbelés, articles divers, etc.) ont rempli une quinzaine de sacs poubelle de 110 litres! Notons également le débarras d'objets encombrants tels qu'une poussette, deux télévisions et un énorme tuyau. La Commune remercie vivement M. Vité pour son initiative, tous les volontaires pour y avoir participé, ainsi que Genève Aéroport de leur avoir donné les moyens de réaliser ce nettoyage.

Votre Mairie vous informe, septembre 2011



Sociétés communales sports et sauvetage

ABC Club Bellevue - Genthod

Rapport de la présidente

Voici une année écoulée... En regardant en arrière, j'aurais envie de la qualifier de riche : riche en apprentissage, riche en expérience et riche en intensité. Mais, tout d'abord, je suis heureuse de constater que, malgré quelques imprévus dus à la jeunesse de notre comité, nos objectifs ont été atteints et l'association se porte très bien.

En effet, face à la tâche que nous avons à mener, sans grande expérience au préalable pour la plupart d'entre nous, nous avons pu mettre à profit notre complémentarité. Chacune d'entre nous a su s'investir dans les différentes tâches que nécessite notre association. Avec nos désirs, nos certitudes, nos craintes et nos doutes, nous avons su conserver l'ABC club et le mener là où nous le voulions. C'est-à-dire, garder la diversité des cours, leur qualité et leur coût modéré, le dialogue entre professeurs et comité ainsi que l'enthousiasme de nos membres.

Ainsi, cette année nous avons pu garder la totalité des cours existants et en ouvrir trois nouveaux : massage réflexologie, massage assis et yoga. Le nombre de membre est resté à 209 personnes.

Notre premier rendez-vous s'est fait avec les professeurs, comme à l'accoutumé, au mois de janvier 2011. Il nous est toujours important d'établir un temps de rencontre afin de pouvoir faire le point sur les différents cours, de garder un temps de partage et de parler de la fête des enfants.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique, à la salle des sociétés de Genthod, autour d'une bonne raclette. Chacun a pu exprimer ses questionnements face à un comité qui demandait quelques changements organisationnels. Aussi, nous avons abordé chaque cours et parlé de l'organisation de la fête des enfants. Chaque professeur a renouvelé son plaisir à donner son cours. Dans l'ensemble, les professeurs ont été bien représentés.

Ainsi, le 27 mai 2011 nous avons eu le plaisir de mettre en avant les enfants de l'association lors de notre fête annuelle. Après quelques échanges avec la commune de Bellevue concernant notre avancée de scène, nous avons été soulagés de permettre aux enfants du cours de cirque de pouvoir effectuer leur numéro dans sa totalité.

Lors de ce spectacle, les parents, amis et familles ont été attendris par les prouesses de leurs petits. Les plus jeunes, du cours « bouger en s'amusant », nous ont emmenés dans les fonds marins ; coquillages, coraux, poissons et plongeurs se sont animés dans un océan magique. Les enfants du cours de « cirque » nous ont présenté un numéro de double trapèze, différents tours de magie et un échantillon de jonglage et d'équilibrisme. L'art du cirque se veut très complet !

Un entracte avec boisson, bretzel et pâtisserie nous a permis de faire une pause afin d'enchaîner ensuite avec la deuxième partie. Les élèves du cours de hip hop ont chauffé la salle par quelques chorégraphies personnelles et en groupe. Le tout s'est achevé par un numéro clownesque de magie en direct de la buanderie de Monsieur Lucien... L'ambiance fût très conviviale et ce jour très attendu de tous a remporté un vif succès.

Cette année, nous avons décidé que le cours de théâtre aurait sa propre représentation pour des questions de sonorisation. En effet, il est dommage de faire réciter ces comédiens en herbe dans une salle où leur voix se perd.

C'est ainsi que le lundi 6 juin, la salle communale de Genthod s'est transformée en théâtre de poche afin d'accueillir deux pièces : « Ah la la quelle histoire » de Catherine Anne et « Mascarade » de Nanca et Sasha Hunston. Les comédiens ont été forts convaincants ! La façon dont les personnages ont pris vie fut époustouflante. Bravo ! Quelques petits salés ont été offerts à l'issue du spectacle.

Voici, l'année s'est achevée pour les élèves mi-juin avec, semble-t-il, de beaux moments partagés et de jolis souvenirs.

Je tiens à remercier vivement les membres du comité qui ont mis à disposition de cette association communale beaucoup de temps et d'énergie. Cette année fut pleine de rebondissement et d'imprévus que nous avons, ensemble, gérés et solutionnés. J'ai pu m'apercevoir combien notre équipe est motivée. Notre complémentarité et bonne entente comptent parmi nos points forts et nous mèneront, à coup sûr, dans une prochaine année plus calme. Aussi, les professeurs ont su s'adapter aux quelques changements demandés avec souplesse et je les en remercie.

Pour conclure, je remercie tous les membres pour leur participation active ainsi que les communes de Genthod et Bellevue pour leur soutien financier et leur mise à disposition des salles. C'est en marchant ensemble et en unissant nos compétences que nous ferons perdurer la vie de l'ABC club avec plaisir.

Pour terminer, j'adresse un dernier remerciement à Mesdames Françoise Duruz et Nicole Flumet pour avoir effectué, avec application, la révision de nos comptes.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine.

Sabine Perritaz, Présidente

Société genevoise de tir à l'arbalète, Bellevue

Pendant l'année 2011, nous avons effectué divers tirs externes, avec plus ou moins de succès.

Le club tourne de nouveau à un régime plus soutenu, vu que nos nouveaux tireurs sont très assidus. L'ambiance est toujours à la bonne humeur et à l'échange de nouvelles idées.

Comme chaque année nous espérons retrouver de nouveaux membres.

Pour 2012 des travaux s'imposent. Nous aurons aussi, de nouveau, notre fameux tir du Printemps.

Je souhaite: Bon tir à tous mes actuels et futurs membres!

Je vous envoie mes meilleures salutations. Et encore merci pour votre soutien.

Nicole Rohr, Présidente

Genthod - Bellevue Basket Club

Le Genthod-Bellevue Basket Club est composé d'une équipe féminine (adultes) qui évolue en 2ème ligue cantonale. Nous sommes membres de la Fédération Suisse de Basket-ball et de l'Association Cantonale Genevoise de Basket-ball.

Pour la saison 2010-2011, l'équipe était formée de dix joueuses, trois officiels de table, une joueuse-entraîneuse, et un arbitre. Nos entraînements ont lieu le lundi de 20h à 21h30 à la salle des sports de Genthod, salle dans laquelle nous recevons les équipes adverses, généralement le mercredi à 20h15. Par ailleurs, les autres matchs se disputent dans tout le canton de Genève.

Notre assemblée générale a lieu en fin de saison, généralement en mai ou juin.

Activités récréatives: un repas en décembre, un repas en juin et occasionnellement un week-end de ski en janvier

Pour information: cotisation annuelle Fr. 250.- (y compris la licence de la joueuse)

Contact: Catherine Grillet-Colombara
19 chemin Du Pré-des-Fourneaux
1293 Bellevue
T 079 471 46 88

Club d'éducation canine

Pour notre club, l'année 2011 a été une année de transition. En effet, le peuple genevois a accepté la nouvelle loi sur les chiens LChiens M 3 45 et son règlement d'application RChiens M3 45.01 ainsi que la nouvelle loi sur l'impôt des chiens L10537-1.

Les bouleversements que ces lois vont amener sont importants aussi bien pour les propriétaires de chiens que pour les clubs tel que le CEC (Club d'Éducation Canine). Les propriétaires devront aller à la mairie pour présenter une liste de documents concernant leur « toutou » pour retirer la médaille. Malheureusement, « comme d'habitude », nous devons encore mettre la main au porte-monnaie, car la commune de Bellevue, comme d'autres, d'ailleurs, va nous demander un émolument de Fr. 10.- par médaille. Ensuite, ils recevront un bordereau par la poste pour payer l'impôt.

La grande nouveauté pour l'année 2012, est que tous les chiens de plus de 25 kg, de plus de 56 cm au garrot et n'ayant pas 8 ans révolus, devront passer un test « TMC » (test de maîtrise et de comportement). Ces tests vont certainement engendrer un surcroît de travail pour nos éducateurs.

On entend souvent cette phrase: « le chien est le meilleur ami de l'homme », à Genève, nous pouvons dire cette phrase: « le chien n'est pas le meilleur ami de nos députés ». Je trouve regrettable le comportement de nos « édiles » face au chien. Dernièrement, dans l'émission de télévision suisse « Temps présent », on nous disait qu'en caressant son chien pendant 10 minutes par jour, on pouvait faire baisser sa tension artérielle de 15%. Il existe même un rapport de l'OMS qui dit que les propriétaires de chiens sont moins sujets aux problèmes cardiaques. Il est même écrit dans ce même rapport que les personnes d'un certain âge qui vivent avec un chien ne vont pas dans les EMS. Pour conclure, il est vrai que dans notre canton, avec plus de 30 000 chiens, les canidés sont des « boucs émissaires » de choix.

Durant l'année écoulée, dans notre club, 396 cours ont été donnés par 27 éducateurs et aides éducateurs.

2560 chiens étaient présents lors de ces cours. Ce qui représente une moyenne de 6 chiens par cours. Nous avons aussi donné 22 « pac5 » (ce sont des propriétaires qui sont venus avec leurs chiens uniquement pour les cours obligatoires et nous ne les avons pas comptés dans nos membres). A fin décembre, notre club comptait 248 membres actifs.

Le 19 juin, nous avons organisé un concours amical d'agility très apprécié par les différents clubs de Romandie.

Durant l'année écoulée, nous avons participé au Passeport-vacances, 3 jeudis au mois d'août, et nous avons reçu sur notre terrain durant ces 3 jours 30 enfants qui sont rentrés dans leur foyer avec une magnifique image positive du chien. Cela fait plusieurs années que nous réitérons cette expérience et nous nous sommes déjà inscrits pour celle de 2012.

Nous avons participé aux Automnales durant 10 jours au mois de novembre. Nous avons aussi participé à la journée des propriétaires de chien sur la plaine de Plainpalais.

A la fin novembre, nous avons organisé un séminaire de dog dancing animé par Christine Szakacs.

Le Dr Ana Evans, spécialiste de la communication intuitive, est venu consulter quelques chiens.

Durant l'année 2011, nous avons formé 4 éducatrices qui ont brillamment réussi leurs examens. Il est intéressant de rappeler que pour être éducateur dans notre canton, mais aussi en Suisse, il faut être reconnu au niveau fédéral, ce qui nécessite de suivre une formation reconnue pendant une année.

Nous avons un site internet: www.cec-web.ch, ainsi que notre forum. Tous les habitants de la commune qui souhaiteraient avoir des renseignements sur les chiens sont les bienvenus.

Gérald Margueron, Président

Club Tropical, Genthod

Durant l'été 2010 le comité du Club Tropical s'est réuni pour préparer la rentrée. La belle salle communale de Genthod prêtée gentiment par la mairie de Genthod durant l'année 2009 ne dispose hélas pas de miroir. Le comité a dû chercher un nouveau lieu pour pouvoir améliorer la qualité des cours. Après plusieurs négociations le choix a été porté sur la salle de gym de l'Espace Santé de Bellevue.

Les cours ont été très bien accueillis par les communiens, ils ont tous été fréquentés par 14 enfants et 15 adultes. Le Club Tropical profite de cette opportunité pour les remercier des efforts fournis et de leur engagement durant cette année.

A l'occasion de la fête de la musique, le Club Tropical a présenté un spectacle de 30 minutes comprenant deux démonstrations de salsa cubaine données par les enfants et malgré quelques absences de dernière minute, les petits salseros et salseras ont donné une très bonne prestation très applaudie. Bravo, nous sommes très fiers d'eux.

FC Collex-Bossy

Comme nous pouvions nous y attendre, l'année 2011 nous a apporté une fois de plus son lot de surprise et d'émotion. Nos différentes équipes ont porté haut les couleurs collésiennes à travers le canton et la Suisse et nous nous en félicitons.

Honneur d'abord à notre jeunesse. C'est avec détermination et plus ou moins de succès que toutes nos équipes juniors ont rempli leur mission au sein de leurs catégories respectives. Nos juniors C 2ème degré ont réalisé un très bon championnat et se classent à la 5ème place. Notre équipe de juniors B achève l'exercice 2010-2011 en remportant une brillante première place du championnat 2ème degré. Une volée prometteuse qui a su s'imposer jusqu'au quart de finale de la Coupe genevoise. Les quarts de finale de la Coupe genevoise représentent visiblement un pallier difficile pour nos juniors alors que notre vaillante équipe A

L'initiation à la salsa cubaine a été suivie chaleureusement par les spectateurs présents: enfants, parents et amis, dans une ambiance chaleureuse et très conviviale.

Un DVD réalisé lors de cette prestation a été offert à chaque enfant comme souvenir de leur participation à cette très belle manifestation.

Pour conclure, le Club Tropical souhaite adresser un très grand merci aux autorités des Communes de Genthod et Bellevue. Un merci très chaleureux également à tous nos membres qu'on espère retrouver l'année prochaine.

Nous sommes toujours à la recherche de participants qui souhaitent venir danser avec nous. Si les rythmes latins vous font vibrer ou danser en couple vous motive, n'hésitez plus et venez nous rejoindre à l'Espace Santé à Bellevue (chemin des Limites 1) ou contactez nous au 076 258 13 93.

Dali Khaled, Président

s'y cassera également les dents. Cette équipe, l'une des plus talentueuses que nous ayons eues, est porteuse de tous les espoirs pour accéder au niveau interrégional au terme de l'exercice 2011-2012. Et ce pour la première fois de l'histoire du club.

La saison fut également source de satisfaction au niveau des actifs. En effet notre 2ème garniture, fraîchement reléguée en 4ème ligue et composée en grande majorité de juniors du club, a parfaitement relevé le défi de l'acclimatation au monde des adultes et se classe à une honorable 7ème place. Notre 2ème équipe de vétérans réussit à conserver sa place dans sa catégorie, grâce à la persévérance de l'éternel Mimi Pesenti qui aura su trouvé les mots justes.

Du côté de notre première équipe de vétérans, la «mauvaise» tradition qui poursuit le club depuis

sa création se perpétue malheureusement et l'équipe échoua pour la 6ème fois consécutive en finale de Coupe suisse. C'est pourtant avec bravoure qu'ils luttèrent contre l'équipe de Muensigen (à un niveau plus proche des actifs que des vétérans) avant de s'incliner par 3-0, comme leurs aînés précédemment. Ils ramèneront toutefois encore un trophée dans la vitrine du club en remportant la finale de la Coupe genevoise par 4-0 face au FC Satigny.

Notre équipe fanion aura quant à elle pleinement rempli sa mission, à savoir sa promotion en 2ème ligue interrégionale. C'est même avec une avance de 8 pts sur leurs poursuivants (adversaires directs?) que les joueurs accédèrent une nouvelle fois à cette catégorie. Malheureusement, la Coupe genevoise leur échappa à nouveau pour un remake de la saison précédente face à la 2ème équipe du FC Meyrin. Une défaite 3-2 qui laissera un goût amer, tant les Collésiens ont dominé les débats face aux Meyrinois.

Néanmoins, cette finale aura permis d'ouvrir les portes des 32ème de finale de la prestigieuse Coupe suisse et d'accueillir un grand nom du football suisse à Collex-Bossy: le FC Lausanne-Sport. Alors qu'elle était au plus mal en championnat, l'équipe de Super League a abordé cette rencontre avec le plus grand sérieux afin de se remettre quelque peu en selle. Pourtant, comme le titrait la Tribune de Genève du 19 septembre 2011: «Collex-Bossy trop affaibli

pour résister à Lausanne». Lors de cette rencontre, Pierre-Yves Liniger (au club depuis 1993) dut se passer de quatre éléments cadres de l'équipe (pour blessures ou suspension), ce qui pesa lourd au décompte final, avec un score de 8-1 en faveur des vaudois. Opération sportive moins bien réussie que la saison dernière face au FC Sion, mais une fois de plus la fête et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

La création de notre section féminine fut un autre point de satisfaction de cette année 2011. Avec deux équipes, l'une évoluant en juniors C et l'autre en 4ème ligue féminine, le FC Collex-Bossy continue son développement et offre désormais la possibilité aux jeunes filles de pratiquer leur sport favori. C'est une véritable fierté de pouvoir compter désormais des «Chevalières» au sein de la famille du FC Collex-Bossy.

Voilà en quelques lignes les aventures du FC Collex-Bossy, édition 2011. Place maintenant à 2012, année du 50ème anniversaire du Club. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet: www.fccollexbossy.ch.

A très bientôt autour du Stade Marc Burdet.

Mehdi Derouazi, Président FC Collex-Bossy

derouazi@fccollexbossy.ch
www.fccollexbossy.ch

La Flottille de Bellevue - Genthod

Comme chaque année à Port Saladin, la Flottille a proposé des cours d'initiation aux jeunes des communes de Bellevue et de Genthod. Les cours se sont déroulés durant les vacances d'été, sur une durée d'une ou plusieurs semaines, à raison de 2h30 par jour, à la grande satisfaction des jeunes navigateurs!

Nous nous sommes fait connaître par des flyers d'information donnés dans les classes primaires de Bellevue et de Genthod, ainsi que par un tous-ménages distribué dans ces deux communes. Suite à cela, les enfants sont venus s'inscrire à Port

Saladin durant l'une des deux journées d'inscription organisées à cet effet au mois de juin.

En cours de saison, nous avons enregistré 43 participants. Les enfants ont pu prendre connaissance des bateaux et recevoir une initiation aux manœuvres, en équipe ou en solitaire selon le bateau choisi. Ils ont pris plaisir durant les chavirages organisés à titre instructif (et ludique!).

Le Sauvetage de Bellevue a pris connaissance de notre présence sur le lac. Aucune intervention de leur part n'a été nécessaire pour la Flottille.

Si les conditions deviennent trop difficiles, nous préférons annuler totalement un cours plutôt que de prendre des risques.

Cette année a été celle d'un grand renouveau dans nos bateaux. Outre les travaux d'entretien courants, deux dériveurs vétustes ont été débarrassés, un 470 et un 485, pour être remplacés par deux autres bateaux. Il s'agit d'un Topper Omega neuf, un grand dériveur pour environ 5-6 navigateurs, ainsi qu'un Dart 18 d'occasion, un catamaran pour 4 coéquipiers. Ces deux nouvelles unités nous permettent de disposer de bateaux de types différents pour pouvoir proposer une initiation variée.

Gym douce

Fondé en 1990, ce cours féminin de gymnastique réunit une quinzaine de personnes une fois par semaine, le jeudi soir de 18h15 à 19h15 dans la salle de gym de l'école de Bellevue.

Basée sur des étirements, cette gym a pour but de tonifier le corps tout en assouplissant la musculature.

Association de hockey Bellevue - Genthod, hiver 2011-2012

Cette saison de hockey est le reflet du temps que nous avons eu, beaucoup de pluie et peu de soleil!

Le comité en ressort un peu refroidi et quelque peu déçu! Plusieurs activités ont été proposées grâce à notre collaboration avec Genève Futur Hockey, mais malheureusement, la participation s'est avérée minime... Nous espérons que la quantité de nos membres augmenterait, mais sans une personne de l'association présente à tout instant pour motiver et encourager la venue de nouveaux membres, cela ne fonctionne pas.

Nous nous sommes aussi rendu compte que lorsque du matériel est mis gracieusement à disposition, peu de monde en prend soin. Il y a même eu des déprédations dans les vestiaires, ce que nous regrettons amèrement.

La saison a été clôturée sans encombre. La fin de l'année a été l'occasion pour la Flottille de participer au calendrier de l'Avent de la commune de Bellevue. Le 1er décembre, nous avons inauguré ce calendrier par une soirée apéritif et vin chaud au milieu de nos bateaux. Cette soirée a été un succès, et ce fut l'occasion de présenter plus largement nos activités aux habitants.

Pour tout renseignement ou information, vous pouvez vous rendre sur notre site internet www.flottille.ch, nous envoyer un e-mail à info@flottille.ch ou un courrier à l'adresse suivante: Flottille de Bellevue-Genthod, case postale 97, 1293 Bellevue.

Pour tout renseignement veuillez contacter:
Marlène Bovard 022 776 29 14
Michèle Honninger 022 774 29 65
ou Suzanne Chatelain 022 774 44 75

Il s'avère aussi que les jeunes doivent toujours être entourés par des adultes et que nous manquons cruellement de volontaires, prêt à donner régulièrement un peu de leur temps. C'est pourquoi, dès la prochaine saison, le nombre d'heures de hockey supervisé par l'association diminuera.

Par contre, nous remercions les quelques jeunes qui sont venus régulièrement s'entraîner, qui ont participé aux différentes animations. Nous avons ainsi une équipe qui a fait d'énorme progrès en patinage et en technique de hockey. On se réjouit déjà de les retrouver l'hiver prochain, mais d'ici là, l'équipe d'irréductibles patineurs continue à jouer, tous les dimanches de 10h à 12h, à la Vigne Blanche, mais sur des patins à roulettes.

Caroline Gagliardi, Secrétaire

Club des Jeudis de ski

Le club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue a organisé ses traditionnelles sorties à ski au départ de la poste de Genthod pour la station de Morillon, faisant partie du Grand Massif (Flaine, les Carroz, Samoëns, Sixt), sorties auxquelles 70 enfants des communes de Bellevue, Genthod et Collex-Bossy ont participé, dont 5 débutants, enfants entourés par en moyenne 18 accompagnants.

Malgré le peu d'enneigement, les 5 sorties ont pu avoir lieu selon le planning prévu et dans une ambiance très agréable. Une grande importance est attachée à la sécurité et au rôle des accompagnants qui ont une lourde responsabilité à assumer. Le port du casque est désormais obligatoire pour tous.

Lors du traditionnel concours, les enfants et les accompagnants ont dévalé la pente dans la joie et la bonne humeur et la remise des prix, qui a

eu lieu dans la salle des sociétés de Genthod en présence des parents et des autorités communales, a permis à chacun de recevoir un souvenir symbolique.

Le club des Jeudis de ski a pris part au tournoi de volley-ball organisé par la FSG Genthod-Bellevue. De plus, un stand Raclette a été tenu lors de la fête des Promotions de Bellevue, stand qui permet au club d'être en contact avec la population.

Lors de l'assemblée générale du 12 octobre 2011, les accompagnants ainsi que les autorités communales ont été remerciés pour leur soutien, soutien qui permet au club des Jeudis de ski d'offrir à des enfants toujours plus nombreux la possibilité de pratiquer un sport de plein air dans des conditions avantageuses.

Arlette Porchet, Présidente

Judo Ju-Jitsu Club Collex-Bossy / Bellevue

Le Judo club compte, cette année 2011, environ 190 judokas au sein de son club. Dans chaque cours, une vingtaine d'élèves sont répartis, avec pour certains des entraînements 2 à 3 fois par semaine.

Il propose des cours de Judo à partir de 4 ans et des cours de Ju-Jitsu à partir de 8 ans sur les communes de Collex-Bossy, Bellevue et depuis cette année sur Genthod.

Les compétitions :

- Le club a participé à tous les tournois nationaux proposés en Suisse, qualificatifs pour les finales des championnats suisses.
- En novembre 2011, le club a sélectionné deux combattants pour les championnats suisses de Judo. Une 3ème place a été obtenue par Joé Sanchez.
- 2 élèves ont participé à Bâle aux tests de sélection pour une entrée dans le cadre national suisse de Judo.
- Le club a également participé aux championnats genevois et a remporté 3 titres de 3 champions, 3 titres de vice-champions et 4 médailles de bronze.

- Concernant les plus jeunes, quatre compétitions sont organisées durant la saison avec plus de 320 judokas à chaque rencontre. Les jeunes judokas repartent tous avec une médaille de couleur différente suivant leur performance.

Les stages: Deux stages de Judo d'une semaine en février et durant les vacances d'été ont eu lieu avec une cinquantaine d'enfants.

Divers: Le club a offert un cadeau pour Noël à chaque enfant du club.

Le club a également organisé pour les enfants de 4 ans et de 5 ans un cours parents/enfants réunissant donc le judoka avec son papa ou sa maman. Ces cours ont eu énormément de succès.

Les professeurs ont suivi une formation pour devenir diplômé jeunesse et sport Kids.

Site internet du club: www.judo-ccb.ch

Mordus de pétanque

La première année d'existence de notre nouveau tournoi interne - le « challenge Lechenne » - a couronné trois membres, fidèles parmi les fidèles, en la personne du trésorier (1ère place), de votre serviteur (2ème) et de M. Matti (3ème). Quant au prix de l'assiduité, il m'a également été décerné. Ne souhaitant pas cumuler les honneurs, j'ai remis ce prix avec plaisir au doyen de notre amicale, M. Roger Bersier.

Le palmarès 2011 laisse présager un podium sensiblement égal. Cependant, le plus important à relever est la participation d'un peu plus de 70 % des membres, preuve que cette formule plaît au plus grand nombre et suscite une saine stimulation.

Après le succès de notre première « journée des familles » en 2010, le Club a reconduit cette manifestation le 31 juillet 2011. Pas moins d'une trentaine de personnes ont partagé ce moment fort sympathique, avec en prime un soleil retrouvé après un mois de juillet plutôt automnal.

Le dimanche 28 août, le « 8ème Tournoi des Chefs » a opposé, sur nos terrains, huit doublettes d'élus représentant les communes de Collex-Bossy,

Pregny-Chambésy, Genthod et Bellevue. Par une journée splendide, c'est la doublette composée de MM. Toninelli et Wallimann, de Pregny-Chambésy, qui a remporté l'édition 2011. Pregny-Chambésy aura donc l'honneur d'organiser en août 2012 la 9ème édition de ces joutes intercommunales.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année afin de définir le calendrier des diverses manifestations et pour assurer la gestion de l'amicale.

L'amicale a vu croître le nombre de ses membres avec l'arrivée de quatre nouveaux adhérents en 2011, dont trois jeunes. On se réjouit de leur présence et de leur enthousiasme.

Pour conclure, je peux affirmer que présider une amicale telle que celle des « Mordus de la Pétanque » est un plaisir. J'en profite pour remercier chaleureusement tous les membres qui, bénévolement, contribuent au succès de nos diverses manifestations ainsi que mes collègues du comité pour leur soutien.

Eric Bader, Président
T 079 691 74 40

Société internationale de sauvetage du Léman

Section de Bellevue-Genthod
314 route de Lausanne, CP 96, 1293 Bellevue
022 774 23 28 (24h/24) / 022 774 23 58 (local)
bellevue-genthod@sisl.ch / www.sisl.ch

2011 était une année très active pour la section et a débuté malheureusement par un tragique événement, le décès de notre membre et ami Angel Costa.

Quelques chiffres pour 2011

44 membres actifs
37 interventions
58 vigies
Divers entraînements à la rame par nos équipes féminine et masculine
Plusieurs journées et soirées de formation

Avis de tempête sur la région du « Petit Lac » rafales à plus de 42 nœuds attendues...

MétéoSuisse a enclenché par 3 reprises l'avis maximum de mauvais temps sur le secteur de la section de sauvetage de Bellevue-Genthod. A chaque annonce, une équipe a appareillé et effectué une patrouille de surveillance. Le 4 juin, cette patrouille a permis la récupération d'un bateau de type Surprise en perdition avec 2 personnes à son bord. Tout le monde a été ramené à bon port sans dégât ni blessé.

Aussi souvent que possible mais surtout lorsque la météo se gâte, nous organisons une vigie et ainsi sommes prêts à porter rapidement secours aux personnes en difficulté sur le lac Léman. Rien de plus efficace qu'un tour de ronde par gros temps.

Il nous offre une meilleure vision du plan d'eau et c'est une bonne occasion d'entraîner certaines manœuvres difficiles.

Je souhaite remercier les communes et tous les donateurs qui, grâce à leur soutien, nous permettent d'effectuer notre mission: sauver. Je remercie également les membres et le comité de la section pour leur engagement et leur travail.

Je vous souhaite une bonne saison 2012 et au plaisir de vous accueillir dans notre local.

Sauvetage Bellevue-Genthod
Porchet Frédéric, Président
T 022 774 23 28
(dévié en permanence sur un portable)
T 079 228 30 16

Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

La société féminine de gymnastique de Genthod-Bellevue a fêté ses 45 ans cette année. Créée en 1966 par des dames de Genthod, elle s'est développée par l'arrivée de dames de Bellevue et de Collex-Bossy. Pour fêter dignement cet anniversaire nous avons organisé un week-end en Alsace au mois de mai. La gym nous garde en forme, car nous avons parmi nous un membre fondateur et plusieurs dames qui sont là depuis le début. Nos leçons ont lieu

le lundi soir à la salle communale de Bellevue de 19h15 à 20h15. Notre société est ouverte à toute dame souhaitant se maintenir en forme dans un esprit amical sans compétition.

Pour tout renseignement vous pouvez atteindre la présidente, Mme Josiane Kranck, au 022 774 20 30 ou par e-mail: gj.kranck@bluewin.ch

Volley-ball Club Genthod - Bellevue

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2ème ligue.

Nous participons également à la coupe genevoise. Lors de la saison 2010-2011, nous avons fait un bon championnat et fini cinquième de celui-ci. Quant à la coupe, nous nous sommes hissées jusqu'aux quarts de finale.

Les entraînements, ainsi que les matchs à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod. Nous sommes à la recherche de joueuses ayant un bon niveau de 2ème ligue pour la saison prochaine.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Madame Isabelle Jeanclaude
T 022 774 46 53

Groupement intercommunal de la Vigne Blanche

Pilotage du Groupement Intercommunal de la Vigne Blanche

Suite au changement de législature du 1er juin 2011, une nouvelle équipe est mise en place pour piloter le fonctionnement de la Vigne Blanche.

Conseil d'administration

Pour Genthod :

Michel Stalder (président), François Mazonod

Pour Bellevue :

Daniel Fabbi (vice-président), Marcel Beauverd

Administration :

Anne Dufour

Conseil intercommunal

Pour Genthod :

Marie-France Moutillod, Carol Borloz, Isabelle Isch

Pour Bellevue :

Mylène Schopfer Sandoz (présidente),

Fabrice Malacrida, Bernard Fogarasi-Szabo

Nous remercions tous les anciens membres des deux conseils du GIVB qui ont contribué au démarrage de ce groupement ainsi qu'à son fonctionnement de 2009 jusqu'en mai 2011 : Mme Yvonne Humbert, M. Joël Schmulowitz, M. Jean-Pierre Guex, Mme Arlette Porchet, M. Pierre-Antoine Buchetti.

Les tâches principales de ces deux Conseils ont été de continuer la mise en place d'un fonctionnement harmonieux de tous les intervenants (restaurateurs, FASe, groupes sportifs) et de développer les activités du centre. Une nouvelle fonction d'administrateur a été créée afin de les mener à bien et d'en régir les affaires. Un nouveau support de communication a été créé (La Feuille de la Vigne) afin de mieux informer la population des événements se déroulant à la Vigne Blanche.

Pour rappel, le centre sportif est accessible à tous pendant les heures d'ouverture, il peut aussi être loué pour des manifestations privées. Les habitants de Genthod et Bellevue peuvent disposer, moyennant

réservation, des terrains multisports, de beach-volley, du boulodrome. Les demandes doivent être adressées par courriel à l'adresse suivante : givb@mairie-bellevue.ch. Le centre demeure à l'écoute de vos commentaires et de vos suggestions qui pourront nous parvenir à la même adresse.

Faits marquants en 2011

L'été 2011 a été marqué par deux tristes événements. Tout d'abord un important dégât d'eau a nécessité le changement du parquet du restaurant et de quelques équipements électroménagers et a provoqué la fermeture du restaurant durant les travaux de réfection. Grâce à l'efficacité de notre administratrice, cette fermeture a pu être limitée à 3 semaines environ.

Deuxième événement, le restaurant a été victime d'un cambriolage qui a vu sa super télévision géante disparaître en même temps que quelques bricoles.

La patinoire a été à nouveau installée durant l'hiver 2011 pour le plaisir de tous. Son inauguration a vu l'aigle Sherkan du Genève-Servette Hockey Club (GSHC) planer au dessus de la glace pour venir se poser sur le bras tendu du président du GIVB. Les contraintes du calendrier des matchs de LNA de hockey n'ont malheureusement pas permis à toute notre équipe cantonale de participer à cette journée, mais quelques joueurs ont tout de même pu faire le déplacement à Bellevue.

L'équipe locale, le Bellevue-Genthod Hockey-Club, a fortement contribué à l'animation sportive de cet hiver en organisant des matchs avec le GSHC ou des activités d'initiation dans le cadre des activités de Genève Futur Hockey. Des soirées disco ont également été organisées et ont été fortement appréciées par nos jeunes.

Autour de la patinoire, quelques innovations ont été apportées. Dans le local de location des patins,

nous avons été en mesure de proposer des boissons chaudes (café, thé, chocolat) ainsi que quelques friandises aux patineurs et aux spectateurs qui ont également pu bénéficier de couvertures et de coussins pour rester bien au chaud en admirant les pirouettes et autres axels de leurs chérubins. Ces nouvelles prestations ont connu un très vif succès et seront reconduites.

Le local d'accueil libre de la FASE a permis aux jeunes de 12 à 24 ans de se réunir en fin d'après-midi en présence d'un adulte référent. Cette animation socioculturelle, supportée conjointement par les communes de Genthod et de Bellevue, concerne une quarantaine de jeunes et a recouvré un certain dynamisme.

Les activités du restaurant ont continué à se développer et celui-ci ouvre désormais quelques dimanches et propose des soirées à thème. Il est ouvert de 10h à 24h et continue à servir des plats et des menus du jour.

Le centre sportif de la Vigne Blanche reste un endroit convivial dévolu aux sports et à la détente en toute saison grâce à son équipe de gestion et d'animation ainsi qu'à tous les acteurs permanents ou occasionnels que nous remercions vivement.

Michel Stalder
Président



L'aigle Sherkan sur le bras de M. Michel Stalder



Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2011

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 16ème exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit:

Appartements Nb. de pièces										Tot.
	2	3	4	4½	5	5½	6	6½	7	
Route de Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière		4	20		8					32
Chemin de la Menuiserie				2		2		4		8
Totaux	5	9	26	2	22	2	2	4	2	74

Arcades Parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Route de Lausanne	11	25	30
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin de la Menuiserie		13	
Totaux	11	71	51

En sus de ces trois groupes d'immeubles, la Fondation est, depuis 2003, propriétaire de l'ancienne station de pompage et filtrage de l'eau du Léman, désaffectée. Cette parcelle, située côté Jura des immeubles de

la route de Lausanne offrira dans le courant de l'été 2012, 25 nouveaux appartements répartis entre deux immeubles locatifs intégrés au parc Simon Egly.

Soucieux de la qualité de vie de nos locataires et des Bellevistes, ces logements à faible consommation énergétique ne subiront pas les nuisances de la circulation routière puisque les aménagements, réalisés en partenariat avec les autorités communales, réduisent le trafic en surface. En effet, il se fera principalement en sous-sol grâce à la construction d'un réseau de parking.

Faits marquants en 2011

Les statuts de notre fondation ont été acceptés par le Conseil d'Etat genevois dans le courant de l'année et ils sont naturellement publiés sur le site internet www.fondationbellevue.ch. A noter qu'outre la présentation des immeubles, et des projets de la fondation, ce site fournit toute indication utile pour les locations et inscriptions. La fondation y publie également ses critères d'attribution des logements.

L'année 2011 a également été marquée par un appel d'offres, effectué selon les règles de l'Accord intercantonal sur les marchés publics, pour le mandat de gérance.

Notre fondation est ainsi la première fondation communale à se mettre en conformité avec la législation.

Le mandat, qui a fait l'objet de cet appel d'offres, portait sur la gestion complète des immeubles, y compris la gestion des installations techniques et la conduite de tous les travaux nécessaires au bon entretien des bâtiments. Un cahier des charges précis a été établi.

Publié en novembre 2011, l'appel d'offres visait à maintenir des prestations de haut niveau et imposait des critères d'aptitudes dont notamment :

- l'affiliation à une association professionnelle garante de prestations de qualité ;
- un engagement en vue de réaliser des économies d'énergies notamment par un « label vert » tel que celui délivré par l'Union suisse des professionnels de l'immobilier.

Cinq régies ont remis leur offre le 16 décembre 2011. Comme annoncés dans la Feuille d'avis officielle, les critères d'adjudication étaient les suivants :

- expérience et références ;
- organisation, adéquation des ressources aux besoins du propriétaire et démarche qualité ;
- prix de l'offre ;
- engagement dans le développement durable.

Sur la base d'une analyse comparative reposant sur des éléments factuels et sur les références des soumissionnaires, la Fondation a adjugé le marché à CGi immobilier qui a obtenu 436 points (sur un maximum de 500 points). Les autres offres ont obtenu entre 344 et 381 points.

Ce rapport de gestion présente et commente :

1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. le compte de pertes et profits 2011 ;
3. le bilan au 31 décembre 2011 avec les valeurs d'assurance des immobilisations corporelles ;
4. le rapport de révision ;
5. le budget des dépenses et recettes pour 2012.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion est soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Immeubles 331 à 339 route de Lausanne



Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2011 des recettes locatives pour un montant 815 140 Frs. Ces recettes locatives sont restées stables par rapport à l'année précédente. A noter qu'en raison de la suppression des places de parking en surface au profit d'un seul parking souterrain pour les immeubles de la route de Lausanne et les deux bâtiments de la Tuilière, nos locataires ont vu leurs places de parc déplacées sur le parking provisoire réalisé par la Mairie entre Colovracum et l'école Gitana.

Les charges d'exploitation (236 150 Frs) ont augmenté par rapport aux années antérieures en raison de la réalisation de travaux de rénovation à l'occasion de changements de locataires ainsi que de travaux de réparation. Une étude a en outre été confiée à une société de la place afin d'étudier le potentiel d'amélioration du confort comme du bilan énergétique de cet immeuble.

Pour mémoire, rappelons que d'importants travaux avaient été entrepris au cours des dix dernières années pour entretenir cet immeuble (façades, cuisines, etc.) et pour en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation thermique et phonique des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles pour améliorer la sécurité).

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces immeubles sont maintenus en dessous

des moyennes du marché du logement genevois. Le Conseil a fixé les loyers cibles à un niveau proche de 200 Frs le mètre carré. Il entend toutefois harmoniser les loyers qui, au fil des ans, ont évolué différemment selon les baux et les rénovations.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de maintenir des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur visibilité.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts, remboursement/amortissement des emprunts bancaires et attribution de 400 000 Frs au fonds de réserve, s'élève à 26 970 Frs.

Immeubles 50 - 58 chemin de la Roselière

En 2011, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à 580 810 Frs. Du fait de la baisse de loyers réalisée en 2010 conformément à l'état locatif fixé par l'office du logement, le revenu locatif est stable par rapport à 2010.

Les charges d'exploitation sont légèrement en baisse par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 138 440 Frs. Les travaux d'entretien courant ont été moins importants en 2011, il s'agit néanmoins d'une variable influencée tant les changements de locataires que par les rénovations liées à la vétusté des appartements.



Un problème de toiture, pour lequel une expertise avait été effectuée en 2008, n'est pas encore réglé. L'entreprise qui avait effectué les travaux a

produit un rapport d'expert qui conteste le vice de construction. Une procédure d'arbitrage reste en cours.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles est positif. Après impôts et remboursement/amortissement des emprunts hypothécaires, il s'élève à 12 050 Frs soit une baisse de 14 170 Frs par rapport à l'année précédente.

Immeubles 6 - 8 chemin de la Menuiserie



La Fondation est propriétaire des six appartements réalisés par la commune dans ces deux immeubles. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention à l'instar d'une gestion en propriété par étages (PPE).

Tous les locaux sont loués au 31 décembre 2011 à l'exception d'une place de parc; les rentrées locatives s'élèvent à 301 510 Frs, pratiquement sans changement par rapport à l'an dernier.

Les charges d'exploitation sont relativement stables influencées pour l'essentiel par les réparations courantes et les frais liés aux changements de locataires.

Les charges financières sont inchangées.

Le compte d'exploitation est positif avec un solde de 20 810 Frs, après impôts et remboursement/amortissement.

Projet « la Tuilière »



Depuis 2003 la Fondation est propriétaire d'un terrain de 4788 m² au chemin des Marettes, qui est situé au nord des immeubles 331-339, route de Lausanne. Cette parcelle est en travaux en raison du réaménagement par la commune du parc Simon Eggly et la construction sur l'emplacement de l'ancienne station de pompage et filtrage de l'eau du lac (démolie pendant le 2^{ème} semestre 2010) de deux immeubles locatifs.

Ces derniers comprendront au total 25 appartements de typologie différente, destinés en priorité aux familles de Bellevue. La demande de logements pour ce type d'appartements fait cruellement défaut, preuve en est le nombre important de ménages inscrits sur notre liste d'attente arrêtée pour cet objet au 31 décembre 2011.

Comme indiqué précédemment à propos de l'immeuble de la route de Lausanne, ce projet prévoit également la suppression des places de parc en surface côté Jura des immeubles de la route de Lausanne. Les voitures seront en sous-sol, dans le nouveau parking, ce qui permettra d'agrandir la surface du parc Simon Eggly au profit des Bellevistes.

Selon le planning annoncé par les architectes et suivi semaine après semaine par la Fondation, les immeubles devraient pouvoir accueillir les premiers occupants en août 2012.

Sur le plan financier, la Fondation a négocié avec les banques un prêt à long terme (15 ans), avec un cautionnement simple de la commune, pour le financement de cette réalisation immobilière au cœur du village.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2011

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à 1 697 460 Frs (soit une augmentation de 0,2% par rapport à 2010).

Les charges d'exploitation augmentent de 12 040 Frs (+ 2.7%) par rapport à l'exercice précédent; elles s'élèvent à 461 760 Frs.

Bien que les taux hypothécaires soient historiquement bas et permettent de négocier les renouvellements ponctuels de nos emprunts à des taux plus avantageux, l'essentiel des emprunts de la Fondation porte sur du moyen voire long terme afin de garantir une certaine stabilité.

Le montant total des charges financières augmente de 40 910 Frs (+8%) pour atteindre 550 890 Frs sur un total de fonds étrangers de 23 580 510 Frs. Cette augmentation résulte de la réalisation du chantier de la Tuilière.

Les frais d'administration de la Fondation sont en augmentation pour la même raison. Ils seraient en légère baisse pour la troisième année consécutive sans les charges de suivi du chantier. La variation porte sur 5 820 Frs (+ 10.1%) par rapport à l'année précédente.

Le résultat global d'exploitation (après impôts) se monte à 1 644 440 Frs. Ce montant intègre la dissolution de la réserve constituée durant les exercices précédents en perspective de la réalisation de La Tuilière ainsi que la dotation complémentaire de la provision pour travaux d'entretien et de réparation.

Les amortissements des dettes à long terme totalisent 191 060 Frs et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 2.06%. Ce taux, en sensible diminution (-1%) par rapport à l'an dernier s'explique par l'augmentation des fonds étrangers liée au projet de La Tuilière.

Bilan au 31 décembre 2011

A l'actif, les principales modifications intervenues en 2011 portent sur la variation des actifs disponibles et à l'augmentation des actifs immobilisés. Il s'agit bien évidemment de variations de capitaux en lien avec la réalisation de La Tuilière.

Au passif, les dettes à moyen et long terme diminuent de 191 060 Frs mais augmentent de la valeur de l'emprunt nécessaire à La Tuilière pour s'élever au total à 23 120 710 Frs. Par ailleurs, les réserves et provisions ont fait l'objet de modifications par la dissolution de moitié de la provision pour La Tuilière (diminution de 1 550 000 Frs); les provisions en faveur des travaux d'entretien et de rénovation à réaliser à terme sur le parc immobilier et en amortissement des emprunts ont, quant à elles, été augmentées respectivement de 360 000 et 120 000 Frs.

En 2011, les variations suivantes ont été apportées au passif sur les fonds étrangers et propres.

Un emprunt de 500 000 Frs a été remboursé à la commune alors qu'un prêt de 1 200 000 Frs contracté auprès de la commune a été intégré aux fonds propres de la Fondation. Par convention signée en 2010 entre les autorités communales et la Fondation, ce dernier montant contribuant à l'objectif de suppression du trafic routier de surface par la création d'un parking souterrain à La Tuilière.

Le rapport fonds propres/fonds étrangers s'établit, avec l'intégration des capitaux nécessaires à la réalisation de La Tuilière, à 27.8%, sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à 30 133 960 Frs.

Budget 2012

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2012.

1. Route de Lausanne 331-339

- Recettes locatives augmentées par l'offre de places de parking intérieures: 4 000 Frs.
- Remplacement de deux cuisines: 20 000 Frs.
- Etude énergétique complémentaire du bâtiment: 20 000 Frs.
- Intervention sur les composants de chauffage: 30 000 Frs.
- Prévision d'un résultat positif brut: 200 000 Frs.

2. Chemin de la Roselière 50-58

- Recettes locatives stables.
- Réfection de la toiture et charpente: coûts selon résultats de l'arbitrage.
- Prévision d'un résultat positif brut de 20 000 Frs.

3. Chemin de la Menuiserie 6-8

- Légère augmentation des charges d'exploitation.
- Prévision d'un résultat positif brut de 35 000 Frs.

4. La Tuilière

- Recettes locatives, sur la base d'une entrée des locataires au 1er août 2011, de 300 000 Frs.
- Les charges d'exploitation pour 5 mois sont estimées à 60 000 Frs.
- Prévision d'un résultat positif brut de 130 000 Frs.

La régie

Les immeubles appartenant à la Fondation sont gérés, depuis 1997, par la CGi Immobilier S.A. Son mandat a été renouvelé suite à l'appel d'offres lancé à fin 2011.

Comme les années précédentes, la Fondation est régulièrement en contact avec le service de location, le service travaux, la comptabilité ainsi que la Direction, afin d'améliorer constamment les prestations de la régie et l'efficacité des prestations délivrées.

Toute demande de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc doit être adressée à la régie, qui tient à jour une liste d'attente des candidats-

locataires. Cette liste est actuellement importante, en particulier pour les appartements des immeubles de la Roselière dont les loyers sont très attractifs et bien sûr par rapport aux appartements de la Tuilière qui seront proposés à la location courant 2012.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Dufour (secrétaire administrative).

Les organes de la fondation

Au 31 décembre 2011, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

Bernard Taschini

Président, Membre du Bureau

Gérald Rüeeggger

Vice-président, Membre du Bureau

Jean-Marc Carrillo

Membre du Bureau

Jean-Daniel Viret

Président de la Commission d'attribution des logements

Catherine DuPasquier

Raline Entakli

Yvette Clivaz Beetschen

Dans le courant de l'exercice 2011, le Conseil a enregistré la démission de M. Pascal Gagliardi, président de la commission Travaux. Celui-ci n'a pas été remplacé compte tenu du fait que l'ensemble du Conseil devait être renouvelé au 31 décembre 2011, soit au début de l'année civile suivant une législature communale.

La désignation des nouveaux membres s'est effectuée, conformément aux nouveaux statuts, par le Conseil

administratif (2 membres) et le Conseil municipal (de 6 membres). Un septième membre du Conseil de fondation sera désigné dans le courant 2012.

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. C'est l'organe suprême de la Fondation, à qui il appartient de prendre les décisions importantes.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

Au 31 décembre 2011, la commission d'attribution des logements était composée de M. Jean-Daniel Viret (président), Mme Catherine DuPasquier et Mme Raline Entakli. Elle s'est réunie à différentes reprises, pour examiner les dossiers de candidature de locataires, ainsi que pour réexaminer la politique d'adaptation des loyers de nos immeubles. Depuis plus d'un an, elle applique de nouveaux critères qui privilégient le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Pour certains dossiers, elle a pris position par échange de courriels.

La Commission des travaux était composée de Mme Yvette Clivaz et M. Jean-Marc Carrillo. Le rôle de cette commission est de veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles de la fondation et propose les travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification. A noter que M. Carrillo a été chargé de suivre particulièrement le chantier de La Tuilière.

Mme Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'Organe de vérification des comptes.

Bilan au 31 décembre 2011

Actif

	Au 31.12.2011	%	Au 31.12.2010	%	Ecart	%
Disponible						
Caisse	236.60	0.00	8.95	0.00	227.65	2543.58
BCGe c/c E 3203.98.39	2 472 097.45	8.20	390 840.37	1.69	2 081 257.08	532.51
CGi Immobilier	0.00	0.00	48 684.08	0.21	-48 684.08	-100.00
	2 472 334.05	8.20	439 533.40	1.90	2 032 800.65	462.49
Réalisable à court terme						
Impôt anticipé à récupérer	503.30	0.00	354.30	0.00	149.00	42.05
	503.30	0.00	354.30	0.00	149.00	42.05
Dépôts et consignations						
Dépôts et consignations	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
Actifs de régularisation						
Actifs transitoires	25 197.85	0.08	54 053.15	0.23	-28 855.30	-53.38
Loyers à recevoir	23 026.32	0.08	20 783.63	0.09	2 242.69	10.79
	48 224.17	0.16	74 836.78	0.32	-26 612.61	-35.56
Immobilisations immeubles						
Route de Lausanne 331 à 339	5 240 685.25	17.39	5 240 685.25	22.65	0.00	0.00
Chemin de la Roselière 50-58	11 150 736.44	37.00	11 150 736.44	48.20	0.00	0.00
Chemin de la Menuiserie 6-8	3 104 000.00	10.30	3 104 000.00	13.42	0.00	0.00
La Tuilière - parcelle	1 250 000.00	4.15	1 250 000.00	5.40	0.00	0.00
La Tuilière - Travaux en cours	6 867 377.72	22.79	1 872 484.95	8.09	4 994 892.77	266.75
	27 612 799.41	91.63	22 617 906.64	97.77	4 994 892.77	22.08
Total actif	30 133 960.93	100.00	23 132 731.12	100.00	7 001 229.81	30.27

Bilan au 31 décembre 2011

Passif

	Au 31.12.2011	%	Au 31.12.2010	%	Ecart	%
Exigible à court terme						
U.B.S. c/c n°443793.00 F	415.90	0.00	372.60	0.00	43.30	11.62
CGi Immobilier	127 670.75	0.42	0.00	0.00	127 670.75	0.00
	128 086.65	0.43	372.60	0.00	127 714.05	34276.45
Passifs de régularisation						
Passifs transitoires	27 426.65	0.09	35 293.65	0.15	-7 867.00	-22.29
Loyers payées d'avance	4 286.00	0.01	6 285.00	0.03	-1 999.00	-31.81
	31 712.65	0.11	41 578.65	0.18	-9 866.00	-23.73
Exigible à court terme						
Commune de Bellevue, station SIG	300 000.00	1.00	300 000.00	1.30	0.00	0.00
	300 000.00	1.00	300 000.00	1.30	0.00	0.00
Exigible à long terme						
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2,85% - 20.05.19	1 600 000.00	5.31	1 600 000.00	6.92	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Hypoth. 2ème rang - K 2003.47.17 - 3,210% - 27.02.15	885 600.00	2.94	955 800.00	4.13	-70 200.00	-7.34
Lausanne - BCGe - Hypoth. 3ème rang - S 3262.13.79 - 3,38% - 20.12.12	600 000.00	1.99	600 000.00	2.59	0.00	0.00
Lausanne - Commune de Bellevue - 3% Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2,65% - 18.02.19	0.00	0.00	1 200 000.00	5.19	-1 200 000.00	-100.00
7 839 115.00	26.01	7 925 975.00	34.26	-86 860.00	-1.10	
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2,99% - 08.05.12	2 000 000.00	6.64	2 000 000.00	8.65	0.00	0.00
Menuiserie - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 3,3825% - 15.06.16	3 196 000.00	10.61	3 230 000.00	13.96	-34 000.00	-1.05
Tuilière - Commune de Bellevue - 1% - 30.05.11	0.00	0.00	500 000.00	2.16	-500 000.00	-100.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 5025.36.11	2 000 000.00	6.64	0.00	0.00	2 000 000.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49	2 500 000.00	8.30	0.00	0.00	2 500 000.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49	2 500 000.00	8.30	0.00	0.00	2 500 000.00	0.00
	23 120 715.00	76.73	18 011 775.00	77.86	5 108 940.00	28.36
Total des fonds étrangers	23 580 514.30	78.25	18 353 726.25	79.34	5 226 788.05	28.48
Fonds propres						
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	680 000.00	2.26	320 000.00	1.38	360 000.00	112.50
Provision p/amortissement futur	330 000.00	1.10	210 000.00	0.91	120 000.00	57.14
Provision p/réalisation du projet - La Tuilière	1 550 000.00	5.14	3 100 000.00	13.40	-1 550 000.00	-50.00
	2 560 000.00	8.50	3 630 000.00	15.69	-1 070 000.00	-29.48
Capital	820 011.91	2.72	820 011.91	3.54	0.00	0.00
Participation Commune de Bellevue - La Tuilière	1 200 000.00	3.98	0.00	0.00	1 200 000.00	0.00
P. & P. reportés	328 992.96	1.09	295 763.76	1.28	33 229.20	11.24
Résultat de l'exercice	1 644 441.76	5.46	33 229.20	0.14	1 611 212.56	4848.79
	3 993 446.63	9.27	1 149 004.87	4.97	2 844 441.76	247.56
Total des fonds propres	6 553 446.63	17.77	4 779 004.87	20.66	1 774 441.76	37.13
Total passif	30 133 960.93	96.02	23 132 731.12	100.00	7 001 229.81	30.27

Pertes et profits au 31 décembre 2011

	Au 31.12.2011	%	Au 31.12.2010	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Lausanne - loyers	815 141.25	48.02	815 067.00	48.13	74.25	0.01
Roselière - loyers	580 810.00	34.22	579 368.50	34.21	1 441.50	0.25
Menuiserie - loyers	301 505.90	17.76	299 019.00	17.66	2 486.90	0.83
	1 697 457.15	100.00	1 693 454.50	100.00	4 002.65	0.24
Produits exceptionnels						
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits						
	1 697 457.15	100.00	1 693 454.50	100.00	4 002.65	0.24
Charges d'exploitation immeubles						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-236 151.50	13.91	-198 095.80	11.70	-38 055.70	19.21
Lausanne - Frais de rénovation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Roselière - Frais d'exploitation	-138 443.40	8.16	-163 037.25	9.63	24 593.85	-15.08
Roselière - Frais de rénovation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Menuiserie - Frais d'exploitation	-81 340.84	4.79	-86 248.40	5.09	4 907.56	-5.69
Tuilière - Frais d'exploitation	-5 820.45	0.34	-2 331.45	0.14	-3 489.00	149.65
	-461 756.19	27.20	-449 712.90	26.56	-12 043.29	2.68
Charges financières						
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	2.69	-45 600.00	2.69	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-30 681.20	1.81	-32 934.60	1.94	2 253.40	-6.84
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-20 561.65	1.21	-20 561.65	1.21	0.00	0.00
Lausanne - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	0.00	0.00	-26 220.35	1.55	26 220.35	-100.00
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-212 074.80	12.49	-214 408.55	12.66	2 333.75	-1.09
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	3.52	-60 795.60	3.59	995.60	-1.64
Menuiserie - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-110 772.15	6.53	-111 957.35	6.61	1 185.20	-1.06
Tuilière - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	0.00	0.00	2 500.00	-0.15	-2 500.00	-100.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme à terme fixe	-38 640.00	2.28	0.00	0.00	-38 640.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme à terme fixe	-32 762.50	1.93	0.00	0.00	-32 762.50	0.00
	-550 892.30	28.25	-509 978.10	30.11	-40 914.20	8.02
Résultat d'exploitation	684 808.66	-40.34	733 763.50	-43.33	-48 954.84	-6.67
Frais d'administration						
Salaires	-31 015.80	1.83	-22 580.00	1.33	-8 435.80	0.00
Charges sociales	-6 530.55	0.38	-3 507.65	0.21	-3 022.90	0.00
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-17 506.00	1.03	-25 339.65	1.50	7 833.65	0.00
Frais de secrétariat	-1 058.25	0.06	-459.10	0.03	-599.15	0.00
Comptabilité et divers	-5 876.50	0.35	-5 840.50	0.34	-36.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	1 160.25	-0.07	336.60	-0.02	823.65	0.00
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	-1 035.30	0.06	0.00	0.00	-1 035.30	0.00
Honoraires	-1 350.00	0.08	0.00	0.00	-1 350.00	0.00
	-63 212.15	3.58	-57 390.30	3.39	-5 821.85	10.14
Résultat exploitation immeubles						
	621 596.51		676 373.20		-54 776.69	-8.10
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-360 000.00	21.21	-100 000.00	5.91	-260 000.00	260.00
Attribution provision p/réalisa. du projet - La Tuilière	0.00	0.00	-500 000.00	29.53	500 000.00	-100.00
Attribution provision p/amortissement futur	-120 000.00	7.07	-10 000.00	0.59	-110 000.00	1100.00
Dissolution de provision	1 550 000.00	-91.31	0.00	0.00	1 550 000.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	9 084.25	-0.54	12 739.00	-0.75	-3 654.75	-28.69
Résultat avant impôts						
	1 700 680.76		79 112.20		1 621 568.56	2049.71
Impôts	-56 239.00	3.31	-45 883.00	2.71	-10 356.00	22.57
Résultat après impôts						
	1 644 441.76	-96.88	33 229.20	-1.96	1 611 212.56	4848.79

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2011

Route de Lausanne

	Au 31.12.2011	%	Au 31.12.2010	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	805 356.30	98.80	804 924.00	98.76	432.30	0.05
Loyers à recevoir	12 149.95	1.49	14 734.00	1.81	-2 584.05	-17.54
Loyers reçu d'avance	-2 365.00	-0.29	-4 591.00	-0.56	2 226.00	-48.49
	815 141.25		815 067.00		74.25	0.01
Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	815 141.25	100.00	815 067.00	100.00	74.25	0.01
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-41 226.50	5.06	-40 894.20	5.02	-332.30	-0.81
Eau-électricité	-38 452.80	4.72	-33 674.40	4.13	-4 778.40	-14.19
Assurances	-12 433.45	1.53	-14 039.60	1.72	1 606.15	11.44
Honoraires d'avocats	0.00	0.00	-2 500.00	0.31	2 500.00	100.00
Honoraires de gérance	-30 816.45	3.78	-30 518.75	3.74	-297.70	-0.98
Contrats d'entretien	-27 974.30	3.43	-27 293.20	3.35	-681.10	-2.50
Réparations courantes	-82 155.40	10.08	-45 093.20	5.53	-37 062.20	-82.19
Rénovation diverses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers	-3 092.60	0.38	-4 082.45	0.50	989.85	24.25
	-236 151.50	28.97	-198 095.80	24.00	-38 055.70	-19.21
Charges financières						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	5.59	-45 600.00	5.59	0.00	0.00
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-30 681.20	3.76	-32 934.60	4.04	2 253.40	6.84
BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-20 561.65	2.52	-20 561.65	2.52	0.00	0.00
Intérêts prêt commune Bellevue	0.00	0.00	-26 220.35	3.22	26 220.35	100.00
	-96 842.85	11.88	-125 316.60	15.38	28 473.75	22.72
Résultat d'exploitation	482 146.90	-59.15	491 654.60	-60.32	-9 507.70	-1.93
Frais d'administration						
Salaires	-9 304.74	1.14	-6 774.00	0.83	-2 530.74	-37.36
Charges sociales	-1 959.17	0.24	-1 052.30	0.13	-906.87	-86.18
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-5 251.80	0.64	-7 601.90	0.93	2 350.10	30.91
Frais de secrétariat	-317.48	0.04	-137.73	0.02	-179.75	-130.51
Comptabilité et divers	-2 644.43	0.32	-2 628.23	0.32	-16.20	-0.62
Intérêts et frais bancaires	348.08	-0.04	100.98	-0.01	247.10	-244.70
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	-310.59	0.04	0.00	0.00	-310.59	0.00
Honoraires	-405.00	0.05	0.00	0.00	-405.00	0.00
	-19 845.12	2.43	-18 093.17	2.22	-1 751.96	-9.68
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-360 000.00	44.16	-100 000.00	12.27	-260 000.00	260.00
Attribution provision p/amortissement futur	-40 000.00	4.91	-3 000.00	0.37	-37 000.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	3 674.58	-0.45	5 152.93	-0.63	-1 478.35	0.00
Résultat avant impôts	65 976.36		375 714.36		-309 738.00	-82.44
Impôts	-22 748.68	2.79	-18 559.67	2.28	-4 189.00	-22.57
Résultat après impôts	43 227.68	-5.30	357 154.69	-43.82	-313 927.00	-87.90
Remboursement / amortissement						
Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-70 200.00		-70 200.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement / amortissement	-26 972.32		286 954.69		-33 425.25	-11.65

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2011

Chemin de la Roselière

	Au 31.12.2011	%	Au 31.12.2010	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	578 407.00	99.59	578 228.50	99.80	178.50	0.03
Loyers à recevoir	3 763.00	0.65	2 804.00	0.48	959.00	34.20
Loyers reçu d'avance	-1 360.00	-0.23	-1 664.00	-0.29	304.00	-18.27
	580 810.00		579 368.50		1 441.50	0.25
Total des produits	580 810.00	100.00	579 368.50	100.00	1 441.50	0.25
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-36 149.55	6.22	-36 626.30	6.32	476.75	-1.30
Eau-électricité	-23 739.80	4.09	-24 265.10	4.19	525.30	-2.16
Assurances	-10 111.45	1.74	-10 993.30	1.90	881.85	-8.02
Honoraires d'avocats	0.00	0.00	-1 890.00	0.33	1 890.00	-100.00
Honoraires de gérance	-21 906.90	3.77	-21 926.60	3.78	19.70	-0.09
Contrats d'entretien	-21 303.30	3.67	-22 837.40	3.94	1 534.10	-6.72
Réparations courantes	-22 623.30	3.90	-41 368.65	7.14	18 745.35	-45.31
Divers	-2 609.10	0.45	-3 129.90	0.54	520.80	-16.64
	-138 443.40	23.84	-163 037.25	28.14	24 593.85	15.08
Charges financières						
UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-212 074.80	36.51	-214 408.55	37.01	2 333.75	-1.09
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	10.30	-60 795.60	10.49	995.60	-1.64
	-271 874.80	46.81	-275 204.15	47.50	3 329.35	1.21
Résultat d'exploitation	170 491.80	-29.35	141 127.10	-24.36	29 364.70	20.81
Frais d'administration						
Salaires	-6 203.16	1.07	-4 516.00	0.78	-1 687.16	37.36
Charges sociales	-1 306.11	0.22	-701.53	0.12	-604.58	86.18
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-3 501.20	0.60	-5 067.93	0.87	1 566.73	-30.91
Frais de secrétariat	-211.65	0.04	-91.82	0.02	-119.83	130.51
Comptabilité et divers	-2 056.78	0.35	-2 044.18	0.35	-12.60	0.62
Intérêts et frais bancaires	232.05	-0.04	67.32	-0.01	164.73	244.70
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	-207.06	0.04	0.00	0.00	-207.06	100.00
Honoraires	-270.00	0.05	0.00	0.00	-270.00	200.00
	-13 523.91	2.25	-12 354.14	2.13	-1 169.77	-9.47
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-40 000.00	6.89	-3 000.00	0.52	-37 000.00	-1233.33
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	3 479.27	-0.60	4 879.04	-0.84	-1 399.77	28.69
Résultat avant impôts	120 447.16		130 652.00		-10 204.84	7.81
Impôts	-21 539.54	3.71	-17 573.19	3.03	-3 966.35	-22.57
Résultat après impôts	98 907.63	-17.03	113 078.81	-19.52	-14 171.19	12.53
Remboursement / amortissement						
Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-86 860.00		-86 860.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement / amortissement	12 047.63		26 218.81		-14 171.19	54.05

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2011

Chemin de la Menuiserie

	Au 31.12.2011	%	Au 31.12.2010	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	260 750.27	86.48	267 728.00	89.54	-6 977.73	-2.61
Encaissements parking	34 203.26	11.34	28 075.37	9.39	6 127.89	21.83
Loyers à recevoir	7 113.37	2.36	3 245.63	1.09	3 867.74	119.17
Loyers reçu d'avance	-561.00	-0.19	-30.00	-0.01	-531.00	1770.00
	301 505.90		299 019.00		2 486.90	0.83
Total des produits	301 505.90	100.00	299 019.00	100.00	2 486.90	0.83
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-10 925.29	3.62	-10 334.25	3.46	-591.04	5.72
Eau-électricité	-9 284.85	3.08	-7 009.35	2.34	-2 275.50	32.46
Assurances	-2 253.10	0.75	-2 253.10	0.75	0.00	0.00
Honoraires de gérance	-11 215.60	3.72	-14 592.35	4.88	3 376.75	-23.14
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	9.05	-27 300.00	9.13	0.00	0.00
Contrats d'entretien	-9 460.35	3.14	-10 087.65	3.37	627.30	-6.22
Réparations courantes	-7 137.10	2.37	-13 913.15	4.65	6 776.05	-48.70
Divers	-3 764.55	1.25	-758.55	0.25	-3 006.00	396.28
	-81 340.84	26.98	-86 248.40	28.84	4 907.56	-5.69
Charges financières						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-110 772.15	36.74	-111 957.35	37.44	1 185.20	-1.06
Résultat d'exploitation	109 392.91	-36.28	100 813.25	-33.71	8 579.66	8.51
Frais d'administration						
Salaires	-3 101.58	1.03	-2 258.00	0.76	-843.58	37.36
Charges sociales	-653.06	0.22	-350.77	0.12	-302.29	86.18
Frais Conseil / Bureau / Commissions	-1 750.60	0.58	-2 533.97	0.85	783.37	-30.91
Frais de secrétariat	-105.83	0.04	-45.91	0.02	-59.92	130.51
Comptabilité et divers	-881.48	0.29	-876.08	0.29	-5.40	0.62
Intérêts et frais bancaires	116.03	-0.04	33.66	-0.01	82.37	244.70
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	-103.53	0.03	0.00	0.00	-103.53	0.00
Honoraires	-135.00	0.04	0.00	0.00	-135.00	0.00
	-6 615.04	2.19	-6 031.06	2.02	-583.99	9.68
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-40 000.00	13.27	-4 000.00	1.34	-36 000.00	900.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	1 535.24	-0.51	2 152.89	-0.72	-617.65	-28.69
Résultat avant impôts	64 313.11		92 935.09		-28 621.98	-30.80
Impôts	-9 504.39	3.15	-7 754.23	2.59	-1 750.16	22.57
Résultat après impôts	54 808.72	-18.18	85 180.86	-28.49	-30 372.14	-35.66
Remboursement / amortissement						
Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-34 000.00		-34 000.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement / amortissement	20 808.72		51 180.86		-30 372.14	-59.34

Compte d'exploitation au 31 décembre 2011

La Tuilière

	Au 31.12.2011	%	Au 31.12.2010	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	0.00		0.00		0.00	0.00
Loyers à recevoir	0.00		0.00		0.00	0.00
Loyers reçu d'avance	0.00		0.00		0.00	0.00
	0.00		0.00		0.00	0.00
Total des produits						
	0.00		0.00		0.00	0.00
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	1.00		-1 702.85		1 703.85	-100.06
Eau-électricité	76.10		-177.25		253.35	-142.93
Assurances	150.45		-451.35		601.80	-133.33
Honoraires de gérance	0.00		0.00		0.00	0.00
Contrats d'entretien	0.00		0.00		0.00	0.00
Réparations courantes	0.00		0.00		0.00	0.00
Divers	-6 048.00		0.00		-6 048.00	0.00
	-5 820.45		-2 331.45		-3 489.00	149.65
Charges financières						
Intérêts prêt commune Bellevue	0.00		2 500.00		-2 500.00	-100.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme à terme fixe	-38 640.00		0.00		-38 640.00	0.00
Tuilière - BCGe - Avance ferme à terme fixe	-32 762.50		0.00		-32 762.50	0.00
Résultat d'exploitation	-77 222.95		168.55		-77 391.50	0.00
Frais d'administration						
Salaires	-12 406.32		-9 032.00		-3 374.32	-23.38
Charges sociales	-2 612.22		-1 403.06		-1 209.16	-78.96
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-7 002.40		-10 135.86		3 133.46	42.79
Frais de secrétariat	-423.30		-183.64		-239.66	-138.81
Comptabilité et divers	-293.83		-292.03		-1.80	-0.59
Intérêts et frais bancaires	464.10		134.64		329.46	358.05
Frais téléphones	0.00		0.00		0.00	0.00
Publicité	-414.12		0.00		-414.12	100.00
Honoraires	-540.00		0.00		-540.00	200.00
	-23 228.09		-20 911.95		-2 316.14	11.08
Attribution p/réalisation du projet - La Tuilière	0.00		-500 000.00		500 000.00	-100.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	395.16		554.15		-158.98	-28.69
Dissolution provision travaux	1 550 000.00		0.00		1 550 000.00	0.00
Résultat avant impôts						
	1 449 944.13		-520 189.25		1 970 133.38	-378.73
Impôts	-2 446.40		-1 995.91		-450.49	22.57
Résultat après impôts						
	1 447 497.73		-522 185.16		1 969 682.89	-377.20

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue
pour la construction et la gestion de logements », Bellevue**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 23 mars 2012 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa

Christian FURRER
Expert-réviseur agréé

Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative: M. Steve Dominé
 Direction des finances: Mme Claire Albanese
 Direction technique: M. Daniele Todeschini

Secrétariat

329 route de Lausanne
 Case postale 44
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
 F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Toute communication, demande ou plainte,
 doit être adressée par écrit à la mairie.

Service technique

Secrétariat

Mme Cynthia Giau
 T 022 959 88 23
technique@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs

1 chemin du Planet
 1293 Bellevue
 T 022 774 31 44

Service des bâtiments communaux & écoles

10 chemin de la Menuiserie
 1293 Bellevue

Local de vote

43 chemin de la Menuiserie
 Local des sociétés, ancienne école enfantine

Office intercommunal d'Etat civil à Pregny-Chambésy

Officiers de l'Etat civil: André Gafner
 et Christine Panier Gay

Guichet ouvert du lundi au vendredi
 de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous
 T 022 758 03 20/21

Ecoles

Directeur de l'Etablissement Primaire
 Bellevue-Genthod: M. Bernard Sommer

Secrétariat

T 022 959 75 40
 F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la commune de Bellevue
 pour la construction et la gestion de logements
 Case postale 33
 1293 Bellevue
 F 022 774 02 03
www.fondationbellevue.ch
info@fondationbellevue.ch

Police

Poste de police de Versoix: T 022 427 98 50
 Police de la Navigation: T 022 388 62 00

Service du feu

En cas de sinistre, appeler immédiatement le 118

Pour tout renseignement utile à propos de la compa-
 gnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue:
 Commandant Jean-Marc Carrillo
 T 079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

Office intercommunal
Case postale 107
1290 Versoix
Chef ORPC: M. Stéphane Granger
T 022 775 66 56, de 9h à 11h15, sauf mercredi

Abri communal

31 route de Valavran
T 022 774 32 68 (pendant un cours, une séance)

Société int. de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod
Président: M. Frédéric Porchet
T 079 228 30 16
T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale
T 022 388 55 50

Médecins de garde

Dr. Anne Ehle-Roussy: T 022 774 25 74
SOS Médecins: T 022 748 49 50
Centre anti-poison: T 044 251 51 51
Hôpital cantonal: T 022 372 33 11
Hôpital des enfants: T 022 382 45 55
Ophtalmologie (jour): T 022 382 64 35
Ophtalmologie (nuit): T 022 382 84 16

Cliniques dentaires

Rive gauche: T 022 346 64 44
Rive droite: T 022 733 98 00

Urgences

Feu	118
Police	117
Médicales	144
Routières	140



Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne

Case postale 44

1293 Bellevue

T 022 959 88 20

F 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30

Les mercredis de 9h à 13h

Les jeudis de 13h30 à 19h

Vendredi fermé

Graphisme

Z+Z Gilles Bondallaz

www.zplusz.ch

Photographie

Philippe Schiller